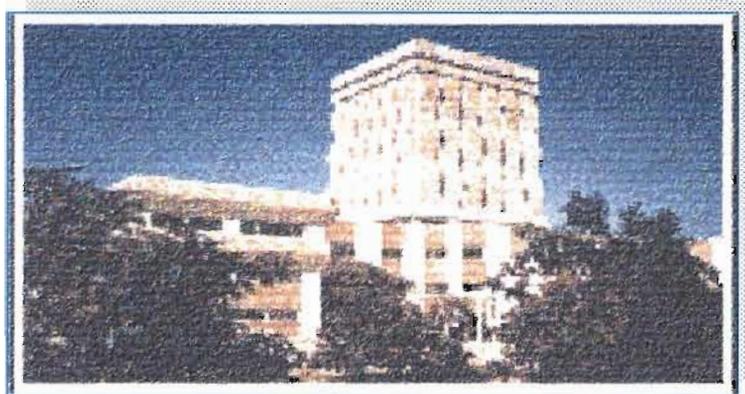


Université Gaston Berger de Saint-Louis
U.F.R. de Lettres et Sciences Humaines
Section de Sociologie



Module Travail et Organisation

THEME : LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Sujet : La dynamique participative des associations de la société civile : les organisations communautaires de base et les mouvements de jeunesse dans la commune de Saint-Louis.

Mémoire de maîtrise

Présenté par
Aminata NDIONE

Sous la direction de
Mr Abdoulaye NIANG
Maître Assistant à l'UGB

THL 2



Année académique : 2000 - 2001

DÉDICACES

Je dédie ce travail de mémoire :

A ma Tante Émilie NDIONE Pieuse et Généreuse, elle a préféré nous quitter sur la pointe des pieds sans prévenir.

A mon Tonton Georges Thiaty DIONE Humble et toujours dévoué, il savait jouer son rôle protecteur. Il a su me donner de l'assurance mais hélas ne m'a pas laissé le temps de lui montrer toute ma hargne d'aller de l'avant ; de le rendre fier de sa nièce. Lui aussi est parti si tôt.

Que la Terre de Dieu leur soit légère. A jamais ils resteront dans nos cœurs.

REMERCIEMENTS

Je remercie le Tout Puissant, à qui je dois ma réussite et toutes mes aptitudes à mener à bien mes études.

Un grand merci à ma mère Jacqueline DIONE qui a toujours été là pour les bons et moins bons moments, à mon papa Léon Marie dit Léoplold, Merci à mes tantes Eliane, Juliette, Cécile, Agnès, Raymonde ; Mes oncles, Tonton Marcel, Tonton Ndoye, Tonton Jean et tous mes parents.

Tous mes remerciements à M. Abdoulaye NIANG qui a bien voulu encadrer ce travail et qui a toujours été disponible pour nous.

Merci à l'ensemble du corps professoral de la Section de Sociologie à savoir M. Balla TRAORE, Mme Fatou DIOP SALL, M. Ibou SANE, M. Gora MBODJI, M. Alfred Inis NDIAYE, M. Issiaka Prosper LALEYE et à notre secrétaire tant dévouée Khoudia.

Merci à Tonton Ousmane NDOYE qui n'a ménagé aucun effort pour me mettre dans les conditions les meilleures et me soutenir durant mon cursus universitaire ; Mon cousin Al Asssane SENE qui a su m'encadrer et m'encourager ; Tous deux ont beaucoup contribué à la réussite de ce travail.

Je remercie tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à mener à bien le présent document, je veux nommer M. François, Jon, Abdoul SOW, Mme Suzelle, Sambou NDIAYE, Denis NDIAYE, Benjamin, M. YARO, Tonton Sidy, Abbé Moïse, Pierre, M. NIASS, M. Fallou MBACKE, Gnilane NDIAYE SYLLA.

Enfin Merci à tous mes camarades de promotion, et à tous les amis avec qui nous avons eu à partager des moments de bonheur, de folie et des instants de faiblesse, à savoir notre voisine de chambre Antoinette MENDES, Maïmouna THIAM, Marthe FAYE, Mireille MANGA, Baldé, Fanta, Khady, Sylvie MENDY, Nana, Serigne NDIAYE, Malick SANE.

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE : THEORIE ET METHODOLOGIE	6
INTRODUCTION	6
I - PROBLEMATIQUE	12
I-1- POSITION DU PROBLEME	12
I-2-ECLAIRAGE CONCEPTUEL.....	32
I-3- CADRE D'ETUDE	38
II - LA METHODOLOGIE.....	43
II-1- HISTOIRE DE LA RECHERCHE:.....	43
II-2- LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE :	43
II-3- LES ENTRETIENS EXPLORATOIRES :	43
II-4- LA TECHNIQUE :	44
II-6- LA POPULATION ENQUETEE	50
II-7- DEROULEMENT DE L'ENQUETE ET DIFFICULTES RENCONTREES	50
DEUXIEME PARTIE : IDENTIFICATION ET ANALYSE DU ROLE, DES FORCES ET FAIBLESSES DES OCB	52
II - LES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE	52
II-1- POURQUOI CETTE GRANDE TENDANCE A S'ASSOCIER ?.....	53
II-2-LA CAPACITE DES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRE DE BASE	55
II-3- IDENTIFICATION DES OCB	55
II-4. – CARACTERISTIQUES DES OCB DE LA COMMUNE.....	60
IV - ANALYSE PAR TYPE.....	62
IV-1- LES ASC :	62
IV-2 - LES ORGANISATIONS DE JEUNE FILLES	67
IV-3 - LES GROUPEMENTS D'INTERET ECONOMIQUE	69
IV-4- LES GPF/ MBOOTAYS	74
IV-5 - LES ASSOCIATIONS DE DEVELOPPEMENT DE QUARTIER	82
IV-6- LES ASSOCIATIONS A THEME	91
IV-7- LES ASSOCIATIONS FEMININES	100

IV-8- LES ORGANISATION A ECHELLE.....	103
TROISIEME PARTIE : LES O. C. B : RESSOURCE PERTINENTE ET DISPONIBLE FACE AUX NOMBREUSES INCERTITUDES DE LA VIE	110
III-1. REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES OCB : UNE ANALYSE PAR ZONE.....	114
III-2 RELATION DE PARTENARIAT : OCB ET APPUI EXTERIEUR.....	121
III-3. IMAGE GLOBALISANTE DES OCB.....	124
III-3-1. LES PRINCIPALES DIFFICULTES DES OCB	124
III-3-2. BESOINS PRIORITAIRES DES OCB	125
III-3-3. SUBVENTION ET / OU CREDIT	126
III-3.4. LES O.C.B FAVORISENT L'EMERGENCE D'UN TIERS SECTEUR ?.....	131
III-3.5. OCB ET POLITIQUE	134
QUATRIEME PARTIE : LE MOUVEMENT RAP A SAINT-LOUIS : ENJEU DE SOCIETE OU EFFET DE MODE	138
IV.1 ENJEU DE SOCIETE OU EFFET DE MODE.....	140
IV-2. RAP ET SOCIETE	146
IV-3. LE RAP VU PAR LES SENEGALAIS	151
IV-4. RAP ET POLITIQUE OU LA MONTEE DE LA CITOYENNETE AU SENEGAL.....	156
IV-5. LE RAP UNE MUSIQUE AU NOM DE LA COMMUNAUTE	160
CONCLUSION	164
BIBLIOGRAPHIE	173
ANNEXES.....	176

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : REPARTITION ADMINISTRATIVE DE LA REGION	38
TABLEAU 2 : ASSOCIATIONS THEMATIQUES : 15 SUR 153.....	39
TABLEAU 3 : GIE : 7 SUR 73	47
TABLEAU 4 : ASC : 08 SUR 82	47
TABLEAU 5 : OJF : 04 SUR 42.....	48
TABLEAU 6 : ASSOCIATION FEMININE : 02 SUR 25.....	48
TABLEAU 7 : ECHANTILLON DES OCB ENQUETEES	49
TABLEAU 8 : REPARTITION DES OCB / TYPE / QUARTIER.....	47
TABLEAU 9 : EFFECTIF DES ASC PAR QUARTIER.....	47
TABLEAU 10 : SITUATION PROFESSIONNELLES DES MEMBRES DES GIE.....	48
TABLEAU 11 : LES ACTIVITES DES GIE	48
TABLEAU 12 : DISPOSITION D'UN COMPTE	49
TABLEAU 13 : SECTEURS D'ACTIVITES DES GPF / MBOOTAYS	49
TABLEAU 14 : ACTIVITE PROFESSIONNELLES DE CES FEMMES	61
TABLEAU 15 : SYSTEME DE COTISATION DES GPF / MBOOTAY.....	62
TABLEAU 16 : RAISON DE PARTICIPATION AUX GPF / MBOOTAYS	71
TABLEAU 17 : EQUIPEMENT DES GPF	73
TABLEAU 18 : DISPOSITION D'UN COMPTE	74
TABLEAU 19 : GRANDS REPERES DU FAIT ASSOCIATIF	76
TABLEAU 20 : REPARTITION DES O.C.B. EN TROIS ZONES.....	78
TABLEAU 21 : ACTIVITES MENEES PAR LES OCB	79
TABLEAU 22 : REPARTITION DES OCB SELON LEURS DOMAINES D'INTERVENTION	80
TABLEAU 23 : LISTE DES STRUCTURES EN PARTENARIAT AVEC LES OCB ENQUETEES/SOUTIEN	82
TABLEAU 24 : LES CONTRAINTES DES OCB	97
TABLEAU 25 : BESOINS PRIORITAIRES DES OCB ENQUETEES	125
TABLEAU 26 : SUBVENTION ET/OU CREDIT	126
TABLEAU 27 : ÉCONOMIE POPULAIRE-SOCIETE CIVILE	129
TABLEAU 28 : REPARTITION DES GROUPES RECENSES :	138
TABLEAU 29 : EFFECTIF DES GROUPES DE RAP.....	139
TABLEAU 30 : NIVEAU D'INSTRUCTION DES ENQUETES	149
TABLEAU 31 : SITUATION PROFESSIONNELLE DES RAPPEURS	150
TABLEAU 32 : STRUCTURE D'AGE DES ENQUETES	153
TABLEAU 33 : ÉCONOMIE POPULAIRE-SOCIETE CIVILE	129
TABLEAU 34 : REPARTITION DES GROUPES RECENSES :	138
TABLEAU 35 : EFFECTIF DES GROUPES DE RAP	139
TABLEAU 36 : NIVEAU D'INSTRUCTION DES ENQUETES.....	149
TABLEAU 37 : SITUATION PROFESSIONNELLE DES RAPPEURS.....	150
TABLEAU 38 : STRUCTURE D'AGE DES ENQUETES	153

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : LA SOCIETE CIVILE :	35
--------------------------------------	----

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACEP : Alliance de Crédit et d'Épargne pour le Producteur
ADA : Association pour le Développement de l'Alphabétisation
ADQ : Association de Développement de Quartier
ADD : Association pour le Développement de Diamaguene
AED : Action-Enfance- Développement
AF : Association Féminine
ANAPHA : Association de Lutte contre l'analphabétisme adulte
AOF : Afrique Occidentale Française
APE : Association des Parents d'élèves
AT : Association à Thème
BICIS : Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Sénégal
CD : Comité Directeur
CE : Coopérative d'élèves
CEM : Cellule Ecole Milieu
CDEPS : Centre départemental d'éducation populaire et sportive
CNCAS : Caisse Nationale de crédit agricole au Sénégal
FAFS : Fédération des associations féminines du Sénégal
FISA : Fondation internationale de secours et d'amitié
FOJF : Fédération des organisation de jeunes filles
FGF : Fédération des groupements féminins
GPF : Groupement de promotion féminin
GERCOM : Gestion des Ressources Communautaires
GIE : Groupement d'intérêt économique
IDEN : Inspection départementale de l'éducation nationale
IEC : Information Education Communication
MPSAS : Mouvement pour la promotion sociale des aveugles du Sénégal
MTAN : Mouvement pour le Travail et l'assistance des Nécessiteux
ODCAV : Organisme Départemental de Coordination des Activités de Vacances
OCB : Organisation Communautaire de Base
ONG : Organisation non Gouvernementale
PNCA : Programme de Nutrition Communautaire
PRADEQ : Programme d'appui et de Renforcement au Développement des Quartiers
PMI : Petite et Moyenne Industrie
RAP : Real African People

PREMIERE PARTIE : Théorie et méthodologie

INTRODUCTION

« *Ni prince, ni marchand : citoyen*¹ » Ecrit par Marc Nerfin, ces mots soulignent l'émergence d'un phénomène mondial sans précédent : hommes et femmes, groupes et individus se regroupent pour agir ensemble et par eux - mêmes afin de changer les sociétés dans lesquelles ils vivent.

Au cours des deux dernières décennies des personnes de toutes classes croyances ou origines ethniques se sont organisées pour défendre la démocratie et les droits de l'homme. Se battre pour un développement plus équitable et un environnement plus sûr, ou tout simplement pour aider ceux qui se trouvent dans le besoin ou améliorer la qualité de vie quotidienne dans leurs quartiers et leurs communautés.

Se regrouper pour essayer de résoudre des problèmes n'est certainement pas une nouveauté. En effet de tout temps, les hommes se sont regroupés pour s'entraider et se protéger mutuellement. Le sentiment de compensation l'un pour l'autre est une qualité fondamentale de l'humanité. La solidarité et la coopération ont toujours caractérisé les relations et les liens sociaux entre réseaux familiaux, communautaires et amicaux. Les préoccupations et obligations que nous ressentons envers les membres de notre famille et nos voisins immédiats ne sont ni déterminées par nos propres intérêts, ni imposées par une autorité coercitive externe. Nous aidons ceux qui nous sont proches d'une manière spontanée, réciproque et avec compassion.

La nouveauté est l'extension de ces valeurs de solidarité et de responsabilité générale à un niveau mondial. Et il est vrai que la foi et la révolution se sont elles aussi étendues à une échelle mondiale.

Le mouvement massif et quasiment universel actuel visant à favoriser une participation et une influence plus importantes du citoyen est un phénomène nouveau. Il n'est pas uniquement soutenu par une structure à vocation universaliste. Il ne cherche pas à atteindre un pouvoir d'état. La représentation du citoyen se trouve au cœur du sujet. et il y

¹ Marc, Nerfin « *An introduction to the third system* » développement Dialogue, N)1, 1987, Page 170

a une myriade de citoyens aux visages, soucis et sources d'inspiration différentes dans le monde actuel. A cet effet, les interventions des citoyens sont aussi multidimensionnelles que sont diversifiées les ambitions des êtres humains, leurs situations sociales, leurs classes d'âges etc.

Ces actions peuvent intervenir à l'échelle locale ou à l'échelle mondiale, elles peuvent être modestes ou massives, permanentes ou éphémères, spectaculaires ou timides; mener à une confrontation ou une collaboration, être spontanées ou organisées. Elles peuvent être menées par de petites associations d'individus partageant le même point de vue ou par d'importants mouvements civiques. Selon les besoins du moment, ces actions peuvent combiner tous ces aspects.

« Les interventions des citoyens ont de multiples facettes : elles vont de l'action des femmes en Inde qui ont fait corps avec les arbres pour qu'ils ne soient pas battus, aux organisations écologiques mondiales faisant pression sur les gouvernements pour imposer leur point de vue sur le déséquilibre écologique. On les retrouve en Scandinavie où les étudiants ont offert l'argent qu'ils avaient gagné à des projets éducatifs du tiers monde² ». C'est toujours le sens civique qui pousse de courageuses femmes arabes à revendiquer leurs droits de citoyens, à exiger la protection des personnes torturées, dont quelquefois, elles ne peuvent pas prononcer les noms et dont les croyances politiques sont différentes des leurs. Les sources d'inspiration peuvent être spirituelles, religieuses, morales ou politiques.

« Les valeurs suivantes représentent le dénominateur commun de cette mosaïque en changement perpétuel : la solidarité et l'intérêt pour le sort et le bien-être des autres où qu'ils se trouvent qui ils soient ; le sentiment d'être seul responsable et de ne dépendre que de sa propre initiative pour faire ce qui est juste, l'urgence de faire don de soi, de partager de refuser l'injustice, la violence et l'oppression. Ce sont ces valeurs morales qui créent le dynamisme social et enrichissent la société civile³ ».

Toutefois, les intérêts et les inquiétudes peuvent varier d'un endroit à l'autre et d'une période à l'autre, mais les mouvements de citoyens, sont à présent un phénomène mondial constant. Et la ville de Saint-louis se trouve être le reflet même de ce dynamisme

² Oliveira, Miguel Darcy De ; Tandon Rajesh, in « *Citoyens du Monde ou le renforcement de la société civile mondiale* » Washington, 1955, 430 pages. Page 2.

³ - Idem. P.1

social sans précédent. En effet à Saint-Louis, une observation permet de noter l'ampleur et la multiplicité des formes d'organisations de la société civile. La prolifération du phénomène associatif se vérifie au niveau de toutes les couches sociales. Ces associations à vocation multiples concourent à permettre à leurs membres d'avoir plus facilement accès aux ressources stratégiques, ou encore à leur fournir un cadre sécuritaire sur le plan psychologique ou tout simplement un lieu de solidarité et d'optimisation des ressources individuelles.

L'initiative individuelle n'avançant plus à rien, il apparaît alors plus avantageux de mener des actions de masses, de se mouvoir dans des structures pour accéder aux ressources stratégiques. D'ailleurs, les programmes communautaires de lutte contre la pauvreté doivent s'appuyer résolument sur la mobilisation sociale afin de prétendre à une quelconque évolution. Relativement impuissant lorsqu'ils sont isolés, les pauvres cessent de l'être lorsqu'ils se mobilisent collectivement. Cependant ces activités exigent des investissements qui ne sont pas seulement financiers à savoir la volonté, l'esprit d'initiative, le courage...

« La mobilisation sociale est un processus complexe à long terme. Par ailleurs les populations peuvent avoir à se battre pendant de longues années dans un environnement injuste, mais en s'organisant de cette manière, elles ont une bien meilleure chance de succès. Dès lors, il faut voir en la mobilisation sociale, l'une des clefs de l'élimination à long terme de la pauvreté devant l'impossibilité des pouvoirs publics de lutter contre ce fléau. D'ailleurs l'un des aspects les plus troublants de nombreux programmes conçus pour réduire la pauvreté est qu'ils ne touchent pas ceux qui en ont le plus besoin⁴ ».

Devant cet état de fait, les populations se tournent vers les organisations susceptibles de leur procurer un tant soit peu d'autosuffisance sociale, morale, économique, d'autonomie. Ainsi, bien que l'environnement ne soit pas souvent favorable, l'initiative de créer une association semble obnubiler les individus. L'association apparaît alors comme une des multiples stratégies que développent les populations fortement ébranlées par la crise et qui l'appréhendent comme un instrument de facilitation pour la satisfaction des besoins personnels. D'où l'intérêt pour nous d'essayer de voir ce qu'il en est réellement des formes d'associations à Saint-louis. Les organisations communautaires de base jouent-elles un

⁴ - Nations Unies. Assemblée Générale, 48^{ème} Session. Point 91 de l'ordre du jour : « Développement et coopération économique internationale ». *Agenda pour le développement* : rapport du Secrétaire Général. Mai 94 : P. 396.

rôle civique? Permettent - elles aux citoyens de faire don de soi; les responsabilisent - ils assez pour qu'ils ne dépendent que de leurs propres initiatives ?

Avec le néolibéralisme, le désengagement de l'Etat, aidant, les populations ont senti l'urgence de partager leur lutte pour un bien être social d'où les activités de masse. « *Le contexte est aussi bien marqué par la fin des PAS qui visaient à rétablir les grands équilibres financiers monétaires et économiques. En d'autres termes de restaurer les capacités d'emprunt, à travers notamment des mesures drastiques d'austérité et de déflation. Dans le domaine de l'emploi on assiste à une croissance des licenciements pour des motifs plus ou moins évidents et à un rythme de recrutement presque au niveau zéro pour les diplômés, les débouchés se ferment brutalement les uns les autres*⁵ ». Au fil des ans, des jeunes, diplômés au pas laissés pour compte se transforment en une catégorie sociale, avec des revendications socio-économiques et politiques. C'est ainsi que des associations se créent pour appuyer et amplifier les revendications.

Par ailleurs certains affirment que la société civile est en Afrique en formation or pour qu'une société civile soit en formation au sens dynamique, il faut que les conditions favorables à son existence soient réunies. Concernant la société civile sénégalaise et plus particulièrement celle Saint-louisienne, le désengagement de l'Etat (dont nous avons fait état tout à l'heure) de plusieurs secteurs de l'économie et du social engendre la mobilisation sociale et par conséquent une société civile dynamique, apte à se prendre à charge. Tel est le contexte actuel dans lequel se déploie la société civile sénégalaise.

Notons que dans tous les pays du monde et plus particulièrement dans ceux du tiers monde, le sort des populations, leurs actions, leurs sources d'inspirations, leurs idées... préoccupent les chercheurs, les acteurs du développement. Quant à l'intérêt sociologique, il est porté sur tout phénomène social, sur tout fait nouveau. Tout concept revêt une importance capitale et doit faire l'objet d'une analyse minutieuse afin d'être compris cerné. Concernant la société civile, il s'agit pour nous de chercher à cerner ce concept. En effet, la société civile suscite beaucoup d'intérêt à nos jours. Concept nouveau certes mais n'empêche, elle porte une certaine enseigne dans la vie politique, sociale... surtout dans la communauté des chercheurs en général , de la sociologie en particulier.

⁵ ENDA ECOPOP – Atelier de réflexion et d'échanges sur la dynamique associative au Sénégal – 15, 16 juillet 1999 à Saint-Louis.

La réflexion porte sur la spécialisation d'un cadre d'intervention au sein duquel ceux qui s'y meuvent peuvent être identifiés comme étant des acteurs de la société civile. A Saint-Louis, l'ampleur et la prolifération des organisations pouvant être classées dans ce cadre d'intervention n'échappent pas à l'observation sociologique.

Ces formes d'associations dénommées organisations communautaires de base sont le lieu de mouvance de toutes les couches sociales.

Donc, comment expliquer le fait que la ville de Saint-Louis reste à l'état stationnaire, pourquoi n'y a-t-il pas de mieux-être social ? En outre, la société civile saint-louisienne malgré ses énormes potentialités semble rencontrer des difficultés de certains ordres. La société civile est la société des citoyens. Cependant, ces derniers adoptent-ils des moyens qui leur permettent d'atteindre ces objectifs ? Ainsi, après certains questionnements, après un essai de regard sociologique sur la ville, nous avons cru intéressant de chercher à savoir ce qu'en est réellement de ces OCB, du dynamisme de la société civile et de ses organisations à Saint-Louis.

En effet, la société civile tend à désigner la revendication d'une vie sociale et /ou économique organisée selon sa propre logique notamment associative et qui trouverait sa dynamique en elle-même plus que dans le rôle de l'Etat. D'où l'importance de savoir ce que recoupe une telle idée dans la société sénégalaise ? l'a-t-on simplement fait voyager de l'Occident à nos contrées ? Ne sommes nous pas en train de faire une confusion de genres entre nos formes d'organisation et celles qui existent dans les pays développés ? Quelle est la force de telles organisations ? Les mots épousent-ils les faits et correspondent-ils à la réalité qu'ils désignent ?

Il faut dire que depuis quelques années, on assiste à des conditions favorables à l'émergence d'une société civile au Sénégal. A la faveur du pluralisme démocratique accompagnée d'une relative liberté d'expression et d'association, de l'accroissement de la pauvreté (conséquence des PAS), des individualités se sont affirmées et des associations et ONG de diverses natures ont proliféré dans le paysage national pour répondre à des besoins spécifiques non ou mal pris en compte par les structures déjà existantes. Notre travail se veut être une lecture de la réalité, un regard sur les socialités quotidiennes successivement auprès des OCB précités. D'ailleurs, nous sommes tenté de nous poser des questions : Comment se fait-il que la recherche sociologique africaine ait si peu mis l'accent sur les réalités économiques et sociales que nous pensons fondamentales pour

comprendre le fonctionnement de nos sociétés, de l'économie populaire. « *Donc face à une pauvreté qui gagne du terrain de jour en jour en affectant plus durablement certaines catégories sociales notamment les femmes et les jeunes, un éclairage sur les caractéristiques de la dynamique sociale en cours dans la commune de Saint Louis devient un préalable dans tout processus de mise en œuvre d'initiative de développement*⁶ ». Il s'agit de faire le point sur les acquis et les contraintes qui pèsent sur les dynamiques de développement. L'étude menée dans la commune nous a édifié sur ces questionnements. Notre sujet de recherche porte sur : **La dynamique participative des associations de la société civile : les organisations communautaires de base et les mouvements de jeunesse dans la commune de Saint-Louis.**

⁶ - Abdoulaye NIANG – « *Intégration Sociale, Culture et Identité Territoriale à Saint-Louis* » assises de Saint-Louis septembre 98..

I - PROBLEMATIQUE

Pour contre carrer l'autorité impersonnelle des gouvernements, d'une part et le gain personnel intrinsèque au marché d'autre part, un tiers secteur à but non lucratif et non étatique existe à l'heure actuelle, dans pratiquement toutes les sociétés. *« L'affirmation de la primauté civile nécessite que soit énoncée une série de valeurs humaines universelles. La crise de moralité que l'on traverse aujourd'hui est jugulée par des citoyens grâce à leurs actions inspirées et basées sur un système de valeurs. De par le monde, la réponse humaine aux besoins et aux souffrances des individus et des groupes est d'inspiration spirituelle. En effet, les initiatives spontanées et engagées des citoyens sont toujours motivées par l'amour, la compassion et par l'intérêt porté aux autres. Ces valeurs et ces inspirations donnent sens et substances aux peuples⁷ »* Par ailleurs, dans un monde où l'acquisition matérielle et la consommation deviennent un trait de caractère dominant, il existe un besoin urgent d'ajouter une dimension spirituelle à l'inspiration humaine. Les valeurs de diversité, de tolérance, de pluralisme de paix et de justice, de solidarité et de responsabilité envers notre prochain et les générations futures doivent devenir un point d'encrage pour l'humanité et pour l'action civique mondiale.

I-1- POSITION DU PROBLEME

« La société civile mondiale est un phénomène nouveau. Sera-t-elle capable de générer l'énergie et les ressources nécessaires pour faire face aux problèmes et aux inquiétudes mondiaux⁸? » Cette grande question reste d'actualité et n'est pas encore résolue. Cependant, outre le concept de société civile mondiale, les seuls mots de société civile à un niveau moindre posent déjà problème.

La société civile pourrait être considérée comme un produit de l'histoire et le fondement d'un mouvement social. Elle est ainsi décrite par Monsieur Abdoulaye NIANG dans le n°2,3 de la revue sénégalaise de sociologie : *« la société civile nous apparaît de prime abord, comme étant faite d'hommes et de femmes, de toutes conditions, organisées ou non qui, librement et sous des formes publiques variées, s'engagent, en toute responsabilité, face à l'Etat ou à toute autorité reconnue (personnes morales ou*

⁷ Miguel Darcy de Oliveira et Rajesh TANDON in « *Citoyens du Monde ou le renforcement de la société civile mondiale* » Washington, ed. civicus, 1955, 430pages. Page 12.

⁸ Idem. Page 6

physiques) à prendre en charge la quête de solutions de ce qui à leurs yeux et dans la cité constituent des urgences non ou insuffisamment pris en compte ».

En effet « la société civile pourrait - on dire est dans notre contexte un concept fictif d'une réalité inachevée . Et c'est parce qu'elle se définit, se structure et se déploie fondamentalement par rapport à l'état que la société civile s'investit dans le champ social pour en assurer la continuité là où l'état pour les besoins de son modèle gestionnaire, le parcellise à travers des secteurs dits politique, économique, culturel, social, scientifique, technique, éducatif, diplomatique, sécuritaire... qui correspondent techniquement et institutionnellement à des ministères avec leurs relais administratifs⁹ »

Théoriquement, lorsque la « société civile » est opposée du point de vue de son cadre définitif à la « société politique », il faut comprendre par cette dernière la sphère étatique dans ce qu'elle a à la fois d'impersonnel, de symbolique, de mythique et de technologique (savoir et modèle gestionnaire).

L'Etat gère la stabilité et la cohérence typologique du « tout ». Là où la société civile tire son identité protestataire et suggestive des distorsions, des dysfonctionnements et des abus de ce « tout ».

Contre pouvoir ? Sans doute. Mais aussi très probablement, mécanisme d'amplification des demandes sociales dont la vocation est de crever la surdité étatique. Nous pensons ainsi fortement que les notions de « personnalités de la société civile » ne renvoient à rien car la société civile est fondamentalement un mouvement une dynamique collective. Or, il est devenu fréquent (oh combien commode) de voir beaucoup de sénégalais, parce qu'ils ont démissionné d'un parti ou parce qu'il n'ont jamais milité dans un parti, brandir soudainement le manteau de la « société civile ». Tout se passe comme si l'action politique se réduisait à une posture partisane.

Dès lors, l'exercice peut être périlleux lorsque certaines personnalités et certains groupes, pas forcément mal intentionnés exhibent soudainement le concept de société civile pour se greffer dans certains processus. Certes, il est du droit des citoyens de choisir les formes d'action et d'engagement en dehors des appareils politiques existants sous forme de partis, mais de là à déployer cette position dans une grave confusion conceptuelle, il y a un pas que les intellectuels ne doivent pas franchir. A coup sûr, le maniement maladroit d'un concept peut aboutir à des dérives dangereuses dans la conception. Comme l'a

⁹ - cf l'article de El Hadj KASSE, « la société civile ,un concept fictif d'une réalité inachevée », *Sud Quotidien* N° 1169, page 11.

souligné Monsieur Boubacar LY dans l'éditorial de la revue sénégalaise de sociologie n°2,3 « *La question de la société civile est une question difficile car le concept lui-même est d'une ambiguïté à laquelle se sont heurtés tous ceux qui ont eu à le traiter, certains d'entre eux, notamment au Sénégal, ayant eu à le qualifier de « concept flou », « d'arlésienne », de « nébuleuse » etc... S'il en est ainsi c'est parce qu'il est « polysémique » et que plusieurs significations lui ayant été données, il est difficile de dire – alors que cela apparaît fondamental à un sociologue – quelle est sa signification exacte et ce qui dans la pratique, ne relève pas de lui. Il est traité par différentes disciplines, chacune dans sa perspective.*

Le problème se pose alors de savoir comment la sociologie doit le faire pour sa part. Doit-elle accepter le concept en tant que tel parce qu'il revêt pour lui un caractère heuristique, opérationnel, ou doit-elle lui préférer un autre ? Autrement dit la question, telle qu'elle se présente à elle, est pour le moment d'ordre essentiellement épistémologique et conceptuel. Elle l'est tant au plan de la sociologie générale qu'à celui de la sociologie africaine. La clarification s'impose en effet aussi bien dans le domaine de la théorie générale que dans son application à l'Afrique compte tenu de sa spécificité¹⁰ ».

A bien analyser le discours et l'argumentaire des « civils », on est porté à croire que les partis politiques sont animés par, je m'excuse de l'exagération des « extraterrestres » tandis que leur « critique » « société civile » serait la masse des citoyens (invisibles et sans doute derrière eux). Un minimum de prudence peut faire éviter cette erreur car philosophiquement et historiquement la société civile, dans la lettre et l'expérience, est embryonnaire. A ce propos, une lecture minutieuse de l'article de El Hadji KASSE sur les écrits du sociologue Malick NDIAYE pourrait être prétexte à une problématisation de la société civile dans notre pays. Malick NDIAYE écrit : « *Tant que la vie intellectuelle était confinée aux cadres étriqués des lamanats disséminés sur les vastes territoires, elle ne s'élevait guère au-dessus de la sagesse géronto-cratique et pour ainsi dire elle n'obligeait pas car la tradition était suffisante à elle seule pour opérer les corrélations sociales, sans qu'il eût besoin de secouer l'autorité. Mais sitôt qu'avec la centralisation monarchique qui mit fin au régime des lamanats indépendants et instaura la suprématie des Dyos, des wagadu ou des dényanké (...) des idées neuves non contrôlées par la tradition surgirent à la faveur de cette dernière, qui revêtirent, sous forme de pensée souvent non conformiste et contestataire le manteau critique, ici des jâmbur et des seriñ, appuyés sur les baadolo,*

¹⁰ Boubacar Ly, éditorial revue sénégalaise de sociologie, n° 2 / 3 Janvier 1998/99, page 10

là, les torobé ancêtres des almaami du Fouta Toro¹¹ ». Cette distance entre la monarchie et certaines formes de consciences et de pratiques avec leurs expressions organisées, elles mêmes inachevées et floues, constituent un référent capital pour la saisie du concept de société civile dans le contexte sénégalais.

Par ailleurs, le rôle de la société civile est l'une des questions les plus controversées du débat politique africain. En effet, à l'aube des indépendances, l'on a cru que seul l'Etat avait la capacité et l'autorité de mobiliser les ressources internes et externes nécessaires pour une croissance économique et un développement durable. Les dirigeants politiques, formés à l'école nationale s'attribuèrent le monopole de définition des politiques conformes aux intérêts du peuple et traduisirent leurs aspirations nationalistes dans des plans de développement économique et social élaborés par des experts dans le secret de leur cabinets.

Trente ans après, il ne fait plus l'ombre d'un doute que la gouvernance centralisée et bureaucratique, pratiquée après les indépendances, n'aura produit comme résultat qu'un interventionnisme tentaculaire de l'Etat dans toutes les activités et secteurs de la société, étouffant l'imagination créatrice spontanée des forces sociales. Et avec la crise financière qui s'accroît dans les années 1980, la notion de société fit une percée fulgurante dans le discours politique. *« La question de la société civile a repris du service de nos jours et l'on peut se poser la question de savoir si elle n'est pas à nouveau fonctionnelle quand on sait qu'elle a resurgi au moment où les régimes et états socialistes se sont écroulés après une longue période de contestations et de luttes sociales internes et multiformes, favorisant ainsi le triomphe du libéralisme et partant la mise en cause, un peu partout de l'état dans ses rapports avec la société (...) cette nouvelle mise en cause de l'état a sans doute été à l'origine du réchauffement de la question de la société civile et des nombreuses tentatives de conceptualisation et de théorisation dont elle est l'objet au niveau mondial et africain¹² ».*

Intéressons nous, pour notre part au concept et à la constitution de la société civile.

¹¹ cf l'article de El Hadj KASSE, « la société civile ,un concept fictif d'une réalité inachevée » , *Sud Quotidien* N° 1169, page 11.

¹² Boubacar Ly, éditorial *Revue Sénégalaise de Sociologie*, N°2/3 Janvier 1998 / pp 9-10

I-1-1- La société civile : une nébuleuse.

L'engouement pour la société civile ne saurait masquer la polysémie qui entoure le concept. La notion a été en effet tellement galvaudée et manipulée qu'une clarification conceptuelle s'impose en sciences sociales. Par ailleurs « *la Sociologie a plus que toute autre science, besoin de cadres conceptuels épurés et précis en raison de son domaine et de sa méthode exceptionnellement complexes*¹³. » Parmi les essais de systématisation avancés par les auteurs, reviennent le plus souvent :

a- une classe moyenne non organisée dans les partis politiques.

b- Un ensemble de groupes organisés tels que les syndicats, les associations professionnelles, les coopératives, les mouvements d'étudiants, les organisations réunies autour de la défense de leurs intérêts sans aucun soutien de l'Etat.

c- Des groupes organisés autour d'un agenda politique et poursuivant ouvertement un objectif de conquête du pouvoir.

d- Plus récemment des organisations non gouvernementales agissant sur des terrains non ou mal occupés par l'administration publique.

Egalement, la plupart des auteurs qui ont travaillé sur le concept de société civile s'accordent sur la définition suivante : **La société civile est cette partie de la société en général, qui consiste en des individus et groupes d'individus dont les opinions, attitudes et vécus quotidiens ne dépendent pas de la volonté et du soutien de l'Etat. Autrement formulée, la société civile est cet espace de la sphère politique qui se développe avec une relative autonomie, voire une distanciation volontaire à l'égard du gouvernement, dans ses activités et dans la défense de ses intérêts.**

La constitution de la société civile

Dans le langage courant et populaire, l'expression « société civile » est utilisée en opposition aux politiques, dont on estime généralement qu'ils ont fait faillite. Employée dans ce sens, elle a un caractère informel et global. Elle désigne en effet toute la société

¹³ G. Gurvitch, « Traité de Sociologie », Paris, PUF, 1968 ; pp 155

en tant qu'elle « ne fait pas de politique » et recoupe, dans une certaine mesure l'expression « majorité silencieuse » qui sert à désigner « tous ceux qui ne font pas de politique » mais qui, dans certaines circonstances peuvent y faire irruption et changer le cours des choses.

Dans le contexte africain, il est clair que la société civile est en formation et par conséquent, il est difficile de procéder à une classification des organisations qui la constituent. Il existe cependant plusieurs individus et groupes dont la vocation est de jouer ce rôle, d'où l'intérêt de tenter une classification non exhaustive en quatre groupes distincts :

- Le premier groupe est celui qui comprend les professions indépendantes, avocats, médecins, professeurs d'universités, journalistes, étudiants et leaders de l'opposition. Ce groupe est constitué par des personnes qui, pour des raisons différentes interviennent activement dans la représentation et la défense des intérêts de la société civile.
Les hommes politiques ont singulièrement la capacité d'être actifs, quand ils sont dans l'opposition, mais une fois au pouvoir, ils cessent de se faire remarquer dans la défense militante des intérêts de la société civile.
- Le deuxième groupe concerne les organisations formelles telles que les ONG, les chambres de commerce, les clubs, les partis et les associations de jeunes et de femmes, les groupements religieux, les organisations de défense ou de promotion des droits humains, les syndicats ou associations de journalistes.
- Le troisième groupe est constitué par les organisations à base ethnique ou tribale qui travaillent en milieu rurale sur la base d'un programme de mise en valeur de leur terroir.
- Le quatrième et dernier groupe est celui des ONG internationales, des bailleurs de fonds et fondations intervenant à l'intérieur du pays et soutenant les actions de la société civile.

De ce point de vue, il apparaît que les deux premiers groupes ont une base urbaine, ont des traditions différentes de celles du troisième groupe, sont élitistes et représentent des intérêts qui ne coïncident pas toujours avec l'intérêt général de la société globale. Ils sont puissants et sont plus actifs dans la défense de leurs intérêts. Toutefois, il est à noter que la société civile dans son développement rencontre des contraintes. En effet, les conditions historiques, politiques et économiques de l'émergence de la société civile africaine font qu'il est peu probable qu'elle puisse se développer de la même manière qu'en Occident. *« La société civile dans le contenu comme dans les formes de ses manifestations est fortement dépendante de l'histoire de ces peuples et de la façon dont ceux-ci assument activement cette histoire.*

La nature des buts poursuivis par la société civile, les formes dominantes d'expression de celle-ci , ainsi que les domaines où ces formes se manifestent le plus, sont variables d'une société à une autre, d'un groupe social à un autre et d'une époque à une autre ¹⁴»

Il faut dès lors relever les confusions fréquentes dans l'usage du concept et l'urgence pour les spécialistes des sciences sociales d'en préciser le contenu. On a pu constater, en particulier dans la dernière décennie, une profusion d'ONG et de GIE dont les activités et la viabilité sont plus que douteuses. Il semble évidemment que la plupart d'entre elles ont été créées pour plus « capter » des financements ou bénéficier d'exonérations fiscales que pour mener des activités de développement individuel ou social. Certaines ne sont constituées que par une et unique personne, alors que d'autres fonctionnent dans une opacité totale, refusant de collaborer ou de coopérer avec les autres institutions qui interviennent dans le même domaine.

Il faut par ailleurs souligner la menace ethnociste et fondamentaliste dans les sociétés où les équilibres sociaux sont fragiles. Or un peu partout des groupements se réclament de la société civile, se constituent sans aucun contrôle et sur des bases peu transparentes. Enfin, une contrainte majeure est l'absence d'un environnement politique démocratique apte à promouvoir l'éclosion des initiatives et l'assumption des responsabilités civiles des africains. Certains affirment que la société civile est en Afrique en formation. Or pour qu'une société civile soit en formation au sens dynamique, il faut que les conditions favorables à son existence soient réunies. Ces conditions sont, à notre sens,

¹⁴ Abdoulaye NIANG, « la société civile une réalité sociale en question », *Revue sénégalaise de sociologie* n° 2/3, Janvier 1998/99 page 37

principalement l'existence d'une sphère publique différenciée de la sphère privée, de la citoyenneté.

Si l'on reste au Sénégal, on constate une situation mixte qu'on pourrait qualifier de bureaucratie patrimonialisée. La trajectoire historique est inversée ; alors qu'en Europe, on tend à passer d'une domination patrimoniale à une domination légale, en Afrique on assiste à l'importation de structures bureaucratiques qui se trouvent patrimonialisées par les agents. Il existe une différenciation structurelle du public et du privé, mais elle ne s'accompagne pas d'une différenciation fonctionnelle. Il y a contradiction partielle entre les normes juridiques et les normes ethnico-culturelles elles-mêmes. D'où la difficulté d'instaurer un Etat de droit. Si les normes publiques ne peuvent pas s'appuyer sur des normes culturelles, elles restent largement inopérantes. Or, il n'est pas contestable que l'idée d'une « républica » est apparemment étrangère aux pays africains . Il y a contradiction manifeste entre les normes juridiques importées et les normes culturelles d'origine traditionnelle. Par exemple, la norme juridique exige que l'on recrute le fonctionnaire en fonction des critères impersonnels de mérite et de compétence. La norme culturelle d'origine traditionnelle exige qu'on aide ses parents et qu'on les recrute parce qu'ils sont des parents.

En d'autres termes, la loyauté est due à la famille avant d'être due à l'Etat. Formellement, on respectera les critères publics de recrutement sur concours et diplômes : c'est sur une base méritocratique que devra se recruter la nouvelle classe dirigeante que certains ont qualifiée de « bourgeoisie du diplôme » ou de « technocratie », mais parallèlement, tout sera mis en œuvre (fraudes, passe-droit) pour contourner ces normes. Il n'empêche que le diplôme est devenu, quelles que soient les conditions de son obtention, une condition nécessaire au recrutement dans la fonction publique. Cet exemple démontre qu'il n'y a pas seulement contradiction entre normes juridiques et culturelles, mais qu'il y a aussi contradiction entre les normes culturelles d'origine traditionnelle et les normes culturelles d'origine étrangère dans la mesure où ces dernières ont été en partie intériorisées.

La complexité est sans doute plus grande entre les différents phénomènes, mais on peut aisément faire le constat d'une difficulté à faire émerger en Afrique un intérêt commun donc public au niveau de la société dans son ensemble. Le problème demeure dès lors entier quant à la constitution de la société civile en Afrique. Le sens civique des populations ne semble pas être chose acquise en Afrique. Toutefois, les citoyens sont-ils

assez imprégnés de leurs droits, et devoirs? Qu'en est-il de la citoyenneté dans nos sociétés ?

Pour beaucoup d'entre nous, le concept de citoyenneté est un acquis, réduit à des expressions symboliques et minimales comme la possession d'un passeport ou l'acte de voter.

I-1-2- Le concept de citoyenneté

Depuis quelques années, on procède à une reconceptualisation de la citoyenneté en partant en particulier de la réflexion concernant les exclus de la citoyenneté. Lieu charnière entre droit, démocratie et société, la citoyenneté est revendiquée en tant que principe qui légitime la conquête de nouveaux droits par les citoyens, et les sources du questionnement sur la problématique de la citoyenneté sont multiples. Plus qu'un questionnement, on pourrait même parler d'une « crise » de la citoyenneté tellement les bases traditionnelles du rapport entre la société et l'Etat connaissent de profondes mutations. Cependant ,

certaines penseurs occidentaux, comme Barber, ont affirmé récemment « que les bases de la citoyenneté sont à ce point sapées par l'hégémonie croissante de l'idéologie et des institutions du marché, qu'il ne restera plus bientôt de citoyens mais seulement des consommateurs ».alors que, « *la citoyenneté renvoie à l'idée d'appartenance à une communauté politique, territoriale qui confère des droits et impose des obligations uniformes, indépendamment, en principe, de notre appartenance à des collectivités particulières (sexes, lignages, tribus, corporations, castes, communes, classes, religions¹⁵)* »

Toutefois « *c'est par et dans l'action de la société civile réelle que le citoyen, en définitive, se définit et se construit, en cherchant à être à la fois maître de son destin et co-organisateur ou co-régulateur du destin collectif¹⁶* ».

¹⁵ In Olivier Duhamel et Yves Meny (dir), « *Citoyen* ». Dictionnaire Constitutionnel, Paris PUF, 1992, pp 143/145

¹⁶ Abdoulaye NIANG *Revue Sénégalaise de Sociologie* n°2/3, Janvier 1998/99, page 60

Qu'est-ce que la citoyenneté ?

Deux approches théoriques de la citoyenneté sont présentes dans la littérature depuis très longtemps et continuent d'être les points de référence dans les discussions. Il s'agit d'une part du courant libéral pour qui la citoyenneté est avant tout le fait de droits individuels face à l'Etat. D'autre part, le courant de pensée républicain met l'accent sur l'aspect « communauté de valeurs » qui fondent et orientent des actions en faveur du bien commun. On peut du reste exprimer autrement cette dichotomie comme étant la distinction entre le « civil » relevant de la tradition libérale et le « civique » attachée à la tradition républicaine. Beaucoup d'organisations, en particulier celles des droits de l'Homme ont tendance à privilégier l'aspect civil sur l'aspect civique de la citoyenneté. Par ailleurs, on peut dans cet effet de systématisation, distinguer le citoyen de l'individu. En effet, le citoyen n'est pas la personne physique mais plutôt la personne politique qui prend part aux décisions engageant la vie de la communauté et qui est reconnue par la société comme étant habilitée à ce faire.

Comme l'a souligné Ousmane KANE dans le n°2,3 de la *Revue sénégalaise de sociologie* : « *le citoyen, dans la théorie politique moderne, détient un ensemble de droits civils (égalité devant la loi, la liberté de la personne, la liberté de parole, de pensée et de croyance, le droit de propriété et de passer contrat) ; politiques (le droit d'élire et d'être élu et de participer au gouvernement) ; et sociaux (le droit à l'instruction, aux soins etc. ...). La citoyenneté suppose aussi des devoirs, dont principalement le respect des lois et des institutions. Ces lois sont promulguées par un Etat en l'occurrence l'Etat – nation moderne*¹⁷ ».

Le droit citoyen fondamental est le droit d'avoir des droits. Le fondement de la citoyenneté est l'établissement d'un consensus dans une société sur la légitimité d'avoir des droits et l'imposition de la reconnaissance de cette légitimité par la communauté des citoyens à l'Etat. Là où la communauté n'a pas réussi à imposer cette légitimité à l'Etat, le statut de citoyen n'existe pas, et l'Etat agit envers la population avec paternalisme et autoritarisme. D'où la nécessité pour les citoyens de s'affirmer comme tels en valorisant constamment leur statut de citoyens vis à vis de l'Etat. Dans ces efforts d'autonomisation, on retrouve des hommes, des femmes mais surtout des jeunes. « *Ceci veut dire qu'il ne peut y avoir*

¹⁷ Ousmane KANE ,Editorial *Revue sénégalaise de sociologie* n°s 2et 3 janvier 98/99

de société civile que quand réellement certaines conditions minimales sont remplies au niveau individuel et/ou collectif :

- La conscience que l'on a, en partie tout au moins, la responsabilité de son propre destin individuel ; ceci suppose la conscience de sa propre liberté, de ses droits et aspirations légitimes, ainsi que le refus toujours individuellement assumé, de soumission à toute forme d'allégeance mentale dégradante qui limite la liberté de penser et celle de choisir en toute conscience ;

- La conscience que ce destin individuel est, dans une large mesure, dépendant du destin collectif du groupe dans lequel on vit, ceci suppose l'acquisition d'un minimum d'instruction nécessaire pour disposer d'une certaine autonomie stratégique dans la quête de l'information sur son environnement et dans l'analyse des interrelations et interactions en cours dans celui-ci. Mais là où l'analphabétisme domine, l'existence des médias libres (la radio et la télé surtout) permet à la majorité de la population d'accéder à cette information nécessaire à la prise de conscience de cette interrelation et à l'autodétermination responsable du citoyen¹⁸.»

Nous avons déjà souligné de nombreux maux de nos sociétés. Cependant, ces maux tendent à être éradiqués par les nouvelles générations qui adoptent vis à vis de l'Etat un nouveau type de comportement. De plus en plus en effet, les jeunes ont une attitude de défiance voire d'irrévérence par rapport aux autorités. Sans aller jusqu'au nihilisme, ils cherchent néanmoins de nouvelles références pour bâtir une nouvelle société à partir d'une citoyenneté réinventée. Pour cette raison, *« la thèse de la manipulation que certains brandissent pour expliquer cette frénésie revendicatrice des jeunes ne résiste ni à l'analyse, ni à l'observation de la réalité des faits. Elle reviendrait en effet à dénier aux jeunes toute capacité à exercer au cours d'une longue durée une action politique indépendante qui ne soit pas dominée et récupérée par des forces aux intérêts très éloignés du mouvement initial des jeunes¹⁹»* Or, en Côte d'Ivoire par exemple, certains observateurs sont même allés jusqu'à attribuer à la seule jeunesse la paternité de l'instauration du multipartisme en 1990. Au Sénégal, c'est cette même jeunesse qui a été à l'origine de l'alternance avec le vote massif qu'ils ont fait pendant les élections présidentielles pour le compte de l'opposition. Cependant, le rôle fondamental de cette frange de la population dans le mouvement de démocratisation en Afrique ne doit pas faire perdre de vue la conjonction d'un certain nombre de facteurs comme la situation

¹⁸ Abdoulaye NIANG *Revue sénégalaise de sociologie* n°s 2et 3 janvier 98/99 p. 55

¹⁹ cf article Moussa DIARRA « la jeunesse un segment incontournable qui manipule qui ? », *Sud Quotidien* n°1194 du samedi 29 mars 1997 ,p.4et 6

économique, les blocages socio-politiques... Mais dans tous les cas, avec les nombreux mouvements de protestation dont ils sont les initiateurs, les jeunes sont considérés par certains observateurs comme les véritables détonateurs des changements qui s'opèrent.

En Afrique, la majorité de la jeunesse a moins de trente ans et se montre très peu réceptive à l'évocation glorieuse du passé dans laquelle semblent se complaire des gouvernements jugés monolithiques et déphasés. Selon P. Tedga dans son ouvrage intitulé Ouverture démocratique en Afrique Noire, « *devant le refus du multipartisme, les dirigeants africains ont favorisé l'émergence d'un groupe politique informel et incontournable : la jeunesse. Elle a délié la langue à une opposition jusque là clandestine*²⁰.» Au Bénin par exemple, ce sont les jeunes qui ont fait fléchir le régime pseudo marxiste léniniste de Mathieu Kérékou lorsqu'ils ont dépassé l'aspect alimentaire des revendications corporatistes pour en faire des interrogations sur leur avenir et celui de la société en général. Toutefois, malgré l'utilisation très fréquente du terme, le concept de jeunesse n'est pas sans ambiguïté. Même s'il n'est pas aussi équivoque et problématique que la notion de société civile, le concept de jeunesse en tant que force dynamique n'en requiert pas moins une définition précise et une délimitation des différents aspects qui doivent fonder son analyse et sa compréhension.

I-1-3- Le concept de jeunesse

La jeunesse n'est qu'un mot, disait P. Bourdieu. Il suffit de se pencher avec quelque « intention scientifique » sur la jeunesse pour se rendre compte qu'il s'agit pas d'un simple mouvement d'humeur. Ce qui ne veut nullement dire que la jeunesse n'existe pas ou que ce soit un concept vide de sens. Il faut donc définir la notion de jeunesse et en préciser les contours conceptuels. La définition par l'âge n'est pas satisfaisante car elle peut être différenciée d'une société à l'autre. La définition par la dépendance ne l'est pas non plus car elle est fonction du sexe, de la situation géographique et de l'appartenance sociale. Mot valise, la jeunesse est sacralisée par le pouvoir, pour l'avenir et dans l'abstrait. Mais concrètement et dans le présent, elle pose problème et doit se soumettre au contrôle social. Si jusque-là la jeunesse n'a pas constitué un objet d'analyse, c'est qu'elle est un phénomène apparu avec la société et l'économie modernes. Mais sans l'ignorer

²⁰ idem

totallement, la société traditionnelle intégrait de façon relativement précoce sa jeunesse comme membre à part entière de la communauté dès la sortie de l'enfance.

De nos jours, l'intégration dans le marché du travail, la croissance démographique, l'exode rural, le déclin de l'économie domestique, la scolarisation, l'urbanisation, l'inadaptation des formations aux besoins du système productif ont donné un contenu problématique au phénomène de la jeunesse. La société est soumise à des processus de désintégration dont les jeunes sont à la fois les victimes et les agents. L'exode rural traduit souvent la marginalisation sociale de la jeunesse qui prend conscience des impasses auxquelles conduisent les modèles de développement. Les mots clés de notre situation sociale seront donc jeunesse – société – développement.

Contrairement aux autres groupes socio-démographiques, la jeunesse n'a pas constitué un objet d'analyse privilégié pour les sciences sociales. Le silence théorique est à ce sujet, particulièrement frappant surtout dans les pays en voie de développement. Nombre d'institutions scientifiques et de chercheurs spécialisés dans le développement, même les plus productifs avouent volontiers n'avoir pas accordé d'intérêt à ce groupe en tant que tel et paraissent surpris par cet oubli fâcheux.

Il n'y a manifestement aucune commune mesure entre la dimension et la gravité des problèmes dits de jeunesse tels qu'ils sont perçus par la société et la faiblesse de la production scientifique qui leur est consacrée. Les raisons qui peuvent expliquer cette lacune peuvent être cherchées dans une large mesure dans le fait que la jeunesse se présente comme un phénomène historiquement nouveau pour les investigations des sciences sociales. Mais cette tentative d'explication ne peut être que partielle. En effet, les sociétés traditionnelles ignoraient le concept de jeunesse tel qu'il est vécu et analysé aujourd'hui. La sublimation des valeurs comme l'honneur et la solidarité au sein du groupe pour les jeunes gens ainsi que le mariage précoce surtout pour les jeunes filles était un puissant facteur d'intégration sociale. L'observance de telles normes culturelles ne pouvait s'accommoder de ce passage à vide correspondant grosso modo à la phase jeunesse dans la vie de l'individu d'aujourd'hui.

Par contre, en Occident, le développement industriel et technologique, la nécessité de préparer la force de travail à assumer des tâches économiques de plus en plus complexes

et la conquête du droit au savoir ont déterminé dans la vie des hommes une période transitoire assez longue entre l'enfance et l'âge adulte. Donc, pour les sociétés traditionnelles, l'observance de ces normes ne pouvait s'accommoder de ce passage à vide d'autant plus que l'espérance de vie était et reste toujours faible dans ce type de société. Dans ces conditions, la jeunesse telle qu'elle est perçue aujourd'hui avec les images d'oisiveté et d'irresponsabilité qu'elle suscite dans l'imagerie populaire pourrait être lue comme un gaspillage dont les conséquences peuvent porter atteinte à la survie du groupe. Ceci ne veut nullement dire que les sociétés ignoraient totalement le phénomène jeunesse. On peut évoquer le cas de certaines sociétés qui disposaient même d'institutions solides et éprouvées pour l'encadrement des jeunes : « Futuwa », chez les arabes, « Samaria », « naam »,.. Mais si dans le cas des arabes, il s'agit d'institutions exclusivement citadines (n'existent pas chez les nomades par exemple) ailleurs, il s'agit d'institutions produites par la société pour encadrer et intégrer étroitement les jeunes dans le processus de production tout en les formant aux responsabilités qui les attendent en tant que membres à part entière du groupe.

Tout comme la monétarisation des rapports économiques, l'urbanisation et la scolarisation, la jeunesse est un phénomène qui s'est instaurée de façon récente et dont la réalité sociale est attestée par les problèmes attribués habituellement à la jeunesse. Par ailleurs, si nul ne songe à contester la réalité du phénomène, ni son caractère populaire dans les sociétés dominées d'aujourd'hui, il est en revanche moins commode de définir la jeunesse. Il est à peine plus aisé de donner du jeune une définition qui résiste au temps et à l'espace. Même la définition la plus étroitement normative comme celle chronologique ne manque pas de soulever de nombreuses interrogations. Toutefois, on peut admettre intuitivement que la jeunesse puisse se situer quelque part entre l'enfance et la phase adulte. De la sorte, on peut procéder à un classement par âge, ce qui reviendrait à s'imposer des limites pour construire des catégories bâties statistiquement et ayant de ce fait un contenu social évident. Comme toutes les grandeurs statistiques, une répartition en classes d'âge est nécessairement arbitraire. L'âge est une grandeur statistique socialement manipulable. Un individu peut avoir un âge biologique et un âge social qui ne coïncident pas nécessairement. Le phénomène universel du travail des enfants nous en donne le meilleur exemple. Dans ces sociétés dominées, en regard de la biologie il s'agit d'enfants, mais du point de vue socio-économique, ce sont des adultes. Pour ces enfants, la phase jeunesse peut être considérée comme étant partiellement court-circuitée.

On voit donc, déjà à ce stade, que le concept de jeunesse couvre des réalités socialement différentes n'ayant rien de commun sinon l'âge dans l'acceptation biologique du terme. Alors, si pour définir la jeunesse, on retient des paramètres tels la dépendance, la négation de certains droits reconnus aux seuls adultes, des considérations juridiques et les relations avec la famille, alors il n'est rien de plus aisé que de montrer qu'en regard du sexe, de la localisation géographique et de l'appartenance sociale, les groupes de jeunes vivent différemment leurs conditions de jeunes. L'état de jeune sans spécification n'est ni source d'homogénéité sociale, ni une cause de solidarité du groupe. La définition du concept de jeunesse pose de nombreux problèmes. La polysémie qui s'attache au terme de jeunesse en fait un « mot-valise » dont la nécessaire explication du contenu oblige à tenir compte de considérations diverses. La jeunesse est finalement une notion faussement familière et toute définition globalisante serait totalement inopérante.

Le discours officiel a tendance à sacraliser les jeunes et la jeunesse pendant que les institutions leur impose un contrôle étroit et pesant. Ramenant ainsi ce discours à ses arêtes, elles révèlent le vrai sens du message. On loue les jeunes mais on ne leur laisse aucune possibilité de s'exprimer de façon autonome. L'énergie reconnue à la jeunesse cache à peine la crainte de la voir déborder le contrôle social. La jeunesse est ainsi tenue dans une suspicion d'autant plus grande que le rythme accéléré de reproduction humaine a contribué à en faire le groupe démographique le plus important. On lui reconnaît ainsi le pouvoir que confère le nombre, de se constituer en péril menaçant les adultes dans leurs attributions. De là, provient le souci permanent de ces derniers de renvoyer les jeunes à leur jeunesse qui apparaît dès lors comme centre de regroupement et de tri social de tout ce que la société considère comme jeune.

Sur le plan psychologique, la phase jeunesse est généralement vécue comme une période d'incertitude et de quête de l'identité. Dans nos sociétés, les pesanteurs de toutes sortes rendent cette période particulièrement douloureuse. En effet, à l'âge où l'on projette habituellement de reconstruire le monde, les jeunes Africains prennent conscience qu'ils sont engagés dans des voies qui ne mènent nulle part, sinon vers des modèles préconçus et imposés par des organismes internationaux comme le FMI. En outre, à partir du destin forgé aux jeunes par le modèle conventionnel de développement au bout de plusieurs décennies d'application, on pourrait proposer des éléments dans l'éclairage conceptuel :

- La phase jeunesse est une période de rupture de la dynamique sociale non seulement entre les classes d'âge mais aussi entre la jeunesse et les groupes dominants de la société, c'est à dire la société elle-même. Cependant, dans toute société l'homme est mû par un désir constant de s'affirmer, de consolider ses liens avec les autres. Le besoin d'association pour des personnes de même condition a été de tout temps noté chez l'homme. Les gens se sont toujours associés pour des raisons diverses. Aujourd'hui avec l'ébranlement des anciennes formes de socialisation, de nouveaux cadres de solidarité sont créés un peu partout pour compenser la disparition des espaces socio-traditionnels. Ces formes d'association se multiplient considérablement mais semblent revêtir d'autres aspects et avoir d'autres objets. Dans le temps, l'association se justifiait par le désir de garder son identité, de créer les conditions favorables à la sauvegarde de certains éléments spécifiques, de promouvoir une situation sociale, de remettre les choses en ordre, de réaliser ses passions... Aujourd'hui par contre, on s'associe pour essayer de sauvegarder certaines valeurs ou pour lutter contre l'émiettement du tissu social, la précarité de la vie, les discriminations sociales, etc. Quant aux jeunes, ils trouvent des moyens de lutte autres que les associations de développement. Ainsi, à partir d'une prise de conscience de leur situation sociale, après une réflexion sur leur passé et leur avenir, ils se fixent des objectifs qu'ils s'efforcent d'atteindre.

Au Sénégal, l'on constate que la jeunesse connaît un cursus social inégalitaire, facteur de disparités. On peut même dire que la jeunesse traîne en longueur et repousse indéfiniment le passage à la phase adulte. Entre seize et vingt ans, la photographie de la jeunesse a quelque chose d'angoissant car alors que les universités sont pleines, les bacheliers toujours plus nombreux et les débouchés économiques de plus en plus rares, une autre frange de cette jeunesse sortie très tôt du cocon scolaire est totalement dépourvue de bagages et de capacités à investir un rôle social significatif. Parallèlement, au moment où beaucoup d'illettrés sont recensés, les demandes d'emploi de jeunes diplômés restent non satisfaites. Cependant, cette situation est atténuée par le fait que dans nos sociétés, l'on accepte aisément qu'une jeune fille soit sans travail. Ce qui justifie que dans certains cas, aux jeunes de sexe masculin, on accorde plus de facilités à trouver un emploi. Ces disparités s'accompagnent de cloisonnements étanches entre les différents itinéraires, les différents cursus. En effet, il y a autant de différences entre un jeune travailleur et un jeune étudiant qu'entre un jeune scolarisé et ses parents. Cette évidence criarde engendre des spécificités et des pratiques reflétant la situation dans son

ensemble. Les décalages sociaux qui en résultent sont aussi et surtout producteurs d'inégalités culturelles durables. Devant cette situation, les jeunes dénoncent ces discriminations dont certains d'entre eux sont victimes. De la sorte, le fait qu'ils soient obsédés par le désir d'agir et innover paraît tout à fait naturel. Car généralement, à partir de seize – dix huit ans, une sortie malencontreuse de l'école les amène à investir assez tôt le marché de l'emploi et du travail pour une insertion sociale.

A partir de seize – dix huit ans, une période où il s'agit de décider de son avenir sans trop savoir ce que ce terme recouvre, sans référence aucune pour prendre une décision judicieuse, sinon tout juste l'image d'un monde du travail plus ou moins idéalisé ; dans un monde où rien n'est vraiment gratuit, où le diplôme ne suffit plus à garantir l'accès à une situation professionnelle confortable, nombre d'entre les jeunes souhaitent voir leur « hobby » ou leur passion valorisée. Ceux qui animent un journal de lycée rêvent de devenir journaliste, ceux qui montent un orchestre de devenir musicien, ceux qui pianotent sur un micro ordinateur de vendre des logiciels. A ce titre, les initiatives prises par les 16 – 25 ans sont bien plus des projets de vie, une forme nouvelle d'insertion sociale que de simples passades ou des « coups » qu'on leur lancerait pour les distraire.

On voit nettement que le recentrage, la réflexion sur la jeunesse renvoie à celui de la société toute entière. En ce sens qu'en parlant de la jeunesse, l'on fait ressortir beaucoup de facettes de toute la société. La jeunesse est dès lors le reflet même d'une population entière. Par ailleurs, cette aspiration à « vivre mieux » que nous évoquions plus haut n'a pas disparu ; Elle s'exprime différemment, s'investit dans d'autres domaines et circule par d'autres canaux. C'est alors qu'il faut comprendre le « mouvement Hip Hop » comme l'un de ces nombreux canaux dont disposent les jeunes pour mener à bien leurs actions de revendications et de lutte contre l'injustice. Disons simplement que les jeunes n'ont pas cessé de se battre pour un mieux-être social, mais qu'ils font désormais circuler leurs préoccupations à travers le Rap. La transformation de la société a engendré l'invention de nouvelles pratiques sociales et culturelles.

Le Sénégal est un pays à population très jeune, et ces derniers se trouvent en concurrence avec les adultes sur le plan de l'emploi. Du coup, ils sentent la nécessité pour eux de valoriser ce qu'ils sont et ce qu'ils font. Ils s'engagent dans des actions novatrices concernant l'ensemble de la société.

Ils sont à présent nombreux ceux qui s'engagent dans ces actions novatrices et ceci de manière constructiviste, malgré les résistances d'une société à adultes trop pesants. Dans nos sociétés, cette prise de conscience précoce des jeunes est sans nulle doute la conséquence des crises dont ils ont été très tôt témoins et victimes à la fois. En effet, tout porte à croire que « *l'Afrique est condamnée à nous effrayer par sa concentration de nuisances qui vont de la déforestation au Sida en passant par le délabrement des infrastructures, la corruption, les pressions migratoires, l'avancée des épidémies, le feu roulant des guérillas, l'urbanisation avec son lot de violences et de trafics mortels* ²¹ »

Face à cette situation chaotique, le Rap semble surgir à point nommé car constituant une arme de lutte pour les jeunes assoiffés de paix, de justice et dépourvus de tout autre moyen. Mais qu'en est-il de ce mouvement ? Comment le définit-on ?

I-1-4- Le mouvement HIP-HOP : Le RAP

Real African People : Réel peuple africain, le Rap est né dans le Bronx (aux USA). Les Noirs de cette localité, compte tenu de leur situation (la pauvreté, l'injustice et les crimes quotidiens) entendent apporter des solutions à leurs problèmes. Pour cela, ils comptent dire tout haut ce que d'aucuns chuchotent tout bas. Ces Noires se réclament être le réel peuple africain. Ainsi, bien qu'ils soient nés américains, ils se réclament africains. En Amérique comme dans d'autres points du monde où les Noirs ont été transplantés par le fait de l'esclavage, la culture dans ses différents modes d'expression était un moyen par excellence de relater le vécu de ces hommes assoiffés de justice.

Aujourd'hui, près de deux siècles après l'esclavage, le Rap se présente et se définit comme un mouvement de jeunesse qui expose « la barbarie » du capitalisme. Un vrai rappeur est un chroniqueur des réalités quotidiennes qu'il vit, comme l'indiquent ces mots du rappeur Ice T. : repris par un animateur de la radio Dunya Saint-Louis « *Puisque je suis né à Chicago, je dois chanter les réalités que le peuple noir de Chicago vit tous les jours* » Il s'agit en somme de chroniquer sa réalité avec ses propres expressions dans le but de faire bouger les choses. To rap signifie débiter, cogner, remettre à sa place. Ce genre musical construit sur un débit saccadé, est apparu aux USA plus précisément dans

²¹ Eric FOTTORINO ,Christophe GUILLEMIN ,Erik ORSENNA « *BESOINS d'AFRIQUE* » ,PARIS ,édition Fayard, juin 1992,348 pages ,Page 19.

le Bronx à New York, à la fin des années 70. Mais aux sources du rap, l'on retrouve la musique jamaïcaine, le mouvement des « last poets » et la musique noire américaine.

Comment faire bouger les choses ? Tout d'abord en sensibilisant le peuple qui ne connaît pas véritablement ses droits et sa place dans la société.

Le Rap apparaît donc comme un mouvement d'éveil de conscience d'une jeunesse sans repères et sans « leaders ». C'est un moyen de lutte contre la colonisation mentale, fruit des médias qui ont permis aux capitalistes de pouvoir coloniser mentalement et économiquement tout le globe terrestre.

La publicité en vantant les mérites des marques telles que le « jean » ou le « Nike » nous pousse à acheter ces produits tout en oubliant que nous continuons à enrichir les riches, propriétaires de ces marques. Le regretté Bob Marley disait « *Il faut une révolution pour faire bouger les choses* ». On retrouve cet esprit révolutionnaire également chez les rappers, qui portent eux aussi « des dreadlocks, » * symbole apparent de la révolution de l'homme noir. D'ailleurs, ils disent que tant que l'Afrique ne sera pas totalement libre, ils porteront toujours des dreadlocks et continueront à dénoncer les oppresseurs des enfants de ce continent. A part les occidentaux, les oppresseurs sont les africains eux-mêmes.

En effet, l'heure n'est plus à la compassion ; l'appât du gain pousse les riches à marcher sur les cadavres des plus pauvres. Cet état de fait tend à révolter les rappers qui soutiennent être les « porte-voix des sans parole ».

Sur le plan musical, le Rap se caractérise par la programmation. Les rappers n'ont pas nécessairement besoin d'être accompagnés par des musiciens (instrumentalistes). Ils font généralement appel aux disc-jokers. Dans ce genre musical, les textes semblent beaucoup plus importants. D'ailleurs, c'est la première différence entre le Rap hard-cord et le Rap melo-cord. En écoutant un rappeur hard-cord, on perçoit dans sa musique la batterie programmée, accompagnée quelquefois d'effets spéciaux des synthétiseurs. Pour le melo-cord, on perçoit plus de mélodie dans la musique et parfois le M.C est moins révolutionnaire et vire généralement vers des propos licencieux, c'est le cas des rappers qui chantent le sexe.

*symbole d'affirmation d'une identité

Ces deux styles musicaux ont engendré deux tendances au sein du mouvement hip hop qu'il convient de différencier du Rap. Le rap est une composante de la culture Hip-Hop, un mode de vie dont la musique est la partie émergée. En plus des DJ et des MC qui fournissent respectivement la musique et la parole, le Hip-Hop regroupe des disciplines comme la danse (break-dance, smurf), la peinture (graffiti, tag) sans oublier une tenue vestimentaire sportive.

Le mouvement hip hop est symbole de la résistance du peuple noir et le mouvement RAP est le produit d'une jeunesse sans repère ayant comme référence l'argent et le sexe. On peut être hip hop sans être rappeur, de par l'habillement, le comportement et l'esprit révolutionnaire. Juste à côté du hard-cord et du melo-cord, ajoutons le ragga-murffin pour compléter la famille du hip hop. Ce style musical n'est que le reggae sous un beat (batterie) funk. Comme pour le reggae, la batterie et la guitare basse sont essentielles. Ses points de connexion avec le Rap sont : la programmation par boîte à rythme et les textes. Le dernier élément qui vient compléter le hip hop est la fringue. Les rappeurs ont presque tous le même type vestimentaire : pantalons trop larges, des habits « griffés » et très amples, des casquettes ou bonnets, de grosses chaussures, des foulards pour certains ; Toutefois, la façon de rapper diffère selon le niveau et selon les rappeurs. Par exemple, les Noirs de la diaspora voient la mainmise du système sur le peuple alors qu'en Afrique, celle-ci est invisible ou du moins bien camouflée. Les vécus quotidiens jouent sur les messages lancés par les chroniqueurs et sur la musique.

D'habitude au Sénégal, le Rap se fait en groupe et il y a au moins trois voix : la voix Rap, la voix Ragga et la voix Soul, chaque groupe compte au moins cinq personnes, ce mouvement touche une bonne partie de la jeunesse désœuvrée pour la plupart. Ces jeunes ont su reconnaître qu'ailleurs, ce sont des personnes d'à peu près leur âge qui sont acteurs de développement ou de changement. Ils sont associés à tous les projets et ont une grande part de responsabilité quant à la prise de décision concernant les affaires d'ordre général. Alors, pourquoi pas eux ? Ainsi, puisqu'ils se trouvent dans une situation où l'esprit d'initiative n'existe plus, où les grands intellectuels qui devraient servir de modèles à toute une génération sont malheureusement corrompus et donc sans conviction, les rappeurs sentent l'urgence de donner des propositions de solution aux problèmes de la société, à travers leurs textes. Dans ce sens, nous pensons que les rappeurs sont des représentants de la société civile en ce sens qu'ils chantent les

quotidiennetés et tentent d'émettre des solutions. Par ailleurs, nous nous posons certaines questions à savoir ; qui sont ces rappers? Que font-ils ? Quelles types de positions occupent-ils dans l'espace social ? Telles sont les interrogations qu'il convient d'aborder préalablement à l'analyse de leurs dispositions à l'égard de la société. Ainsi, il est de nombreuses manières de poser la question des jeunes dans la société, de leur frustration, et le recours à des activités d'attente.

Dans cet essai de problématisation , nous avons usé de concepts tels que : la société civile, l'organisation communautaire de base, le mouvement de jeunesse , le rap. Nous avons tenté de cerner ces concepts, de faire l'état des savoirs et de les contextualiser. Tentons, maintenant de faire notre propre éclairage conceptuel, concernant la compréhension qu'on a eu de ces notions.

I -2- ECLAIRAGE CONCEPTUEL

2-1- le concept de société civile

En l'absence de toute doctrine clairement formulée, la notion de « société civile » demeure vague et prend l'aspect d'une nébuleuse. D'ailleurs, bon nombre d'individus ont des difficultés quand à donner une définition pour cette notion. Toutefois, dans le cadre de notre étude, nous pourrions la concevoir comme : une entité structurée, relativement cohérente et indépendante de l'Etat qui incorpore les valeurs et principes suivants : autogestion, autonomie vis-à-vis de l'appareil bureaucratique, communauté d'intérêts, compréhension mutuelle entre les individus, volontariat / bénévolat et souci du bien commun.

Monsieur Abdoulaye NIANG dans l'éditorial de la *Revue sénégalaise de sociologie n°2,3* campe bien cette réalité de la société civile. Il la considère comme : *« une réalité sociale à la fois plurielle, dynamique, évolutive. Elle se compose d'acteurs sociaux différents du point de vue de leurs caractéristiques sociologiques ; elle poursuit des buts et des intérêts différents et des fois même contradictoires ; ces formes d'expression sont nombreuses et diverses ; ses rapports avec la politique et l'état sont variables, etc. ... ces différences et variations dépendent du contexte socio-politique, des problèmes que celui-ci engendre et de la façon dont les citoyens, en rapport à leurs caractéristiques sociologiques, leurs*

visions propres de leur devenir réagissent dans le dessein de sécuriser les droits déjà acquis, conquérir de nouveaux droits, préserver les intérêts du moment etc. ...²² »

La société civile doit avoir une définition positive c'est à dire active nous dit M. Ousmane SEYE, en ce sens elle serait : *« le relais de cette société qu'elle prétend représenter auprès des pouvoirs publics afin de satisfaire ses exigences par des rapports de force (...) »²³*. En outre, quatre critères doivent impérativement entrer en ligne de compte dans l'identification de la société civile ; comme a eu à le souligner Fatim NDIAYE directrice du CONCAS lors d'une interview il s'agit de l'autonomie, de la solidarité en réseau, de la faculté d'être un contre-pouvoirs et de la capacité de pression sur les grandes décisions. Elle précise que l'autonomie se conçoit par rapport aux pouvoirs politiques au sens large (l'Etat, partis politiques, institutions etc.), par rapport aux grands pôles. La solidarité est celle que supposent les mouvements associatifs qui sont basés sur des intérêts communs mais indépendants des sensibilités idéologiques des membres (association des droits de l'homme, groupement de femme, associations de consommateurs, regroupements de quartiers mouvement de réflexion, etc.). Ces regroupements interviennent beaucoup plus au niveau du quotidien.

Retenons pour notre part que la société civile est :- **cette entité constituée par un ensemble d'individus n'appartenant pas à des partis politiques mais désireux d'œuvrer pour le développement social, économique et politique de la nation. Des citoyens qui tiennent à leur liberté d'esprit, d'indépendance et qui voudraient bien qu'un jour ou l'autre la démocratie triomphe-**

2-2- La notion d'OCB

Le concept d'OCB concerne - Tout regroupement à caractère populaire et communautaire régi par des règles démocratiques. Il se rapproche beaucoup du concept d'association mais intègre la possibilité de recherche et de partage de bénéfice entre les membres. Cependant, sa différence semble être plus prononcée par rapport aux OSP(organisations socioprofessionnelles), notamment du point de vue juridique , du mode de constitution , de la composition ou encore des objectifs ou buts poursuivis .

²² Editorial revue sénégalaise de sociologie n° 2/3 page 18

²³ Ousmane SEYE, « pour une définition de la société civile », Sud Week-End n° 1164 22-02-97 page 12

Par ailleurs , le concept d' OCB dans le cadre de cette étude , n'intègre pas les regroupements à caractère religieux , corporatif et politique car étant régi par d'autres bases juridiques -

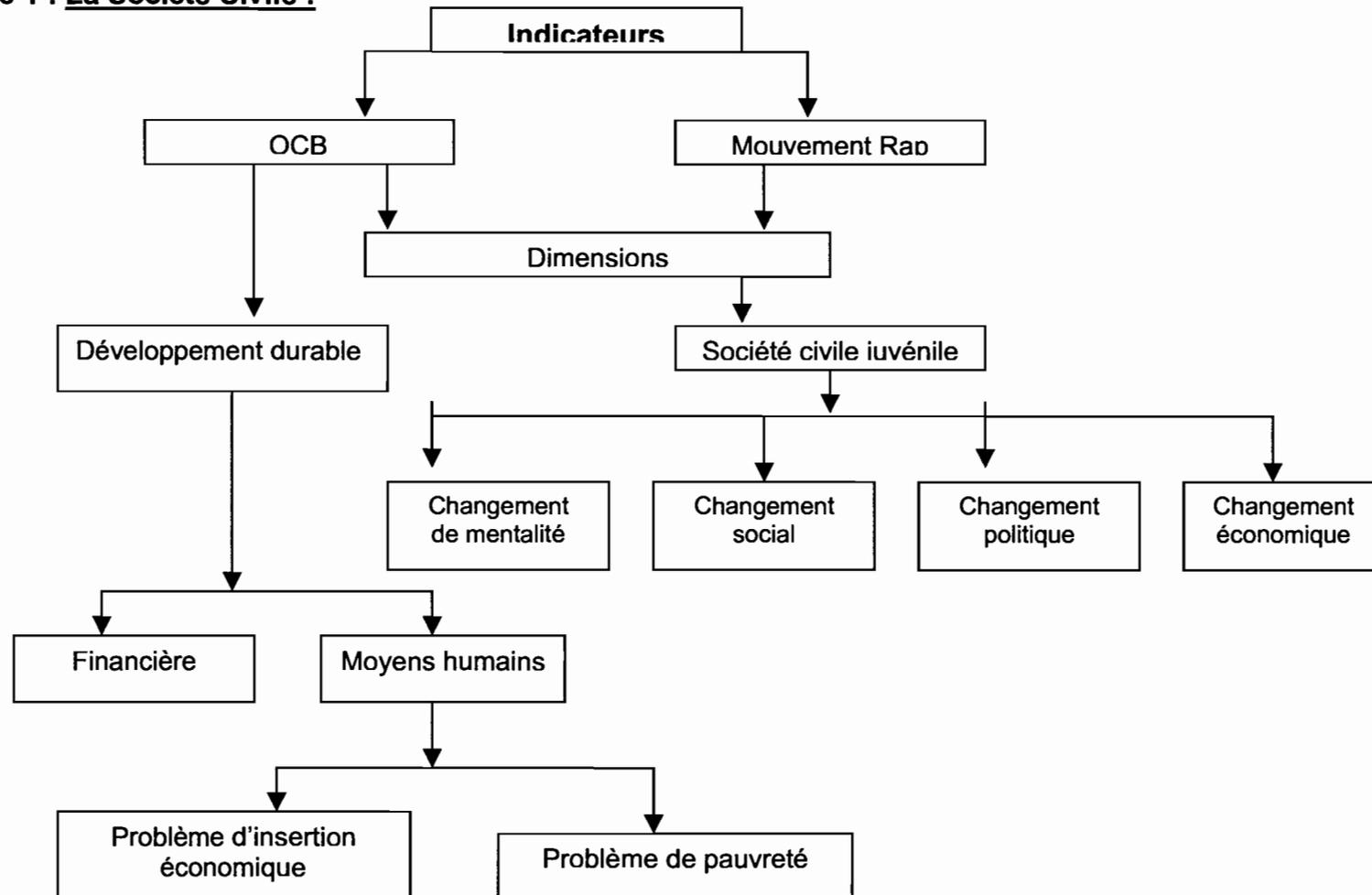
- Les OCB sont selon notre conception, des associations de développement communautaire responsables et capable de prendre en charge le quartier, la ville, la région etc. Elles servent à assurer une promotion de leurs membres, leur participation au développement de leur milieu ; un moyen de libération de ses capacités d'initiative etc.

I-2-3- Le mouvement de jeunesse : le rap.

- La jeunesse peut être définie comme la catégorie la plus importante des laissés-pour compte du développement, et qui sont autant de victimes expiatoires et d'offrandes votives sacrifiées sur l'autel du développement qui n'est rien d'autre que l'intégration à l'économie mondiale.
- Les jeunes sont les naufragés par excellence du développement et avec eux, les paysans pauvres et sans terres, les femmes, les marginaux du secteur urbain.
- Le rap c'est d'abord une question d'état d'esprit avant d'être un mouvement. Le rap est surtout constitué de ces laissés-pour-compte manifestent leur ras-le-bol à leur manière. Ce mouvement se définit comme :
- un moyen de s'attaquer de front aux causes fondamentales du sous-développement et de ses conséquences. Les causes de l'émergence d'un tel mouvement ont pour noms : société sans pitié, une majorité démunie, mal insérée dans la société, une politique politicienne...

I-2-4- Au sortir de cet éclairage conceptuel, nous avons pu élaborer certains indicateurs qui sous-tendent les dimensions ci-après :

Figure 1 : La Société Civile :



Notre étude a été menée dans la commune de Saint-Louis et selon une méthodologie adaptée. Mais comme tout travail de recherche en sciences sociales il faut des hypothèses de recherches ce sont celles-ci qui orientent la recherche et qui soutiennent le questionnaire.

I-2-5- Les hypothèses

Dans le cadre de notre travail nous avons retenu les hypothèses que voici :

- a. Une société civile dynamique favorise un développement social durable. Dès lors, les OCB ont la capacité de mobiliser des moyens humains, matériels et financiers pour prendre en charge des problèmes de pauvreté, d'environnement et d'insertion économique. En d'autres termes, les OCB constituent des ressources sociales et humaines qui peuvent permettre un support à la fois solide et souple pour assurer le progrès à long terme de la Commune de Saint-Louis.
- b. Les mouvements de jeunesse constituent un stimulus qui incite les populations à mobiliser les ressources internes et externes nécessaires pour une croissance économique, social et un changement politique. La jeunesse est l'un des éléments moteurs des OCB qui luttent pour une promotion sociale et économique de la communauté.

En effet les jeunes ne sont pas que des bénéficiaires passifs de programmes organisés à leur intention. Dès lors le mouvement rap constitue l'émergence d'une société civile juvénile disposée à amorcer un changement , de comportement un éveil de conscience mais aussi et surtout la fin des disparités sociales qui n'ont fait que trop durer.

Ces hypothèses nous ont permis d'orienter nos objectifs de recherche.

I-2-6- Les objectifs

Face à une pauvreté qui gagne du terrain en affectant certaines catégories sociales, nous avons estimé intéressant de chercher à cerner la dynamique sociale en cours dans la commune de Saint-Louis. Nous avons pour objectifs principaux :

- a. Cerner les caractéristiques des organisations locales à savoir les OCB et le mouvement rap ;
- b. faire le point sur les acquis de ces dynamiques et sur les contraintes qui pèsent sur ces dynamiques sociales ;
- c. chercher la place qu'occupent les jeunes dans la dynamique associative et voir dans quel sens ils orientent leur mouvement.

Dans le but d'infirmer ou de confirmer nos hypothèses de recherche, nous avons mené notre étude dans un cadre précis et suivant une méthodologie adaptée.

I-3- CADRE D'ETUDE

a. Présentation générale : Région de Saint-Louis

Située sur la rive gauche du fleuve Sénégal qui forme sa frontière naturelle avec la République islamique de Mauritanie, au nord et à l'est, la région de Saint-Louis est limitée au sud par les régions de Louga et de Tambacounda, à l'ouest par l'océan atlantique. Elle s'étend sur 44127km², soit 22,4 % du territoire national. La région comprend 3 départements et 11 arrondissements.

L'architecture administrative de la région se présente comme suit :

Tableau 1 : Répartition administrative de la région

DEPARTEMENTS	ARRONDISSEMENTS	COMMUNES	COMMUNAUTÉS RURALES
Dagana	Rao, Mbane, Ross-béthio,	Saint louis Dagana Richard toll	Mpal Gandon Ross-béthio Rosso sénégal Mbane Gaé
Podor	Thilé boubacar Gamadji Saré Saldé Cas-cas	Podor Ndioum Golléré	Fanaye Ndiayène Pendao Guédé Dodel Aéré lao Médina-ndiathbé Mboumba Pété Galoya
Matam	Agnam Civol OGO Sinthou banambé Orkadiéré	Matam Oourossogui Thilogne Semmé Kanel et waoundé	Oréfondé Agnam civol Dabia Bokidiawé Nabadji Ogo Ranérou Sinthiou bamambé Ouro sidy Orkadjéré Bokiladji Aouré

Source : IA. Plan Régional de Développement de l'Education, 17 octobre 2001

La ville comprend les deux quartiers Nord et Sud qui constituent l'île, le quartier Ndar-Toute coupé en deux par le pont de la geôle, et le stade Joseph Gaye donnant ainsi le haut Ndar-Toute <<Santhiaba Kaw> et le bas Ndar-Toute <Santhiaba souf >; le quartier de Goxumbacc fondé au XVIe siècle par les mulâtres de l'île, qui y avaient aménagé des maisons pour y passer les week-ends, le quartier des pêcheurs Guet-Ndar, qui forme avec Ndar-Toute et Goxumbacc, ce qui est appelé communément la langue de barbarie. Et enfin le faubourg de Sor, qui regroupe un ensemble de sous-quartiers : Corniche, Balacoss, Diamaguène, Léona, Ndioloffène, cité Niakh, Eaux claires, Pikine, Médina, Darou. Soit 2/3 de la population urbaine.

La zone péri urbaine regroupe les quartiers comme Khor-village, Ngallèle, Dakhar-Bango.

b : La commune de Saint-Louis

Tableau 2 : Commune de Saint-Louis

	Population	Pourcentage
Région de Saint-Louis	803475	100
Commune de Saint-Louis	148413	18,5

Source : SRS de Saint-Louis, 1997

La commune de Saint-Louis a été créée par le décret du 10-08-72. Mais déjà l'arrêté n°113 du 16-12-1848 prévoyait en son article 2 que « Le corps municipal de la commune de Saint-Louis. se composera d'un maire et de deux adjoints ». Saint-Louis était devenue au cours de la seconde moitié du 19e siècle un centre commercial et intellectuel très dynamique. Elle était la capitale du Sénégal et de la Mauritanie et en même temps le siège du gouvernement général. A partir de 1902, la ville connut un début de déclin du fait du transfert du siège du gouvernement à Dakar. Au plan administratif : Saint-Louis devait perdre le dernier de ses titres : celui de capitale du Sénégal et de la Mauritanie. En effet, en 1957, la capitale fut transférée à Dakar, et la cité perdait une partie importante de ses atouts. En 1960, la Mauritanie décidait de transférer sa capitale à Nouakchott. Saint-Louis, ancienne capitale de l'AOF et du Sénégal, haut lieu de l'histoire, ne vit aujourd'hui que de son glorieux passé marqué par les épopées de personnages illustres tels que le général Faidherbe, El hadji Oumar TALL, Blaise DIAGNE, Lamine GUEYE, ou encore Jean

Les caractéristiques démo-économiques de la ville sont assez variées.

L'examen de la structure démographique de Saint-Louis selon l'occupation montre un déséquilibre très net entre la population occupée et la population active. Seuls 19,00% de la population sont occupés et subissent presque toute la charge du reste de la population, composée en majorité de femmes au foyer, d'enfants et de chômeurs.

Tableau 4 : Répartition en % de la population de saint louis selon l'occupation et le sexe

Occupation	Masculin	Féminin	Ensemble
Occupé	15,2	3,8	19,0
Chômeur	2,2	0,4	2,6
Elève	11,1	8,5	19,6
Foyer	0,6	21,9	22,5
Retraités	1,7	0,2	1,9
Autre	5,7	3,7	9,4
Non déclarés	0,9	1,0	1,9
Non concernés	11,7	11,4	23,1

Source : ADS < Programme de Développement communal pour saint louis 98-08 > Rapport de novembre 98
p16,137 pages

De ce déséquilibre résulte une disproportion remarquable entre les revenus des ménages et les besoins.

MERMOZ. Aujourd'hui, la morosité frappe de plein fouet la ville marquée par une précarité sans précédent.

La population de la commune est ainsi répartie :

Tableau 3 : Répartition de la Population de la Commune par quartier/sexe/classe d'âge :

QUARTIERS	MASCULIN	FEMININ	ENSEMBLE	POPULATION 15-49 ans
Bas guet-ndar	6287	6090	12377	2670
Haut guet- ndar	4499	4758	9257	2093
Bas ndar toute	1855	1900	3755	836
Haut ndar toute	1873	1616	3489	711
Goxumbacc	6165	6314	12479	2778
Haut nord	2088	2210	4298	972
Nord centre	1985	2378	4363	1245
Sud	2123	2272	4395	999
Diamaguène	5333	5755	11088	2532
Sor/nord	5421	5874	11295	2584
Balacoss	2727	2908	5635	1279
Darou	3971	4200	8171	1848
NdioloffèneNord	2979	3004	5983	1322
Ndiloffène sud	4775	5473	10248	2408
Léona 1	6893	7088	13981	3119
Léona 2(eaux claires)	4164	4181	8345	1840
Pikine 1	3843	4152	7995	1827
Pikine 2	9868	10149	20017	4465
Sor diagne	2398	2547	4945	1121
Khor	2112	2234	4346	982
Dakhar bango	2378	2202	4578	969
Ngallele	1720	1931	3651	849
Ensemble	85455	89236	174691	39449

Saint-Louis : Ses indicateurs urbains et ses grands chantiers 1999 – 2003

:

Saint-Louis en chiffres

- Population : 160.000 habitants
- Taux de croissance de la population : 3,2
- Superficie globale : 4579 ha
- Superficie utile (hors eau et espaces naturels) : 2951 ha
- Superficie urbanisée 647 ha
- Lycées 5
- Universités : 1
- Ecoles primaires : 37
- Hôpital : 1
- Poste de santé : 10
- Centres nutritionnels communautaires : 15
- Comités de santé : 15
- Groupements de promotion féminine ou associations féminines : 264
- ASC : 82
- Télécentres : 216
- Radios : 4
- Téléphones : 3559
- capacités (hôtels) en lits : 530
- touristes recensés 13.000/an
- produit local brut : 58 milliards F. CFA
-

Source :Partenariat Lille/Saint louis « saint louis du sénégal , ses indicateurs urbains et ses grands chantiers 1999-2003 » 16 décembre 99

Comme pour tout travail de recherche, nous nous sommes assignée une méthode de collecte des informations. Une voie par laquelle nous avons côtoyé les populations cibles et recueilli les données dont nous avons besoins. C'est la méthodologie.

II - la Méthodologie

II-1- HISTOIRE DE LA RECHERCHE:

Quand on débute un travail de recherche en sociologie, on est souvent confronté au problème de toujours à savoir le chaos originel. C'est à dire que le chercheur sait vaguement qu'il veut étudier tel ou tel problème mais ne voit pas trop comment aborder la question. On a le sentiment de s'y perdre avant même de l'avoir réellement entamé. Ce chaos est la marque d'un esprit qui ne s'alimente pas de simplismes et de certitudes toutes faites. Donc de prime abord, nous avons beaucoup hésité, mais nous avons suivi notre envie de savoir, notre élan de chercheur. Dès lors nous avons suivi les étapes ci-après :

II-2- LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE :

Cette étape initiatique fait partie de ce qu'on appelle la recherche exploratoire qui constitue la base de la recherche en sociologie. C'est une étape d'élucidation sur le thème de recherche. La documentation nous a permis d'identifier et d'analyser les travaux ainsi que les réflexions déjà émises sur le thème. Notre recherche documentaire a été menée dans les institutions telles que l'UNESCO, le CODESRIA, le CCF de Saint-Louis, la bibliothèque de l'UGB etc. ...La lecture de ces travaux nous a conduit à prendre en compte certains aspects du thème auxquels nous n'avions pas pensé.

II-3- LES ENTRETIENS EXPLORATOIRES :

Tout comme l'étape précédente, ces entretiens constituent une phase d'élucidation. Ces entretiens ont été faits avec des personnes ressources (professeur Mousa SAMB, présidents d'OCB, managers de groupe) susceptibles de nous fournir un tant soit peu de précision. Il s'est donc agi de réunir le maximum d'informations possible sur le thème afin de procéder à leur exploitation et dépasser les synthèses acquises pour mieux traiter notre problématique. La société civile, les organisations de développement font l'objet d'études éparses, suivant des orientations différentes. Il s'agissait pour nous d'en faire état et d'en faire un dépassement.



Modèle d'analyse :

Analyse descriptive des données :

Une observation minutieuse du dynamisme des organisations de la société civile met en exergue l'une des 4 fonctions de théorie générale de Parsons à savoir : la fonction de réalisation des fins collectives qui définit les objectifs, à la fois pour le système d'action tout entier et pour les parties constitutives.

En raison de l'interdépendance entre les différentes organisations et en fonction des caractéristiques des OCB et du mouvement rap, nous avons procédé à une analyse descriptive des données ; cette analyse a permis de relever entre autres l'intérêt que revêt de telles organisations, de mesurer leurs impacts et leurs limites, de comparer tant soit peu le stade de développement leurs initiatives...

Dépouillement :

Nous avons fait un dépouillement manuel faute d'avoir accès à un outil informatique . Tout le travail a été rédigé manuellement avant d'être saisi à la machine. Les données ont été exploitées selon les différentes sections du questionnaire et les différentes parties du travail.

II-4- LA TECHNIQUE de recherche :

A la suite des informations exploratoires, nous avons pu élaborer un sujet spécifique de recherche, un questionnaire et un guide appropriés.

- **Le questionnaire :** Il est composé de deux grandes parties comme le sujet lui-même. Un questionnaire propre aux OCB et un autre pour le mouvement de jeunesse. Le premier est constitué par 4 sections et 25 questions. Le second quant à lui comprend 3 sections et 23 questions.. Nous avons également eu à organiser deux focus-group avec deux groupes de rap à savoir le Xelcom-J et le BBS.

- **L'échantillonnage** : Nous ne pouvons pas enquêter l'ensemble des OCB et des groupes de rap parce que nous ne disposions pas du temps matériel. Ainsi , nous avons eu à travailler sur la base d'un échantillon.

La méthode des quotas a été choisie, parce qu'elle est maniable et manipulable. Nous avons choisi les quotas à cause du fait que nous disposions de l'ensemble du répertoire des OCB de la commune. Nous avons dès lors pu prendre la proportion de chaque zone par rapport à l'effectif global. Nous avons travaillé sur le dixième. Ainsi, sur 669 OCB, nous avons eu comme échantillon 66 OCB. Notre choix pour la méthode des quotas se justifie par le fait qu'avec cette méthode, une OCB pouvait être substituée à une autre. Par exemple, si une personne était absente ou refusait de répondre à nos questions, on pouvait alors voir un membre d'une autre OCB pourvu que celle-ci se situe dans la même zone. Nous avons ainsi procédé :

- **Division de la ville en zone** : Nous avons divisé la ville en zone pour pouvoir appliquer la méthode des quotas. Ainsi nous avons obtenu 7 zones que voici :

Tableau 5: Répartition de la ville en zones :

Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5	Zone 6	Zone 7
Guet Ndar Ndar Fouta Goxumbacce	Nord Sud	Diamaguène Léona Eaux claires Diaminar	Pikine I Pikine II Pikine III	Médina courses Ndioloffène	Darou Balacoss Sor/Nord	Khor Bango Ngallèle

Cette répartition géographique nous a permis de mener à bien notre étude et de connaître la proportion par rapport à chaque zone.

Proportion par zone et par OCB

Tableau 6 : GPF / Mbootays : 23 sur 239 (soit le 1/10)

ZONE	GPF/ MBOOTAAYS		Répartition des GPF/MBOOTAAYS				
	Existants	Proportion par zone	Quartiers	Existants	Quota / quartier		
Zone 1	41	$\frac{41 \times 23}{239} = 3.94$	4	Guet Ndar	16	1.56	1
				Ndar Toute	8	0.78	1
				Goxumbaac	17	1.65	
Zone 2	03	$\frac{3 \times 23}{239} = 0.28$					
Zone 3	60	$\frac{60 \times 23}{239} = 5.77$	6	Diamaguène	18	1.8	2
				Léona	20	2.0	2
				Eaux Claires	22	2.2	2
Zone 4	45	$\frac{45 \times 23}{239} = 4.33$	4	Pikine 1	11	0.97	1
				Pikine 2	12	1.06	1
				Pikine 3	22	1.95	2
Zone 5	29	$\frac{29 \times 23}{239} = 2.79$	3	Médina Courses	6	0.62	1
				Ndiolofène	23	2.37	2
Zone 6	41	$\frac{30 \times 23}{239} = 2.88$	3	Darou	6	0.6	1
				Balacoss	11	1.1	1
				Sor Nord	13	1.3	1
Zone 7	31	$\frac{31 \times 23}{239} = 2.98$	3	Khor	11	1.06	1
				Bango	16	1.54	2
				Ngallèle	04	0.38	

Tableau 7 : Associations thématiques : 15 sur 153

ZONE	Associations thématiques		Répartition des Associat ^o thématiques			
	Existants	Proportion par zone	Quartiers	Existants	Quota / quartier	
Zone 1	36	$\frac{36 \times 15}{153} = 3.52$	Guet Ndar	13	1.44	2
			Ndar Toute	12	1.33	1
			Goxumbaac	11	1.22	1
Zone 2	14	$\frac{14 \times 15}{153} = 1.37$	Nord	5	0.35	-
			Sud	9	0.34	1
Zone 3	32	$\frac{32 \times 15}{153} = 3.13$	Diamaguène	12	1.12	1
			Léona	8	0.75	1
			Eaux Claires	12	1.12	1
Zone 4	22	$\frac{22 \times 15}{153} = 2.15$	Pikine I	7	0.6	1
			Pikine II	9	0.81	1
			Pikine III	6	0.54	-
Zone 5	16	$\frac{16 \times 15}{153} = 1.56$	Méd.Courses	7	0.87	1
			Ndiolofène	9	1.12	1
Zone 6	21	$\frac{21 \times 15}{153} = 2.05$	Darou	9	0.85	1
			Balacoss	5	0.47	-
			Sor Nord	7	0.66	1
Zone 7	12	$\frac{12 \times 15}{153} = 1.17$	Khor	3	0.25	-
			Bango	4	0.33	-
			Ngallèle	5	0.41	1

Tableau 8 : GIE : 7 sur 73

ZONE	GIE		Répartition des GIE			
	Existants	Proportion par zone	Quartiers	Existants	Quota / quartier	
Zone 1	21	$\frac{21 \times 7}{73} = 2.01$	Guet Ndar	9	0.85	1
			Ndar Toute	2	0.19	-
			Goxumbaac	10	0.95	1
Zone 2	01	$\frac{01 \times 7}{73} = 0.09$				
Zone 3	16	$\frac{16 \times 7}{73} = 1.53$	Diamaguène	9	1.12	1
			Léona	1	0.12	-
			Eaux Claires	6	0.75	1
Zone 4	18	$\frac{18 \times 7}{73} = 1.72$	Pikine I	3	0.33	-
			Pikine II	5	0.55	1
			Pikine III	10	1.11	1
Zone 5	05	$\frac{05 \times 7}{73} = 0.47$				
Zone 6	08	$\frac{08 \times 7}{73} = 0.76$	Darou	4	0.5	1
			Balacoss	3	0.37	-
			Sor Nord	1	0.12	-
Zone 7	04	$\frac{04 \times 7}{73} = 0.38$	Khor	1		
			Bango	2		
			Ngallele	1		

Tableau 9 : ASC : 08 sur 82

ZONE	ASC		Répartition des ASC			
	Existants	Proportion par zone	Quartiers	Existants	Quota / quartier	
Zone 1	16	$\frac{16 \times 8}{82} = 1.56$	Guet Ndar	6	0.75	1
			Ndar Toute	6	0.75	1
			Goxumbaac	4	0.5	-
Zone 2	11	$\frac{11 \times 8}{82} = 1.07$	Nord	8	0.72	1
			Sud	3	0.27	-
Zone 3	16	$\frac{16 \times 8}{82} = 1.56$	Diamaguène	4	0.5	-
			Léona	5	0.62	1
			Eaux Claires	7	0.87	1
Zone 4	10	$\frac{10 \times 8}{82} = 0.97$	Pikine I	4	0.4	1
			Pikine II	4	0.4	-
			Pikine III	2	0.2	-
Zone 5	08	$\frac{8 \times 8}{82} = 0.78$	Méd.Courses	2	0.25	-
			Ndiolofène	6	0.75	1
Zone 6	16	$\frac{16 \times 8}{82} = 1.56$	Darou	4	0.25	-
			Balacoss	4	0.25	-
			Sor Nord	8	0.25	1
Zone 7	05	$\frac{5 \times 8}{82} = 0.48$	Khor	1		
			Bango	1		
			Ngallele			

Tableau 10 : OJF : 04 sur 42

ZONE	OJF		Répartition des OJF			
	Existantes	Proportion par zone	Quartiers	Existantes	Quota / quartier	
Zone 1	02	$\frac{2 \times 4}{42} = 0.19$	Guet Ndar			
			Ndar Toute			
			Goxumbaac			
Zone 2	03	$\frac{3 \times 4}{42} = 0.28$	Nord			
			Sud			
Zone 3	13	$\frac{13 \times 4}{42} = 1.23$	Diamaguène	5		1
			Léona	5		
			Eaux Claires	3		
Zone 4	05	$\frac{5 \times 4}{42} = 0.47$	Pikine I	4		1
			Pikine II	1		
			Pikine III			
Zone 5	06	$\frac{6 \times 4}{42} = 0.57$	Méd.Courses	1		
			Ndiolofène	5		1
Zone 6	11	$\frac{11 \times 4}{42} = 1.04$	Darou	4		
			Balacoss	4		1
			Sor Nord	3		
Zone 7	02	$\frac{2 \times 4}{42} = 0.19$				

Tableau 11 : Association féminine : 02 sur 25

ZONE	Association féminine		Répartition des Association féminine			
	Existantes	Proportion par zone	Quartiers	existants	Quota / quartier	
Zone 1	01	0.08	Guet Ndar	1		
			Ndar Toute	0		
			Goxumbaac	0		
Zone 2	02	0.6	Nord	0		
			Sud	2	1	
Zone 3	00	0.00	Diamaguène	-		
			Léona	-		
			Eaux Claires	-		
Zone 4	02	0.16	Pikine I	-		
			Pikine II	2		
			Pikine III	-		
Zone 5	02	0.16	Médina Courses	-		
			Ndiolofène	2	1	
Zone 6	02	0.16	Darou	-		
			Balacoss	1		
			Sor Nord	1		
Zone 7	00					

II-6- LA POPULATION ENQUETEE

Le travail a été réalisé dans la commune de Saint-Louis avec les membres des OCB et les rappers de la commune. Ainsi nous avons enquêté 66 OCB tous types confondus et nous nous sommes entretenue avec les groupes de la place plus précisément avec 16 groupes. Pour chaque OCB et groupe de RAP nous nous sommes intéressée à son statut, ses objectifs, les actions réalisées , les limites , les projets d'avenir s'il y'en a etc. La population enquêtée et appartenant aux OCB est majoritairement composée de femmes. Nous avons travaillé avec 24 GPF : mbootays, 4 OJF, 2 associations féminines. Cette population est répartie dans tous les quartiers de saint louis

Pour l'essentiel, nous avons pu recueillir beaucoup d'informations sur les deux types d'organisations. Mais c'est surtout avec les OCB que nous avons eu beaucoup de données qualitatives et quantitatives , ceci grâce à une étude menée par Sambou NDIAYE sociologue et à laquelle nous avons été associée. Cette participation nous a été d'un grand apport dans nos investigations. Dès lors nous avons pu réorienter nos recherches, disposer d'un répertoire assez fourni pour faire notre travail d'échantillonnage et prendre en compte beaucoup de paramètres .

II-7- DEROULEMENT DE L'ENQUETE ET DIFFICULTES RENCONTREES

L'enquête a été menée pendant une longue période ; 4 mois précisément. L'effectif à enquêter était réparti dans les différents quartiers de la ville et cela n'a pas été facile de contacter tout le temps les personnes cibles même si nous connaissions au préalable leurs noms et la localité où elles se trouvent. Nous faisons comme un travail de recensement et de ce fait pouvions rester des jours dans la même zone sans pour autant arriver à rencontrer les cibles concernées. Néanmoins nous avons su être patient et obtenir des données importantes. Il n'a pas été aisé pour nous de mener cette étude : à un certain moment de l'enquête, nous avons voulu limiter le nombre de quartiers mais ce serait ne pas respecter les quotas attribués à chaque zone. L'étude sociologique a ses règles rigoureuses et ses méthodes précises qu'on ne peut pas se permettre de changer à tout bout de champ.

Tableau12 :ADQ : 02 sur 25

ZONE	ADQ		Répartition des ADQ		
	Existantes	Proportion par zone	Quartiers	Existants	Quota / quartier
Zone 1	04	$\frac{4 \times 2}{25} = 0.32$	Guet Ndar		
			Ndar Toute		
			Goxumbaac		1
Zone 2	01	$\frac{1 \times 2}{25} = 0.08$	Nord		
			Sud		
Zone 3	09	$\frac{9 \times 2}{25} = 0.72$	Diamaguène		1
			Léona		
			Eaux Claires		
Zone 4	02	$\frac{2 \times 2}{25} = 0.16$	Pikine I		
			Pikine II		
			Pikine III		
Zone 5	01	$\frac{1 \times 2}{25} = 0.08$	Méd.Courses		
			Ndiolofène		
Zone 6	02	$\frac{2 \times 2}{25} = 0.16$	Darou		
			Balacoss		
			Sor Nord		
Zone 7	06	$\frac{6 \times 2}{25} = 0.48$			

Les organisations à échelle ville : 03 sur 30

L'échantillon choisi sur le 1/10^{ème} nous a donné ce résultat

Tableau 13 : Echantillon des OCB enquêtées.

Types	Echantillon
GPF	24
ASC	8
GIE	7
OJF	4
Association à thème	15
Structure de ville	3
ADQ	3
Associations féminines	2
Total	66

Deuxième partie :

Identification et analyse du rôle,

des forces et faiblesses des OCB

DEUXIEME PARTIE : Identification et Analyse du rôle, des forces et faiblesses des OCB

II - LES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE

Le souci d'adopter une stratégie fondée sur la mobilisation pour susciter et mener à bien le développement national semble de nos jours préoccuper tout individu intéressé par des initiatives de développement. En effet organiser ou stimuler des activités d'auto assistance au sein de la communauté locale afin d'améliorer la qualité de vie des habitants demande une certaine mobilisation sociale. Celle-ci devrait tout au moins encourager la communication et favoriser une plus grande participation de tous à la gestion de la ville. Cette participation contribuerait naturellement à développer le sentiment d'appartenance à une communauté, d'où une moindre anomie.

La stratégie actuelle qui consiste à appuyer les réformes sociales sur une mobilisation des populations est ambitieuse mais elle a beaucoup plus de chance d'améliorer durablement la situation sociale et économique à condition qu'elle soit menée correctement et avec persévérance. Ces trois objectifs justice sociale, autosuffisance et redressement de l'économie nationale seront atteints plus rapidement si la population est mobilisée. En effet, l'insatisfaction et le désintérêt qui caractérisent depuis quelques temps l'attitude des populations urbaines vis à vis de l'Etat et leurs relations avec lui s'expliquent en grande partie par l'insuffisance et la mauvaise qualité des services que ces organismes sont chargés d'assurer. En un sens l'expression populaire de cette désaffection peut s'interpréter comme le reflet d'une certaine forme de lutte. Pourtant si les gens ne sont pas mobilisés et si leurs griefs et leurs préoccupations ne sont pas convenablement canalisés, leur mécontentement demeurera aussi stérile que « les manifestations de rage aveugle » et les invectives creuses. La mobilisation fournit alors le cadre approprié d'une action plus réfléchie visant non seulement à renforcer l'ordre, la discipline sociale et la sécurité, mais encore à assurer une plus grande participation des citoyens à la fourniture de services collectifs d'une meilleure efficacité. La mobilisation sociale va dès lors se faire sous formes d'organisations de tout genre. Ces organisations visent à mieux prendre en charge leur propre destin. Les populations s'associent donc pour une plus grande force dans leur lutte pour un mieux-être social.

A Saint-Louis, le mouvement associatif connaît une certaine ampleur. Il s'enracine dans les quartiers et mobilise diverses catégories sociales en quête d'une reconnaissance sociale et d'une meilleure participation à la vie active de la commune. La dynamique organisationnelle prend aujourd'hui plusieurs formes dont les plus courantes sont les GPF, les ASC, les ADQ, les GIE, les OJF, les associations féminines, les associations à thème.

Par organisation, il faut entendre l'agencement de structures ou d'actions selon une séquence conçue à des fins sociales particulières. Pour bien comprendre une organisation il faut l'étudier sur le plan de sa structure, son fonctionnement, de ses objectifs et ses limites, mais aussi sur le plan de son interaction avec son environnement, de son impact, son ampleur etc.

Toutes ces formes de regroupements étaient dénommées sous le seul vocable d'association. L'article 811 du code des obligations civiles et commerciales (COCC) définit l'association comme une convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances et leurs activités dans un but autre que le partage des bénéfices. L'association apparaît alors comme une des multiples stratégies que développent les populations fortement ébranlées par la crise et qui l'appréhendent comme un instrument de facilitation pour la satisfaction de besoins individuels et collectifs. Ceci expliquerait sans doute la densité du tissu associatif Saint-Louisien.

II-1- POURQUOI CETTE GRANDE TENDANCE A S'ASSOCIER ?

La morosité frappe aujourd'hui de plein fouet la ville de Saint-Louis ; tous les indicateurs sont au rouge. De l'avis de Modou FALL, ancien des PTT, 73 ans , « *le chômage était un mot inusité, dans les cercles de jeunes, à l'époque coloniale. Il y avait du travail pour tout le monde. Saint-Louis était tel un eldorado. Les industries y étaient concentrées. Il suffisait d'avoir son certificat d'Etudes primaires pour être quelqu'un dans la société* »

Cette période, malheureusement, les Saint-louisiens s'en souviennent avec beaucoup de nostalgie. Aujourd'hui révolue, elle s'est estompée avec le transfert successif de la capitale de l'AOF en 1902 , celle du Sénégal en 1958 et enfin celle de la Mauritanie en 1960. les infrastructures industrielles dont parlait le vieux FALL ont presque toutes été

déplacées à Dakar. Dès lors, la jeunesse désœuvrée vivote aujourd'hui dans tous les sens possibles.

En effet l'éducation n'est plus la voie royale car elle ne débouche pas sur l'emploi, une denrée qui se fait de plus en plus rare dans la vieille cité. Face à ce chômage chronique, les jeunes de la capitale du nord ne pensent qu'à l'émigration, aller vers d'autres lieux plus cléments. C'est le cas de Makhtar DIOP, diplômé d'une école de formation de la place. Il témoigne : *« Après mon BTS, j'ai cherché du travail un peu partout mais en vain. A 26 ans je refuse d'être un éternel assisté. J'ai fait de mon mieux. Aujourd'hui mon unique ambition est de quitter ce pays pour les Etats-Unis ou l'Europe. Mais pour partir il faut de l'argent et pour avoir de l'argent il faut du travail . Je me sens pris dans un cercle vicieux . Mais je ne désespère pas. Mon avenir est entrain d'être hypothéqué raison pour laquelle je ne peux plus rester dans cette ville. »* Les jeunes désespérés (et même des moins jeunes) comme Makhtar DIOP font légion à Saint-Louis où le développement exponentiel du chômage des forces vives de la population a fini d'inquiéter plus d'un jeune . En effet, Hormis Guetndar, où l'activité de pêche occupe encore une frange de la jeunesse non scolarisée, l'oisiveté qui découle du manque d'emploi, est la chose la mieux partagée dans l'ancienne capitale.

La situation socioprofessionnelle est le reflet du marasme économique de la ville de Saint-Louis et donne une idée des types de revenus ainsi que du niveau de vie des habitants. Au vu de cette situation qui n'enchanté guère, les populations mettent sur pied des moyens de survie, des stratégies de sortie de crise. C'est dans cette optique qu'il faudrait comprendre la prolifération des OCB, véritable outils pour une auto-prise en charge des plus démunis. L'émigration n'est pas la seule voie de sortie du gouffre, les OCB en sont également une. Ainsi, bien que l'environnement ne soit pas favorable, l'initiative de s'organiser semble être à la mode et reste très variable. Alors, à la question *« pourquoi cette tendance à s'associer ? »*, nous pourrions répondre que : *aujourd'hui, « pour sortir de la dépendance économique vis à vis des autorités et du cycle dette / pauvreté, les populations s'investissent dans le développement et la valorisation des ressources humaines : c'est à dire de la société civile en général et des associations locales en particulier. Il apparaît donc que la lutte contre la pauvreté passe nécessairement par l'insertion économique, autrement dit par la lutte contre le sous-emploi*

*et le chômage*²⁵». La mise sur pied d'une politique de l'emploi hardie est la condition sine qua non d'arriver à éradiquer la pauvreté. Dans ce cadre, le rôle des associations urbaines paraît plus qu'incontournable. Il l'est d'autant plus que nous sommes dans un contexte économique défavorable, aggravé par le désengagement de l'Etat dans de larges secteurs de l'économie. D'ailleurs l'Etat ne peut pas tout faire et ne doit pas tout faire. La précarité de la situation incite donc les saint-louisiens à s'associer ; ces OCB ou autres groupes plus ou moins structurés s'engagent de plus en plus maintenant sur le terrain de la lutte contre la pauvreté et pour un mieux-être social.

II-2-LA CAPACITE DES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRE DE BASE

Il ressort de ce qui a été noté plus haut que les associations ont une capacité à mobiliser des moyens humains, matériels et financiers pour prendre en charge les problèmes de pauvreté, d'environnement, d'insertion économique, bref des problèmes liés au sous-développement. Le développement est un droit fondamental de l'être humain. Il ne saurait y avoir de paix sans développement le plus petit soit-il.

Le développement ne se réalise ni dans le vide, ni dans l'abstrait, il s'inscrit dans un contexte social donné et répond à des conditions sociales spécifiques. Le développement n'est étranger à un aucun aspect de la vie sociale, c'est pourquoi, il faut prendre en considération tous les aspects dont regorge une OCB. En effet la croissance économique et l'évolution technocratique agissent sur les relations humaines, sur les structures sociales, sur les valeurs et sur les modes de vie. Le développement des ressources sociales et humaines rend la vie en société plus harmonieuse, favorise l'intégration et la cohésion sociale, et constitue une base à la fois solide et souple pour assurer le progrès à long terme. Quelle est à Saint-Louis la nature de ces ressources sociales et humaines ?

II-3- IDENTIFICATION DES OCB

Une société dynamique est la condition sine qua non d'un développement social durable. Le développement social doit pouvoir s'ancrer dans la société dont il procède. Certes, les gouvernements peuvent prendre l'initiative du progrès social et le faciliter, mais ils ne peuvent pas en être l'unique moteur. Les ONG, les entreprises privées, les syndicats, les

²⁵ ENDA ECOPOP. Atelier de réflexion et d'échanges sur la dynamique associative au Sénégal – 15-16 juillet 1999 – à Saint-Louis

associations et autres institutions représentatives doivent participer activement au progrès social. Intéressons nous pour notre part aux associations locales à savoir les OCB. On peut retrouver plusieurs types d'OCB, dans le cadre de cette étude huit catégories ont été retenues.

II-3-1 - Les associations sportives et culturelles

L'ASC regroupe en général des jeunes d'un quartier autour du football et des activités culturelles (lutte, théâtre) pendant les navétanes (qui se déroulent durant les vacances scolaires). Elle a aujourd'hui dépassé son caractère de jeune et mobilise de plus en plus toutes les couches sociales du quartier, d'où sa base identitaire. On peut trouver dans un même quartier plusieurs ASC stimulant ainsi l'esprit de compétition entre leurs membres. Les ASC sont reconnues sur la base d'un récépissé délivré par le Ministère de l'intérieur via le gouverneur. Les équipes existantes dans la commune évoluent dans deux espaces : les navétanes sous la tutelle de l'ONCAV (organisme national de coordination des activités de vacances) et le championnat national qui relève de la fédération nationale de football. Dans le premier on retrouve les ASC et dans le second les clubs de football. Les ASC peuvent être caractérisées comme *« des associations qui poursuivent des buts sportifs, culturels et dont les activités sont circonscrites dans les limites des quartiers où elles recrutent le gros de leurs troupes. Ce sont des associations de type informel pour la plupart ; elles sont composées de jeunes qui ne s'adonnent à leurs activités favorites que pendant les grandes vacances scolaires. Des changements ont cependant commencé à voir le jour au sein de ces associations depuis la fin des années 80 : le mouvement set-sétal (...) est une demande de participation de ces jeunes à la vie et au développement de leur quartier »*²⁶

L'ensemble de la commune compte 82 ASC ; ce sont les quartiers du Nord avec 8 ASC, du Sor/Nord avec 8 ASC et des Eaux Claires avec 7 ASC qui regroupent le plus grand effectif de ce type d'association.

II-3-2 - Les organisations de jeunes filles

²⁶ Abdoulaye NIANG, « les Associations en milieu urbain dakarais » *Africa Développement*, volume XXV, nos 1 et 2 2000 page 130

Elles ont été promues par le conseil communal de la jeunesse de Saint-Louis. Ainsi chaque ASC dispose de son OJF qui participe à la fédération communale et vise à privilégier l'insertion des jeunes filles dans les activités des ASC. Les OJF mènent des activités de soutien aux ASC et d'ordre socio-éducatif en direction de leurs membres. C'est le cas des séminaires de formation ou encore de séances de sensibilisation sur la santé reproductive des filles. Cependant elles semblent confrontées à des problèmes d'orientation et de maîtrise de leurs objectifs. Ces associations ont un effectif de 42 OJF seulement. Les quartiers *Ndioloffène*, *Diamaguene* et *Léona* ont chacun 5 OJF.

II-3-3 - Les groupements d'intérêt économique

Le groupement d'intérêt économique est celui qui a pour but exclusif de mettre en œuvre pour une durée déterminée, tous les moyens propres à faciliter ou à développer l'activité économique de ses membres ou à accroître les résultats de cette activité. L'activité du GIE doit se rattacher essentiellement à l'activité économique de ses membres et ne peut avoir qu'un caractère auxiliaire par rapport à celle-ci. Deux ou plusieurs personnes physiques ou morales peuvent constituer entre elles un groupement d'intérêt économique. Dans la pratique du GIE, se révèlent des finalités autres que celles prévues par l'objet de ce dernier 73 groupements existent dans la commune ; *Guet-Ndar* et *Pikine II* sont les quartiers où ces organisations sont les plus présentes avec respectivement 9 GIE et 10 GIE.

II-3-4 - Le groupement de promotion féminine

Il est défini comme étant une structure populaire ou une association de femmes non salariées vivant dans une même zone ou un même village, ayant les mêmes intérêts, et qui ont librement décidé de se regrouper, de mettre en commun leurs idées, leurs expériences et de développer leurs activités, afin de les rendre génératrices de revenus pour assurer la satisfaction de leur besoins et partant leur promotion, leur participation au développement de leur milieu, de leur pays. En définitive, le GPF constitue un moyen de promotion, de libération, d'émancipation de développement...

Les GPF/*mbootays* constituent le type d'association le plus important, ils constituent à eux seuls 239 OCB sur un total de 669. On compte 23 GPF/*mbootays* pour le quartier de *Ndioloffène*, 22 pour *Eaux Claires Diaminar*, 16 pour *Guet-Ndar*.

II-3-5 - Les associations de développement de quartier

Elles regroupent si on peut dire toutes les forces vives du quartiers. En effet, l'ADQ est composée de toutes les formes d'associations du quartier, qui ont toutes un à deux représentant au niveau de celle-ci. L'objectif est de mobiliser toutes ces forces vives et d'œuvrer au développement tant social, qu'économique, culturel du quartier. Parmi les actions à réaliser, il s'agira sans doute de privilégier celles susceptibles de contribuer le mieux à créer une mentalité de promotion collective.

L'ADQ se définit donc comme une association volontaire, responsable et capable de prendre en charge le quartier, sa vie, son aménagement, sa croissance en collaboration avec les services publics et l'administration régionale. Le but principal étant d'aménager et de gérer son cadre de vie ceci pour maîtriser d'avantage l'économie du quartier, en vue d'œuvrer à la promotion collective de tous les habitants.

Forme de structure récente les ADQ sont au nombre de 25, les quartiers de Léona et *Diamaguene* regroupent le plus grand nombre d'associations de quartiers avec respectivement 3 et 4 ADQ.

II-3-6 - Les *Mbootays*

Ils regroupent des femmes généralement mariées et au foyer, menant des fois de petites activités économiques. Les *mbootays* sont des associations d'entraide et se présentent comme des espaces naturels de participation. Ils visent entre autres objectifs à assurer une sécurité financière à leurs membres. Ces organisations féminines par essence cherchent avant tout un nouveau type de gestion sociale qui puisse permettre à leurs membres une meilleure intégration dans la société urbaine. L'objectif d'un *mbootay* est social avant d'être économique. En général le *mbootay* est organisé sur des bases affinitaires étroites permettant une redistribution d'argent ou de biens la plus large possible. L'efficacité du *mbootay* dépend du poids social de la présidente, la « mère » du *mbootay* et se mesure au nombre de personnes adhérentes.

Aujourd'hui, le dynamisme des groupements et la densité du réseau des mbootays féminins suscitent un intérêt croissant surtout de notre part (nous chercheurs) et retiennent notre attention.

II-3-7 - Les associations féminines

Conscientes du fait qu'elles devraient être les actrices privilégiées du développement souhaité, les femmes s'organisent en associations. Les associations féminines constituent un des plus anciens types de structures féminines. Mais leur base élitiste et intellectuelle ainsi que leur zone d'intervention limitée pour l'essentiel au milieu urbain ont beaucoup gêné l'ampleur de ce type d'OCB au profit d'autres plus populaires et plus proches du genre féminin, composé pour l'essentiel de non instruites. Dans le souci de rayer à jamais cette mentalité d'assisté et cette incapacité à comprendre et à maîtriser la gestion de leurs affaires, les femmes urbaines comptent sur ces structures de genre pour s'affirmer et faire preuve de capacité d'adoption de moyens privilégiés pour la promotion de leur statut et partant du genre féminin.

La commune de Saint-Louis dispose de 25 associations féminines seulement pour l'ensemble des 19 quartiers. Le plus grand effectif par quartier est de 2 associations féminines (*Sud, Pikine II et Ndioloffène*).

II-3-8 - Les associations à thème

Ce sont d'habitude des associations d'animation qui œuvrent pour une cause, ou qui défendent un groupe vulnérable. Elles se retrouvent dans des domaines divers comme l'éducation (associations des parents d'élèves, cellule Ecole Milieu) la santé (comité de santé, comité de handicapés) la sensibilisation sur le phénomène des ordures, ou encore la promotion des droits de la femme, de l'enfant, des malades mentaux...

Après les GPF/*mbootays* les associations à thème comptent le plus grand effectif avec 153 organisations ; *Guet-Ndar* en regroupe 13, *Diamaguene* 12, *Eaux Claires Diaminar* 12 également.

II-3-9 - Les associations à échelle ville :

Contrairement aux 8 autres types d'OCB, ces structures ont pour échelle d'intervention la ville. D'abord, il y a la fédération des différents types d'OCB créées par ces dernières ou mise en place par leur autorité de tutelle. Ensuite, le second type de structure agissant à l'échelle ville est constitué des mouvements de jeunesse, de femmes ou des structures ayant les caractéristiques d'une ONG. Ce dernier type se mobilise particulièrement autour de thèmes porteurs mais se différencie des associations à thèmes par l'échelle d'intervention. Toutes ces organisations ont leurs caractéristiques propres ; elles sont extrêmement hétérogènes quant à leur objet, leurs formes d'organisation. La gamme des activités exercées couvre pratiquement tous les domaines de la vie et de la survie ; alimentation, habitat, habillement, transport, commerce, santé, éducation, formation etc. Cette diversité de formes d'objet vient du fait que l'Etat et l'économie formelle « moderne » (on estime que la plupart des OCB s'activent dans l'informel) sont de plus en plus incapables de procurer aux populations les biens et services qui leur sont quotidiennement nécessaires. L'économie informelle se charge alors de satisfaire les besoins selon des modalités variables au gré des configurations sociétales, des conjonctures, des acteurs.

Toutefois, si l'économie populaire constitue bien la trame essentielle d'un tissu social et culturel vivant, il serait illusoire de penser qu'elle puisse à elle seule, constituer la réponse à l'ensemble des problèmes auxquels sont confrontées les sociétés africaines actuelles. Ses caractéristiques propres ne lui permettent guère par exemple d'aller au-delà d'une proto-industrialisation diffuse. En revanche des interactions et articulations sont à prévoir aux différents niveaux. Tentons une analyse de ces caractéristiques propres à chaque OCB d'abord, à chaque zone ensuite.

II-4. – CARACTERISTIQUES DES OCB DE LA COMMUNE

Les OCB constituent une composante essentielle de la société civile et connaissent un essor remarquable dû au désengagement de l'Etat de plusieurs secteurs (économique, social ...) à la massification de la pauvreté, à la décentralisation... Ces facteurs ont favorisé l'émergence d'une conscience citoyenne et le développement d'actions collectives organisées, orientées vers la résolution des problèmes de la communauté ou de groupes sociaux particuliers.

On ne peut prétendre à la société civile que lorsque dans la société les individus jouissent de la liberté de conscience et de religion, les libertés d'opinion et d'expression, les libertés de pensée, de réunion et d'association, la liberté de circuler, la liberté de participation politique. Au Sénégal et particulièrement à Saint-Louis, les populations semblent jouir de ces libertés de pensées, de réunions et d'associations. Ceci semble d'autant plus vrai que l'on compte 669 Organisations Communautaires de Base (OCB). La vocation première de ces OCB paraît être l'amélioration des conditions de vie des populations et le développement de la ville

Ces OCB sont réparties à l'échelle de la ville comme suit

Tableau 14 : Répartition des OCB / type / quartier

Types Quartiers	ASC	GIE	GPF/ Mb.	Ass. à thèmes	ADQ	OJF	A. F	Struct.de ville	Total Quart
Guet Ndar	06	09	16	13			01		45
Ndar Toute	06	02	08	12	02	02			32
Goxumb.	04	10	17	11	02				44
Nord	08	00	02	05					15
Sud	03	01	01	09	01	03	02		20
Diamaguène	04	09	18	12	03	05			51
Léona	05	01	20	08	04	05			43
Eaux Claires									
Diaminar	07	06	22	12	02	03			52
Pikine I	04	03	11	07		04			29
Pikine II	04	05	12	09	01	01	02		34
Pikine III	02	10	22	06	01				41
Médina C.	02	02	06	07	01	01			19
Ndiolof.	06	03	23	09		05	02		48
Darou	04	04	06	09	02	04			29
Balacoss	04	03	11	05		04	01		28
Sor/Nord	08	01	13	07		03	01		33
Khor	02	01	11	03	02	01			20
Bango	02	02	16	04	02	01			27
Ngallèle	01	01	04	05	02				13
Structures de Ville							16	30	46
Total / type d'OCB	82	73	239	153	25	42	25	30	669

Source :ADC/PELCP sous programme 2 <Identification, structuration et Inventaire des besoins des OCB de saint louis> Janvier 2000 p 9

Ce tableau met en exergue l'importance et l'ampleur du fait associatif à Saint-Louis. Mais exprime également le dynamisme organisationnel de certains quartiers par rapport à certains types d'associations.

Notre répartition de la ville en zones nous permet une analyse par type et par zone assez minutieuse.

- ANALYSE PAR TYPE

Les OCB ont selon le type, leur statut, leurs objectifs et leurs limites propres. A la suite des résultats obtenus de notre enquête, nous pouvons tenter une analyse par type de ces OCB.

II-4-1- Les ASC :

L'ASC apparaît comme un groupe identitaire de jeunes à l'échelle du quartier ayant des relations affinitaires basées sur le sport et le théâtre. Cette proximité psychologique et géographique des ASC intervenant dans un même quartier semble être à l'origine de cette forte émulation des populations qui leur a permis d'avoir accès à des niveaux assez élevés de la hiérarchie du "navétane" saint-Louisien. Par ailleurs *« les ASC ont une grande assise de masse : pratiquement, tous les jeunes des quartiers où elles sont implantées en sont membres de fait et elles sont soutenues à l'occasion des compétitions sportives et des manifestations culturelles qu'elles organisent par tous les habitants des quartiers où elles sont implantées, tant matériellement que financièrement (...)»*²⁷

Reconnues par le Ministère de la Jeunesse et des sports, les ASC présentent tous un même organigramme (AG, CD et Bureau) et sont surtout structurées jusqu'à l'échelon national. Elles se regroupent en zone rattachées à l'ODCAV au niveau départemental, à l'ORCAV au niveau régional puis à l'ONCAV au niveau national. A Saint-Louis nous comptons 82 ASC réparties dans les 19 quartiers comme suit :

Tableau :15: effectif des ASC par quartier

Quartiers	Nbre d'ASC par quartier
Guet Ndar	06
Ndar Toute	06
Goxumbaac	04

²⁷ Abdoulaye Niang, « les associations en milieu urbain dakarois » *Africa Développement*, vol XXV, n° 1 et 2, 2000 pages, p 131

Nord	08
Sud	03
Diamaguène	04
Léona	05
Eaux Claires / Diaminar	07
Pikine I	04
Pikine II	04
Pikine III	02
Médina Courses	02
Ndiolofène	06
Darou	04
Balacoss	04
Sor / Nord	08
khor	02
Ngallèle	01
Bango	02

Ce qui frappe ici l'observateur c'est le nombre d'ASC dans un même espace géographique, il peut y avoir plus de cinq (5) ASC ; c'est le cas de ces six quartiers que sont *Guet Ndar, Nord, Ndar Toute, Nord, Eaux claires, Ndioloffène, Sor/Nord*. Aujourd'hui, il semblerait que les ASC relèvent d'une autre vocation. Selon l'avis de M. Abdoulaye NIANG, lors d'un entretien qu'il nous a accordé « *les ASC étaient jadis un mouvement populaire qui s'étendait dans un ou plusieurs quartiers. Elles sont devenues maintenant l'affaire de groupes d'individus particuliers à la vie sportive de la commune. Il s'agit maintenant de réseaux de camarades, en général d'une même génération qui se regroupent pour former les ASC après s'être alliés le soutien de quelques adultes dont le rôle concourt à la légitimation sociale de l'organisation* ». Ainsi chaque fois que des divergences se manifestent dans la vie interne d'une ASC, il y a des chances pour que le groupe qui se sente marginalisé se retire pour s'ériger en une structure nouvelle. Cela explique le fait qu'on puisse retrouver dans un petit quartier plus d'ASC que dans un autre de taille plus grande. C'est le cas du quartier Nord (8 ASC) comparé à *Pikine I* (4 ASC).

II-4-1-1- Activités menées par les ASC

L'essentiel des activités de ces ASC se ramène au football bien qu'elles aient aussi une vocation culturelle. Ce volet n'enregistre aucune action pour la plupart des ASC. Pourtant dans les normes, les ASC qui n'ont pas de troupe théâtrale devraient payer une amende de vingt cinq mille francs (25 000 F) avant de participer aux compétitions de la saison suivante. Certaines ASC tentent de respecter la norme établie et s'investissent dans le volet culturel. C'est le cas de l'ASC *Kaani gui* qui travaille en collaboration avec Plan

International. Cette ONG se charge de l'élaboration des thèmes touchant le plus souvent au Sida, aux MST ; elle les propose à la troupe théâtrale qui prépare le scénario. La troupe après avoir bien répété va en tournée dans les villages environnants de la commune sous les frais de Plan International. Donc il s'agit d'un travail de sensibilisation dont ils sont chargés. A leur retour, ils font des prestations dans le quartier pour également sensibiliser la population locale.

L'ASC *Idéal*, semble aussi beaucoup s'activer dans ce domaine. Il ont eu à représenter la commune deux fois consécutive, en 97 et en 1998 respectivement à Kaolack et à Ziguinchor dans le cadre des compétitions nationales. A part ces deux ASC, les autres ne s'activent pratiquement que dans le volet sportif.

Sur le plan socio-éducatif, les ASC se déploient beaucoup mais ça ne se limite que durant les vacances. Beaucoup de quartiers de Saint-Louis se trouvent être des cuvettes. Ainsi, à la période hivernale, y a toujours des inondations et les gens trouvent beaucoup de difficultés à vaquer à leurs occupations. L'ASC organise dès lors des opérations de *sét setal* (évacuation des eaux, nettoyage et ramassage des ordures). Toutes les ASC enquêtées affirment organiser ces opérations de set setal. Des cours de vacances sont organisés pour les élèves afin qu'ils ne désapprennent pas durant les vacances. Pendant un mois, le corps enseignant, les étudiants se mobilisent pour assurer ces cours. C'est du volontariat, il n'y a que les frais d'inscriptions qui sont payés pour acheter le matériel didactique. Des campagnes de nivaquinisation se font chaque année par l'ASC *Terrou bi* et l'ASC *Sénéfo*. Ils font des quêtes et paient une boîte à pharmacie en cas d'urgence. L'ASC *Sénéfo* a également mené des opérations de reboisement en collaboration avec la Municipalité et le Partenariat Lille / Saint-Louis. Les ASC mènent des activités d'intérêt communautaires, des activités ayant trait à la protection et à l'amélioration de l'environnement. Il s'agit entre autres des activités suivantes :

- Séances d'assainissement et d'embellissement du quartier (set setal) : ce sont en général des activités qui ont lieu le plus souvent pendant les vacances scolaires, même si on note de temps en temps quelques séances pendant l'année scolaire. Ces séances favorisent le regroupement des jeunes garçons et filles et ces dernières semblent très dynamiques quant à ce type d'opération.
- Séances de reboisement qui se font annuellement

- Participation des ASC aux programmes élargis de vaccination.
- Les ASC comme l'ASC *Idéal* de *Balacoss*, *Sénéfo*, et l'ASC *Mbérail* organisent des journées culturelles où il est question d'aborder des thèmes touchant à la vie de tous les jours. Lors de ces journées, les parents et certaines autorités sont conviées. Les thèmes abordés entrent dans le cadre de la planification familiale, des grossesses précoces, de la drogue, de la scolarisation des enfants
- Les ASC vont même jusqu'à organiser chaque année une journée de récitation de Coran c'est le cas de l'ASC *Idéal*. Par ailleurs, il est à souligner que les ASC mènent pour l'essentiel des activités lucratives allant du *sabar* au *taneber* en passant par le *simb*, les Kermesses, les *khoumbeul* ou *foureul* pour animer le quartier et se faire de l'argent par l'occasion. Les ASC ne disposent pas de grands moyens à Saint-Louis, à part quelques exceptions toutes les ASC semblent souffrir de ce manque de moyens. Dans ce cas quelles sont les voies et moyen pour les ASC de se faire de l'argent ?

II-4-1-2-Sources de revenu des ASC :

Les activités à visée économique sont pour l'ensemble celles déjà citées à savoir les « *foureul* », « *simb* », « *taneber* », mais aussi et surtout les soirées dansantes qui font amasser pas mal d'argent. Néanmoins certaines ASC se créent d'autres voies ; c'est le cas de l'ASC *Kaani* qui a mis sur pied un télécentre grâce à l'appui d'un ami américain qui leur a assuré le financement et qui ambitionne de mettre sur pied un poulailler. On peut donner l'exemple de six ASC (ASC *Ndioloffène*, *Balacoss*, *Léona*, ASC *Pikine*, *Diamano*, *Diamaguene* , ASC *Guélewar* et ASC *Goxumbathie*) qui ont bénéficié d'importants financements pour la réalisation d'action de développement. Les activités qui devaient être menées ont consisté à la commercialisation du riz de la vallée, à l'aviculture, il a été aussi mis sur pied un foyer de jeunes équipé d'un matériel qui servait à des prestations génératrices de revenus (animation lors des cérémonies, caméra, télévision pour les séances de sensibilisation sur la santé reproductive etc.).

Cependant, ce ne sont que l'ASC *Léona* et l'ASC *Goxumbacc* qui ont réussi à tirer profit de ces projets ; les autres ont toutes échoué. La difficulté pour les ASC de s'autogérer et

d'atteindre leurs objectifs est souvent constatée. Le manque de moyens constitue un handicap surtout à un certain niveau de la compétition (phase finale, départementale, régionale ou nationale). Toutefois, comme l'a noté le professeur Abdoulaye NIANG nous

assistons de plus en plus à une tendance des ASC à la « totalisation* », c'est à dire à s'engager dans une multitude de domaines d'activités susceptibles de produire des emplois pour ses membres.. Cette orientation économique consiste pour l'ASC à mener des activités annexes comme le petit commerce, le maraîchage, l'aviculture.

Nous avons cependant remarqué et même souligné plus haut que cette tendance économique des ASC a été très vite tempérée par des problèmes d'adaptation. Néanmoins elles ont pu avoir des résultats appréciables dans le cadre des activités socio-éducatives et ou d'utilité publique comme c'est le cas des cours de vacances ou encore des actions de sensibilisation, remblaiement à l'approche de l'hivernage, la construction de petites digues...Les ASC ne rencontrent pas seulement des difficultés d'adaptation, même au niveau du fonctionnement et de l'organisation de la structure il se pose des problèmes.

II-4-1-3- Les difficultés rencontrées par les ASC :

Il faut dire que les ASC sont des structures dont la gestion pose problème à leurs membres. Le système de communication interne repose principalement sur une concentration du pouvoir par quelques personnes , ce qui ne garantit pas toute la transparence attendu des membres . Ainsi de telles structures se montrent souvent très faibles pour mobiliser efficacement les personnes autour d'actions durables et pour trouver des compromis adéquats aux divergences qui s'expriment de temps en temps. Aussi, les ASC n'exigent pas de cotisations de la part des habitants du quartier, ce qui devait être le cas et permettrait aux membres de plus s'intéresser aux ASC. Les rares cotisations qui se font sont ceux des membres du comité directeur dont le nombre varie entre 20 à 35 membres et la cotisation s'élève à 1000 FCFA. Il y a des ASC qui avaient initié la vente

* Cette tendance ne signifie pas que les associations ne disposent pas d'objectifs clairs ou n'agissent qu'en fonction des opportunités qui se présentent dans leur environnement. En fait cette pratique qui est devenue très courante dans le milieu associatif manifeste la capacité stratégique des associations à s'adapter à leur environnement changeant et à tirer profit d'une telle situation

des cartes de membre comme l'ASC *Mag Gni de Pikine*, l'ASC de *Ndioloffène* mais c'était pas obligatoire et rares sont ceux qui venaient faire cet achat symbolique. L'importance pour les supporters c'est que leur équipe gagne durant les matchs, ils ne se soucient pas du fonctionnement.

Mais pour qu'une équipe puisse faire une bonne prestation, elle doit s'enquérir de certaines nécessités à savoir : renouveler les licences des joueurs, se charger des frais de démissions, acheter des vignettes, des bandages, élasto, fournir la boîte à pharmacie, les équipements (maillots chaussures, bas) les frais (très chers) de la préparation mystique, les charges des premiers regroupements (on ne peut pas à ce stade compter sur les recettes des matchs qui sont alors faibles)... Avec toute ces dépenses, et au vu du type d'activités menées par les ASC, il en va de soi qu'elles rencontrent de sérieuses difficultés financières, surtout quand elles n'ont pas un grand soutien.

Dans l'ensemble, les ASC ne se révèlent pas du tout opérationnelles malgré les énormes potentialités que détiennent les jeunes qui s'y déploient durant les trois mois de vacances. Pour essayer d'aplanir ces difficultés certaines structures ont été mises en place. En effet le problème crucial des ASC est d'ordre financier ; dès lors, des OJF ont été créées pour jouer un rôle de facilitation dans le bon déroulement des activités de « navétane ». Ces OJF devraient tout au moins doter leurs équipes de moyens leur permettant de faire face à certaines exigences, d'arriver à un certain niveau de compétition. Ainsi chaque ASC dispose d'une OJF, structure destinée exclusivement aux jeunes filles de l'ASC.

II-4-2 - Les organisations de jeunes filles

Les ASC ne disposent pas de grands moyens à Saint-Louis à part quelques exceptions. Dans le but de redynamiser ces associations sportives, une restructuration s'est faite au sein même de celles-ci. En effet, nous savons que les ASC ont de tout temps eu des commissions chargées de leur bonne marche. La commission féminine assurait surtout les regroupements des joueurs, mobilisait les supporters et se chargeait de l'animation des quartiers (*Foureul, Taneber, Khoumbeul, Sabar...*). Toutefois, ces femmes n'occupaient pas la place qu'elles méritaient au sein des ASC. Elles n'étaient pas effectivement associées au processus de prise de décision quant à la gestion et la bonne marche de l'ASC. Elles ne participent en fait qu'aux tâches d'exécution. Dès lors, conscientes, du savoir faire de la femme, et de ses capacités d'initiative dans la chose associative, les

ASC ont décidé de mieux la responsabiliser . Ayant obtenu leur autonomie, ces filles mènent des activités leur rapportant de l'argent, et parviennent donc à soutenir l'équipe (les frais de regroupement, frais médicaux...). Au niveau communal, il existe une fédération des OJF. Chaque OJF dispose de deux représentantes au niveau de la fédération. L'initiative de créer ces OJF date de 1996. Au début on comptait 450 OJF mais à nos jours beaucoup d'entre elles n'existent que de nom. Ces OJF sont comme des sous-commissions détachées des ASC, cependant, elles n'ont pas la même notoriété. Ces organisations revêtent une certaine importance dans des quartiers comme *Diaminar* avec 13 OJF. A part ce quartier, les OJF varient entre 1 et 5 pour tous les autres .

II-4-2-1-Secteurs d'activités des OJF

Les OJF ont été promues par le conseil communal de la jeunesse de Saint-Louis et sont sensées promouvoir l'implication des filles au sein des ASC. Ainsi chaque ASC dispose d'une OJF qui participe à la fédération communale. Les OJF mènent surtout des activités de soutien aux ASC et d'ordre socio-éducatif en direction de leurs membres. C'est le cas de séminaires de formation ou encore de séances de sensibilisation sur la santé reproductive des jeunes filles, sur le Sida..., elles mènent des activités en collaboration avec l'ASBEF, la Mairie, le développement communautaire, le PPJ. Lors de la quinzaine de la femme, elles se sont déplacées à *Nguèye-Nguèye* pour les besoins d'une conférence en collaboration avec l'ASBEF. L'OJF *Fagaru* semble beaucoup plus orientée vers le domaine religieux ; pendant que les autres s'activent sur le plan de la santé elle organise des conférences sur l'Islam, surtout pendant la période du jeûne. Mais généralement, les OJF se déploient dans les mêmes activités que les ASC, leur but étant d'obtenir de l'argent pour le soutien financier des équipes ; elles organisent dès lors des soirées dansantes, des kermesses, « *sabar* », « *taneber* », « *simb* »... Les jeunes filles semblent vouloir, mener des activités d'intérêt général ; c'est l'avis de la présidente de l'OJF *Thiossane*. Ainsi , elles font du *Set-setal*, mobilisent les jeunes femmes pour la participation à des séminaires ; elles font également des sensibilisations sur la planification, la sexualité. Des relais sont formés par les structures compétentes ; ces relais assurent ce travail de sensibilisation par le biais de la restitution qu'ils font après avoir subi une formation.

II-4-2-2-Les difficultés des OJF

Les OJF semblent limitées dans leurs actions. Les filles ne sont pas assez imprégnées de la chose sportive. Tous les membres des OJF enquêtés dénoncent ce manque de dynamisme de la part des filles. Il semblerait que les filles sont plus enthousiastes quand il s'agit de participer à une tontine, un *mbootay* ou *sanni jamra*. Au début l'engouement était total, elles venaient aux réunions, participaient à l'élaboration du bureau mais avec le temps les présidentes et autres membres ne voient plus personne. La cause pourrait résider dans le fait que la plupart des membres des jeunes filles sont mariées et n'habitent plus le quartier, d'autres sont souvent des vacancières qui ne passent que deux mois dans le quartier, ou tout simplement ont d'autres préoccupations qui ne leur permettent pas de beaucoup s'activer dans les OJF. Sur un autre plan, un manque de compréhension du rôle même de l'OJF peut constituer une entrave quant à l'adhésion des filles à la structure. De plus, toutes les activités des OJF concourent à assurer une bonne marche, un bon fonctionnement de l'ASC- mère. Néanmoins, malgré leur apport financier aux ASC, les OJF sont confrontées à des difficultés d'ordre fonctionnel, organisationnel mais aussi financier.

II-4-3 - Les groupements d'intérêt économique

Dans nos sociétés actuelles, nos villes, la crise se manifeste au triple plan , économique, social et culturel. Mais les manifestations dans les domaines économique et social sont les plus visibles. Le contexte économique défavorable aggravé par la « démission » de l'Etat dans de larges secteurs de l'économie amènent les gens à s'organiser autour de GIE de toute sorte avec des activités diversifiées. *« Il apparaît donc que la lutte contre la pauvreté passe nécessairement par l'insertion économique c'est à dire par la mise sur pied d'un système économique permettant d'appuyer les populations dans leur lutte contre le sous-emploi, le chômage, la pauvreté²⁸ »*

Les GIE seraient alors *« des associations mais qui peuvent fonctionner comme des sociétés commerciales. Les facilités qu'offre leur cadre juridique en matière de création d'emploi (non-obligation de libération d'un capital, pas d'actes notariés) ont fait de ces associations-sociétés, pour bons nombre de jeunes en milieu urbain, des lieux*

²⁸ ENDA ECOPOP, Atelier de réflexion et d'échanges sur la dynamique associative au Sénégal, 15-16 juillet 1999 à Saint-Louis

d'expérimentation de l'esprit d'entreprise, d'apprentissage du travail en équipe et des règles élémentaires de gestion (...). Contrairement aux ASC, tontines, etc. ... qui sont des associations généralement de type informel, le GIE lui a toujours une existence légale : c'est une association qui n'a de sens aux yeux de ses membres que si elle est régulièrement déclarée, car c'est ce faisant seulement que leurs membres peuvent espérer obtenir un financement pour leurs projets²⁹»

Le GIE concourt à faciliter ou à développer l'activité économique de ses membres, à améliorer ou à accroître les résultats de ces activités ; c'est donc la promotion économique des individus qui est visée. Ainsi, conçu comme un outil de collaboration économique dans une perspective « concentrationnaire » et dans un contexte d'intégration, le GIE apparaît dans les faits et à travers son utilisation comme une société commerciale ou une entreprise de production. Le GIE est par ailleurs un lieu de rencontre, de discussions ; c'est un plaisir de mener des activités en groupe, de réfléchir à des problèmes communs, de faire face à l'individualisme insécurisant (socialement mais aussi et surtout économiquement). Ce type d'entente se manifeste dans les groupements homogènes par :

- une activité collective suivie ; c'est un des caractères fondamentaux du champ collectif

- l'entraide remise à l'honneur, cette motivation est une base très solide pour le groupement, à tel point qu'il existe des cas où c'est la seule qui subsiste, les résultats sont faibles et pourtant les membres restent très motivés. La pratique du GIE notamment dans notre environnement, est révélatrice d'un fait particulier : l'écart entre l'esprit et la pratique du GIE. L'utilisation la plus courante à laquelle le GIE semble destiné, fait de celui-ci, tantôt une « énième société commerciale » ou tout simplement un moyen le plus aisé et le plus rapide d'accès au crédit. Par ailleurs pour réunir les fonds nécessaires pour une éventuelle rotation sous forme de crédit, les GIE sont obligés de mener des activités génératrices de revenu.

II-4-3-1-Domains d'activités des GIE rencontrés

²⁹ Abdoulaye NIANG, « les associations en milieu urbain dakarois » *Africa Développement*, volume XXV, n°s 1 et 2, 2000 pp 141, 143

Tous les GIE rencontrés regroupent en leur sein des membres sans aucune autre activité que celle exercée au sein du GIE. Ainsi, dans ce contexte de sous-emploi sévère, de chômage aigu, le GIE conçu pour aider à développer des activités servant de cadre auxiliaire, favoriserait plutôt la création d'emplois ou offrirait des opportunités dans ce sens. Or les dispositions de la loi posent impérieusement bien que de façon implicite que tous les membres du GIE devront au préalable avoir une activité professionnelle que le GIE devra aider à développer. Les membres des GIE enquêtés exercent dans l'informel. Les activités principales de ces membres sont : la restauration, le tissage des pagnes, le commerce des fruits, la vente de produits cosmétiques, vente de coupons de tissu à crédit etc. Il est donc fréquent en cas d'activités professionnelles exercées que celles-ci n'aient aucun rapport direct, ou indirect, avec celle du GIE. Or le lien de connexité de l'activité des membres avec celle du GIE est aussi une exigence. Ce n'est qu'à cette condition que le GIE servira de « *structure auxiliaire* », et que ses membres pourront y trouver le cadre adéquat de développement de leurs activités.

Tableau 16 : Situation professionnelles des membres des GIE

	Effectif	Pourcentage
Chômeurs	02	28,57
Salariés	00	00
Sans emploi	02	28,57
Commerçants (es)	03	42,86
Autres	00	00
<u>TOTAL</u>	07	100

La situation professionnelle des membres ainsi présentée ne fait que corroborer ce qui a été mentionné plus haut. Le GIE est une entreprise de production ou une société commerciale, il est une des exigences de la vie quotidienne. Ici, il apparaît que les économies endogènes ne sont pas orientées vers la production et l'accumulation. Les espaces de collaboration comme les GIE révèlent une image de l'Afrique et des africains. « *Les avantages de la rationalité économique africaine résident dans le fait qu'elle accroît la sécurité des membres du groupe en réduisant les aléas et les risques. Tandis que la*

*chaque moment, les précipiter dans la pauvreté absolue*²⁹ ». Ce qui répond parfaitement au proverbe Sénégalais « l'homme est un remède pour l'homme ».

Cette image est suggestive au sens où elle nous aide à concevoir l'économie africaine endogène comme une économie de l'affectivité. Avant même les idées qui sont en vogue actuellement dans le management occidental, en Afrique les hommes investissent avant tout, dans les hommes. L'esprit d'entraide et de solidarité, les pousse à mettre sur pied des groupements d'intérêt économique où prédomine le lien affectif. « *Contrairement aux montagnes les hommes se rencontrent* » nous dit un proverbe maghrébin. A l'observation des GIE tels qu'ils existent dans nos villes, se pose un redoutable problème à l'analyse économique qui veut à tout prix isoler ses objets théoriques (investissement, production, consommation, échange marchand...) du reste. Concernant nos structures économiques, l'économie se confond ou se dissout dans les dimensions religieuses, symboliques et politiques.

En outre, comme nous l'avons souligné plus haut le GIE apparaît comme une des exigences pour faire face au nouvel environnement. Dès lors, le GIE n'est pas choisi (par les membres) pour ce qu'il est. Il s'impose comme « passage obligé pour l'accès au crédit » dans une perspective purement capitaliste et individualiste.

*« La recherche de financement systématiquement sollicité devient, par dénaturation, un objet social, une finalité propre du GIE. Sur le plan social et économique, dans un contexte de paupérisation croissante, de chômage endémique et de sous emploi, le « GIE dénaturé » peut apporter des solutions : plus aptes à mobiliser le crédit, à aider à saisir les nombreuses opportunités, il offre aussi l'avantage d'être plus accessible que la société ; de bénéficier de plus de moyens et d'être plus « actuel » que l'association ou la coopérative*³⁰ ». Les quelques solutions de sortie de crise qu'il offre à une importante frange de la population, désœuvrée et soumise à toutes les tentations (et à tous les excès) sont loin d'être négligeables. Ces GIE interviennent dans différents secteurs, leur vocation étant de se faire de l'argent et de satisfaire les besoins des membres. Ces domaines d'intervention des GIE sont divers et diversifiés. Nous avons pu établir un tableau caractéristique des activités des GIE enquêtés :

²⁹ Emmanuel Seyni DIONE, « *L'Economie urbaine en Afrique. Le don et le recours* » édition Karthala et Enda Graf et Sattel, Paris et Dakar Grand-Yoff, août 1994 – P. 204

³⁰ Yahya KANE, « *le GIE dans l'activité agricole* » Mémoire d'études approfondies en Droit Economique et des Affaires UGB (Université gaston Breger de Saint Louis), 1997/998-

d'intervention des GIE sont divers et diversifiés. Nous avons pu établir un tableau caractéristique des activités des GIE enquêtés :

II-4-3-2- Les activités des GIE

Tableau 17 : les activités des GIE

Types d'activités	Effectif	Pourcentage
Couture – broderie Teinture	01	14,29
Maraîchage	01	14,29
Buvette et location de matériel de cuisine	01	14,29
Transformation de fruits et légumes	02	28,57
Activités de pêche : poisson sec, fumé	01	14,28
Elevage	01	14,28
TOTAL	07	100 %

Dans les communautés où les valeurs s'effriteraient, celles-ci trouvent encore à se maintenir grâce à de formes d'exploitations petites ou grandes . C'est le cas notamment de ces GIE qui démontrent la capacité d'adaptation des membres. Ces activités pourraient être plus diversifiées mais il se pose l'éternel problème du financement. Le manque de moyens constitue un frein qui handicape beaucoup les populations.

Néanmoins certains d'entre eux tentent d'émerger du lot. Par exemple : un GIE comme « *xewalu Jurgui* » a commencé par un effectif de six membres officiels. Ces derniers ont cotisé chacun 5000 F pour constituer leur caisse, par la suite, d'autres ont adhéré en achetant une carte à 300F . Avec les fonds obtenus, ils ont payé un coin de terre près de Richard-Toll pour une culture du riz. Les bénéfices se sont avérés faibles à cause des dépenses trop nombreuses (impôts, eau, engrais, matériels...), d'ailleurs c'est pour réduire les dépenses que certains membres s'activent volontairement dans la culture du riz. Ils font également l'élevage des poussins. En outre, les GIE ne se limitent pas à mener que des activités génératrices de revenus. Les activités d'utilité publique comme l'opération de *Set sétal* font aussi partie des actions menées. Les ambitions des GIE sont grandes mais il y a un grand écart entre les objectifs et les moyens dont disposent les GIE. Ceux-ci devraient avoir des comptes bancaires et bénéficier d'aides financières de la part

d'organismes d'appui. Les GIE qui disposent d'un compte ne font pas légion. Le tableau ci-dessous en fait état.

Tableau 18 : Disposition d'un compte

	Effectif	Pourcentage
Compte bancaire	01	
CNCA	00	
Poste	02	
Pas de compte	04	
Total	07	100 %

Sur les sept (7) GIE que nous avons rencontrés, seuls 3 GIE disposent d'un compte. La raison invoquée est le désaccord des membres sur l'opportunité de déposer l'argent dans un compte. Ces membres surtout les femmes préfèrent disposer de leurs fonds pour des crédits rotatifs remboursables avec intérêt. Ceci ne fait que corroborer l'affirmation selon laquelle le GIE sert à pallier les insuffisances financières des membres.

II-4-4- LES GPF/ MBOOTAYS

A part quelques différences du point de vue de leur statut, les GPF et les Mbootays semblent être mûs par le même but, celui de la promotion de la femme. Nous avons pensé adéquat de les analyser ensemble.

« Aujourd'hui plus que jamais, la vie en ville est entre les mains des femmes. Le manque d'emplois réguliers dans l'industrie et dans le tertiaire, accentué par la crise économique et une croissance démographique toujours galopante, entraîne une augmentation considérable des « activités informelles » dans ces villes où près de 70 % des habitants ont moins de 25 ans. Ce qui au début des indépendances, n'était que ressource d'appoint devient le soutien de base des ménages : les hommes ne rapportent plus qu'un salaire rendu dérisoire par l'inflation, et la masse des jeunes sans emploi ne fait que

GPF / *mbootays*, seraient une façon pour les femmes de mettre fin à la misère féminine. La situation de la femme au Sénégal n'est guère reluisante. Tout ou presque, contribue à la défavoriser. Marginalisée et souvent ignorée, la participation des femmes fait rarement l'objet d'études statistiques détaillées permettant de quantifier leur contribution au développement national.

Et pourtant, malgré les multiples discriminations dont elle est victime, la femme joue deux rôles fondamentaux dans la reproduction sociale. Elle est d'abord procréatrice et ensuite, de plus en plus, comme agent économique, elle assure l'entretien des enfants, de la famille et au delà de la société.

Sur le terrain, on note une meilleure organisation des femmes, à travers le foisonnement d'un réseau associatif. Celles-ci ne cèdent plus au multiples tentations dont elles sont victimes devant les impératifs quotidiens. En effet, au point extrême de la marginalité dans des villes disproportionnées par rapport à leurs activités, où le pouvoir politique se dilue et où les activités économiques stagnent, une part croissante des femmes, notamment les plus démunies est exclue de tout travail régulier. Progressivement, il ne leur reste que la prostitution, sorte de mendicité déguisée et généralisée. L'employée devient la maîtresse du patron pour garder son emploi ; la commerçante compense la médiocrité de son chiffre d'affaires en sortant avec certains de ses clients ; la concubine ou l'épouse d'un polygame se fait entretenir par d'autres amants pour pallier l'insuffisance de revenus du premier. Il existe parallèlement d'autres stratégies de subsistance dont le tout petit commerce est une forme de plus en plus répandue. « *Les femmes font désormais partie de ces forces sociales (peut - être encore méconnues) et en pleine mutation, qui risquent dans les années à venir de bouleverser les données économiques et politiques internes du pays*³² ». Intéressons-nous, pour notre part à ce qu'il en est de nos jours ; en effet les associations de femme peuvent être considérées comme « *évoluant vers un mouvement social, au sens où le dit Alain Touraine dans la mesure où elles ont des actions collectives voulues et organisées à travers lesquelles les femmes sont conscientes de leur identité et de leurs intérêts propres*³³ »

³² Idem Partie XIII *Femmes et pauvreté : l'avenir de l'informel féminin*

³³ Fatou SARR, « Femmes et pouvoir économique », in *Femmes et processus de décision*, COSEF Infos, 1998 page 21

II-4-4-1- Les actions menées par les GPF / Mbootays

Les activités réalisées par les GPF avaient surtout un caractère social et culturel. Les rares champs collectifs, tontines ou autres activités productrices réalisées généraient des revenus destinés à financer les secteurs (chants religieux, baptême, mariages, funérailles...) sans soucis d'épargne capable d'être réinvestie dans les secteurs productifs. Actuellement, chaque GPF a pour base une activité économique autour de laquelle d'autres secteurs sont venus se greffer. Le changement des mentalités aidant, nous assistons aujourd'hui à une véritable révolution parce que les femmes se sont définies des directions qui leur permettraient de participer activement à la vie économique.

Tableau 19 : Secteurs d'activités des GPF / Mbootays

	Effectif	Pourcentage
Couture	01	4.17
Commerce	07	29.16
Artisanat	04	16.66
Transformation fruits et légumes	04	16.66
Maraîchage	01	4.17
Prestation de service	05	20.85
Autres	02	08.33
Total	24	<u>100</u>

Les GPF / *mbootays* constituent à eux seuls 35,72 % de l'ensemble du mouvement associatif de la commune de Saint-Louis et leurs membres se déploient dans tous les secteurs productifs. Ce type d'OCB a représenté 3 % de notre échantillonnage, c'est dire que ces GPF constituent l'une des principales voies par lesquelles les femmes ont accès aux activités de production. « *Le commerce non directement assimilable à l'économie de marché occidentale, appelé pour cette raison « informel » est partout, aujourd'hui une activité courante des femmes en ville³⁴* ». Il s'agit non seulement de petit commerce (même si celui-ci a tendance aujourd'hui à proliférer) mais également d'activités

³⁴ Idem P. 149.

marchandes parfois de grande ampleur, c'est à dire animant un réseau régional, voire international, comme c'est le cas avec le GPF *Jambaru sine* qui commercialise l'eau contenu dans le « *Yeet* » aussitôt que celui-ci est sorti de la mer , cette eau est recueillie et est par la suite vendue à des Espagnols qui en font du vinaigre. Ces réseaux se consacrent également aux produits de gros et demi-gros comme le poisson, les pagnes en batik etc...

Aujourd'hui de façon générale, le commerce vivrier est entièrement entre les mains des femmes ainsi que la vente des tissus et autres perles et encens. Quant à l'artisanat, plus il est local, plus il est féminin : c'est le cas des poteries et des « *thioub*s » En revanche tout ce qui a trait aux métaux (forgerons et bijoutiers) est d'ordinaire masculin de même que le commerce d'importation. Par exemple les pacotilles fournies par les grossistes libano-syriens, tous les produits bon marché de provenance asiatique, comme la ferblanterie ou la quincaillerie souvent d'origine chinoise, ou le petit matériel audiovisuel de Hongkong ou d'ailleurs. Bref, tout ce qui implique une mise de fonds et une liaison directe avec le marché international est plutôt masculin ; tout ce qui est liée à la subsistance quotidienne et au marché local est plutôt féminin.

L'explication est à rechercher dans la faible disponibilité monétaire des femmes .

La couture, la teinture, le petit commerce, la transformation des fruits et légumes, le maraîchage sont les principaux secteurs où se déploient les femmes. Certes les tentatives sont multiples, les femmes essaient tant bien que mal à développer leurs domaines d'intervention, mais elles semblent rester dans un état stationnaire. En effet, il apparaît que ces femmes cherchent seulement à satisfaire leurs besoins personnels d'où leur manque d'ambition à mener des activités de grande envergure. Néanmoins, pour certains GPF, ce manque d'ambition collé à l'étiquette des femmes doit être combattu. La satisfaction des besoins personnels : argent de poche, pagnes ou bijoux pour les cérémonies, gâteries pour les enfants ne semble plus tellement motiver nos femmes. Ce discours stéréotypé ne résiste pas à l'analyse : la diminution ou l'absence de revenu du mari ont modifié, en milieu populaire comme chez la plupart des fonctionnaires, les finalités d'origine des activités des femmes. Lorsqu'on examine ces GPF/ *mbootays* et qu'on discute avec leurs membres minutieusement, ces organisations se révèlent indispensables en milieu urbain. Ainsi peu à peu les femmes se sont glissées dans tous les interstices. L'alimentation, l'habillement, et toute une série de services de base sont

désormais assurés en grande partie sinon en majorité, par les femmes, en particulier dans les villes.

Le cas de Saint-louis en particulier, apparaît exemplaire. les femmes s'y sont emparées non seulement de la distribution mais aussi d'une part croissante de la production jusqu'alors réservée aux hommes. Les femmes y occupent donc une place essentielle dans le service domestique et surtout dans la production artisanale de consommation. Ce sont elles à proprement parler qui font vivre les habitants. Elles sont commerçantes (légumes fruits, denrées...) couturières, artisanes du poisson sec et fumé...Parmi les femmes enquêtées rares sont celles qui sont salariées et membres de *mbootays*. Ici, la vocation de la tontine est principalement sociale. L'épargne est partout une nécessité impérieusement ressentie. Partout, les femmes épargnent, et leur épargne est davantage orientée vers la survie immédiate que vers le profit lointain .En effet l'épargne sert plutôt à pallier les insuffisances quotidiennes , qu'à investir à long termes pour des réalisations plus significatives.

En Afrique, sans doute plus qu'ailleurs, cette nécessité de l'épargne est ressentie collectivement, car la survie n'est imaginée qu'au sein d'un groupe. L'effort d'épargne se situe davantage au cœur d'une relation de chacun avec les autres que dans une relation isolée de chacun dans le temps

Tableau 20 : Activités professionnelles des femmes

Profession	Effectif	Pourcentage
Activités salariales	03	12,5
Commerce	09	37,5
Activités informelles	08	33,33
Ménagères	04	16,67
Total	24	100

Le commerce constitue l'activité principale de ces femmes. Avec l'aide du GPF ou du *mbootay* celles-ci parviennent à obtenir un capital de commerce ceci grâce à un crédit

Le commerce constitue l'activité principale de ces femmes. Avec l'aide du GPF ou du *mbootay* celles-ci parviennent à obtenir un capital de commerce ceci grâce à un crédit rotatif remboursable en plusieurs mensualités. Certaines femmes participent à plusieurs tontines à la fois. Ces activités économiques apportent une part appréciable des fonds utilisés pour rembourser les crédits. Il apparaît que bon nombre de GPF regroupent aussi en leur sein des membres sans aucune formation ou activité professionnelle. Il ressort donc que ces femmes s'investissent totalement dans leur association conçue comme voie de garage devant les impératifs quotidiens. Les femmes, sont sans profession certes mais elles cherchent à combattre cette mentalité d'assistée dont elles sont victimes. Dès lors, le GPF ou le *mbootay* devient le moyen adéquat pour épargner et bénéficier d'un crédit rotatif. N'oublions pas que le *mbootay* est organisé sur des bases affinitaires étroites permettant une redistribution d'argent ou de biens la plus large possible. Ces organisations cherchent avant tout un nouveau type de gestion sociale qui puisse permettre à leurs membres une meilleure intégration dans la société urbaine.

Soulignons que dans ce pays, la plupart des gens qui s'associent pour épargner ensemble, préfèrent gérer leur propre argent que de le déposer à la banque. Les GPF ont un système de cotisation qui leur permet d'amasser de l'argent et de mener leurs activités ; c'est la tontine.

Les GPF/*mbootays* ont diverses sources de revenu ; d'aucuns ont bénéficié d'une subvention tandis que d'autres ont un système de cotisation qui varie d'un GPF à l'autre. Le tableau qui suit peut servir d'illustration.

Tableau 21 : Système de cotisation des GPF / *Mbootay*

Subvention	Journalière	Hebdomadaire	Mensuelle	Adhésion
3	5	6	6	4

Les modalités par lesquelles les femmes parviennent à disposer d'un fonds varient d'un *mbootay* à l'autre. Chaque tontine a sa façon de procéder. « *Les pratiques tontinières mettent en évidence la vivacité des solidarités traditionnelles face à la « froideur » du*

système officiel. Elles signalent ainsi l'existence d'un chaînon marquant : le secteur coopératif et associatif³⁵».

Les tontines ou *mbootays* mènent leurs activités grâce à un système de cotisation soit journalière, soit hebdomadaire ou mensuelle. 13,04 % s'activent grâce à des subventions de certains ministères ou autres structures et 17,39 % font payer à leurs membres des droits d'adhésion qui constituent par la suite des fonds de caisse pour financer le travail de départ. « Ces tontines peuvent être définies comme des organismes appartenant à ses usagers, regroupant les unités décentralisées ; celles-ci sont reliées afin de s'apporter un appui mutuel : conseils, entraide, soutien matériel et ou financier³⁶».

Le schéma de fonctionnement de base serait donc : un apport collectif suivi d'une redistribution individuelle immédiate au profit d'un bénéficiaire qui a eu des raisons particulières pour adhérer au GPF ou au *mbootay*.

Tableau 22 : Raison de participation aux GPF / Mbootays

Raisons	Principales	Pourcentage
- Efforts d'épargne	03	
- Réalisation de projets	02	
- Capital de commerce	08	
-Entraide	02	
- Besoins familiaux	06	
- Achat de biens et d'équipement	03	
- Autres	00	
Total	24	100%

³⁵ Michel LELART, « *la tontine pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement* » Institut orléanais de Finances 45067, Paris, éd. John LIBBEY , mars 1992, page 139, 327 pages.

³⁶ Idem – P. 139.

Les difficultés et l'impossibilité de trouver de l'argent à emprunter ont conduit les femmes à s'organiser pour épargner selon des modalités distinctes les unes des autres. Les raisons qui poussent ces femmes à adhérer à ces tontines sont variées. Le souci d'avoir un capital de commerce ou les besoins familiaux constituent les principales raisons qui les poussent à s'organiser. L'achat de biens d'équipements semble également occuper une place privilégiée : les femmes ont toujours ce faible pour les biens matériels. N'ayant pas d'activité directement liée aux circuits marchands, ces femmes arrivent donc à résoudre l'essentiel de leurs problèmes grâce à ces structures de base. Au vu des raisons qui poussent les femmes à participer aux GPF, on peut sans faille identifier les objectifs de ces dernières.

II-4-4-2- Objectifs des GPF

Ici, le souci primordial semble être la promotion de la femme et de ses activités souvent taxées « d'informelles ». Elles souhaitent désormais, être les actrices privilégiées du changement souhaité. L'objectif de ces associations est social avant d'être économique (entraide, soutien moral et financier...) Il s'agit de mettre fin à la marginalisation dont elles sont souvent victimes mais aussi et surtout à leur oisiveté permanente. Il s'agit également de lutter contre la pauvreté, faire en sorte que les femmes accèdent à un minimum de satisfaction sociale. En d'autres termes, ces structures peuvent permettre de relever la souveraineté de la femme. Encourager ces organisations, c'est soutenir l'entrepreneuriat féminin.

Néanmoins ces associations ne semblent pas occuper la place qu'il faudrait dans le tissu social. Les femmes n'ont pas encore compris que par une meilleure organisation, une bonne structuration, elles peuvent impulser le développement. C'est donc à l'émiettement de leur tissu relationnel que semblent résister ces femmes. En effet, l'objectif des *mbootays* a toujours été de consolider le réseau d'amitié, de voisinage de parenté ... ; de s'organiser pour amasser de l'argent souvent gaspillé lors des cérémonies (baptême, mariage...). Dès lors ces structures ont longtemps été négligées par les analystes du développement, et même parfois jugées néfastes. Mais leur dynamique montre que ces femmes ne sont pas dépourvues de capacité d'innovation, ni de volonté d'entreprendre et les limites du développement doivent être cherchées ailleurs que dans un blocage dû à des mentalités prétendues traditionnelles. Au sein même des réseaux de solidarité vivant

en Afrique ont émergé ces initiatives individuelles et collectives qui expliquent la survie des populations, en particulier urbaines dans des conditions matérielles souvent précaires. La plupart des GPF enquêtés dispose d'un matériel destiné à la location, ou avec lequel ils mènent leurs activités.

Tableau 23 : Equipement des GPF

Type	Effectif	Pourcentage
Matériel de cuisine	12	50 %
Prestation de service : Moulin à mil, machine à coudre	04	16.67 %
Tables, bâches chaises	06	25 %
Sonorisation	02	08.33 %
Total	24	100 %

Ce mode d'équipement révèle le type d'activités menées par les GPF comme nous l'avons souligné plus haut. Cependant, ces matériels sont modestes et les femmes gagneraient plus à envisager de mettre sur pied des PMI avec de grands équipements sophistiqués.

II-4-5 - Les associations de développement de quartier

Lorsqu'on aborde la question de la ville, une fois encore, il est impossible de généraliser. Les facteurs en jeu sont multiples et la situation des populations varie d'une zone à une autre, d'un quartier à l'autre. Pour assurer des conditions de vie meilleures dans leurs quartiers, les populations mettent en place des associations de développement de quartier. Celles-ci constituent actuellement une forte tendance du fait associatif. Elles peuvent revêtir une forme fédérative comme les conseils de quartier ou fonctionner sur une base individuelle. A la différence des associations à thème qui développent une visée sectorielle, les ADQ ambitionnent de prendre en charge des problèmes globaux liés au développement du quartier. Les associations en général, offrent plutôt une couverture aux besoins individuels et ne constituent pas toujours un espace organique de promotion de la collectivité ; c'est ce qui explique la faible tendance à l'émergence d'associations de développement de quartier, qui dès leur émergence sont ravalées au cloisonnement . C'est d'ailleurs, contre une telle menace que luttent les conseils de quartiers qui se

Nous comptons 25 ADQ dans l'ensemble de la commune, c'est dire que du chemin reste encore à faire. Par ailleurs, malgré leur nombre encore limité, les ADQ occupent déjà une grande place dans les quartiers où elles existent.

En effet, les interventions des ADQ dans leurs quartiers respectifs ont porté leur empreinte. Nous pouvons citer comme exemple l'ADQ de *Goxumbacc* « *Goxumbacc* en développement », ou celles de *Pikine* ou encore de *Léona*.

Selon ces populations, leurs interventions concernent tous les secteurs de la vie. Ainsi toute intervention sociale devrait être tournée vers cet objectif paradoxal : celui de tout faire pour conduire à terme à son élimination c'est à dire faire en sorte que les plus démunis retrouvent leur autonomie. Dès lors, la mise en place de « projets sociaux » dans chaque quartier dégradé pourrait contribuer à la réalisation de cet objectif ; l'échelle locale permettant d'avoir une vision globale des situations, et de leurs spécificités.

II-4-5-1- Les objectifs et domaines d'activités des ADQ

Nous avons travaillé avec trois ADQ, celles-ci sont créées sous l'impulsion de la commune. En effet dans le cadre de la décentralisation et de l'implication des populations dans le développement de leur quartier, la commune de Saint-Louis a entrepris depuis 1995, une politique de mise en place des ADQ destinées à être des relais locaux de développement. L'ADQ se pose comme l'instance fédérative de l'ensemble des structures associatives et des groupements formels et informels du quartier. Ces associations ont pour but d'organiser ou stimuler les activités d'auto-assistance au sein des quartiers afin d'améliorer la qualité de vie des habitants dans leur ensemble.

Aider ceux des membres du quartier qui ont besoin d'équipements spéciaux. Exemple : la construction de sanitaires pour certains habitants trop démunis dans le quartier de *Diamaguène*. Faire connaître aux organismes responsables les besoins et les souhaits de la communauté locale. Ce faisant susciter un sentiment de responsabilité collective chez tous les habitants. Ainsi, les associations de développement ont pour objectif de s'organiser pour mieux prendre en charge leur propre destin. Ces ADQ apparaissent donc comme une nécessité incontournable surtout dans ce contexte de régionalisation. Il s'agit de mettre sur pied des structures chargées de mobiliser, piloter, coordonner les initiatives d'auto promotion.

comme une nécessité incontournable surtout dans ce contexte de régionalisation. Il s'agit de mettre sur pied des structures chargées de mobiliser, piloter, coordonner les initiatives d'auto promotion.

La tâche de développement de quartier est passionnante et particulièrement prometteuse, mais elle n'est pas du tout facile. Il s'agit en effet d'appuyer les quartiers, hier mobilisés surtout par des clivages politiques, à se concentrer sur l'amélioration de leur cadre de vie, d'où le rôle du conseil de quartier. Le conseil de quartier est apolitique, non confessionnel et non corporatif. Sa tâche essentielle consiste à mobiliser le quartier pour la mise en œuvre de son programme de développement. Le conseil de quartier doit refléter toutes les sensibilités et toute la configuration du quartier. Il doit jouer un rôle de courroie de transmission entre les populations qu'il représente et les institutions telles que la municipalité, les bailleurs de fonds.

Parmi les objectifs des ADQ, il s'agit de privilégier sans doute ceux qui contribuent le mieux à créer une mentalité de promotion collective. Par ailleurs la question du développement local constitue de plus en plus une préoccupation des populations confrontées au chômage, à l'insalubrité, etc.

Face à une telle situation, les associations de développement de quartier manifestent une propension de plus en plus grande à développer des actions collectives à agir suivant une dynamique participative de toutes les forces vives du quartier. Elles ambitionnent entre autres objectifs de mettre fin à l'insalubrité des quartiers, l'insécurité, de lutter pour une meilleure santé des populations etc. Les domaines d'intervention des ADQ vont de l'éducation à la santé en passant par l'assainissement, l'environnement, hygiène, l'équipement, le sport et les loisirs, etc. Les objectifs visés sont les suivants :

II-4-5-1/1-Santé : Améliorer la santé de la population

- Réduire la fréquence des maladies diarrhéiques
- Promouvoir l'allaitement maternel
- Développer le volet IEC.

Les stratégies mises en œuvre par les ADQ pour réussir dans le domaine de la santé sont nombreuses. Pour le volet IEC par exemple, la tâche consiste en la sensibilisation des

populations ; dès lors la meilleure stratégie adoptée par ces structures est l'animation, la projection de films, ou bien encore la distribution de dépliants.

IV-4-5-1/2- Education

*Scolarisation : Le but visé est d' accroître le taux de scolarisation :

- Minimiser le taux d'abandon scolaire
- Améliorer les conditions d'études.

* Alphabétisation : Il s'agit ici de faire apprendre à un plus grand nombre de personnes à lire et à écrire dans une langue nationale

* Appui aux « daaras » : L'objectif est d'améliorer les conditions de vie et d'études des talibés

* Formation pratique :Il s'agit d'incitation à une prise en charge individuelle ou collective.

Ici, l'action incombe aux CEM, APE, CE, IDEN pour accroître le taux de scolarisation.

Quant à l'alphabétisation c'est surtout de la compétence du Ministère chargé de l'Education de base et des langues Nationales, de l'IA , l'IDEN mais aussi des CEM et de l'APE.

L'appui aux « daaras » est surtout la tâche des populations locales toutes couches confondues, des mouvements associatifs, des ONG , le CADG...

Pour assurer une formation pratique aux talibés, l'ADQ a besoin de personnes ressources, de monitrices et du CE. Les tâches sont les suivantes :

- sensibilisation des autorités et des populations
- Construction et équipements de salles de classes
- Recherche de matériel didactique
- Consolidation et appui scolaire

Concernant le domaine de l'alphabétisation il incombe aux acteurs de favoriser la sensibilisation

- Information
- Construction de salles polyvalentes
- Recherche de matériel didactique

Pour un appui certain des « daaras » il faudra d'abord :

- Identifier les « daaras »
- Rechercher des parrains
- Collecter des habits au niveau des habitants du quartier et même en dehors
- IEC.

Quant à la formation pratique, les tâches sont identiques à celles de l'alphabétisation seulement ici, les salles polyvalentes serviront à des activités telles que la couture, la teinture, l'art culinaire.

Les stratégies adoptées vont de la mobilisation sociale (réunions, porte à porte, forum, contacts) pour la scolarisation et l'alphabétisation ; à l'animation de groupes, les conférences pour les « daaras » et enfin, les séminaires, réunions , forum, contacts directs ou par écrits pour la formation pratique.

IV-4-5-1/3- Hygiène - Assainissement - Environnement :

Objectifs :Le principal but est d'assurer une salubrité satisfaisante du quartier ;il s'agit surtout d'améliorer les conditions d'hygiène .Toutefois ,les activités de reboisement nécessitent de fixer des dunes de sable, l'embellissement et l'ombragement du quartier.

Ici les secteurs cibles sont les maisons, les rues, quai de pêche par exemple pour le quartier de *Goxumbacc*, les berges, les places publiques, les cimetières, les mosquées, les écoles.

Le travail à mener devra comme toujours passer par la sensibilisation des populations

- Information
- Education
- Opération *set setal*

- Mise en place de plants.

Les stratégies à suivre par les ADQ pour réussir dans ces tâches et qui leur ont donné pas mal d'avancées sont :

- Débats
- Conférence
- Porte à porte

Animation : ceci consiste en :

- Organisation journée locale de l'arbre
- Une maison = une plante etc.

Equipement :

* Eclairage public

- Objectifs : Eclairer toutes les artères pour mieux sécuriser le quartier ; pour cela il faut un

* Réseau routier :

- Atténuer le désenclavement et faciliter l'accès des quartiers aux moyens de transport
- Reprendre le bitumage

Pour un quartier comme *Goxumbacc*, l'ADQ ambitionne également de réaliser un muret de protection maritime et fluvial. Elle envisage également de favoriser le débarquement et la vente de poisson avec un quai de pêche ; toujours concernant ce quai de pêche, les objectifs sont de pouvoir transformer, conserver le poisson, accroître et diversifier l'activité économique locale : fabrique de glace, restaurants, GIE d'assainissement.

Le quartier de *Goxumbacc* est un quartier de pêcheurs, dès lors ce sont les activités de pêche qui y prédominent et donc les associations de développement ne peuvent que favoriser ce secteur. Ainsi, parmi les activités de leur ADQ il y a la sécherie : Traiter et stocker du poisson salé, séché et fumé : cependant, il leur faut au préalable construire une

sécherie avec étals sur pilotis, plus des magasins de stockage. La réalisation des objectifs concernant le quai de pêche nécessite l'élargissement du quai, la construction d'un mur de clôture et de canaux d'évacuation vers la mer. L'équipement en infrastructures des quartiers réduit les risques d'agression. En général les quartiers populaires sont très démunis en matières d'équipements renforcés. « *Or si la pauvreté persiste ou augmente, et si l'on ne prête pas suffisamment attention au sort des êtres humains, les tensions politiques et sociales finiront par compromettre la stabilité. En outre la réduction de la pauvreté appelle un développement dans lequel l'accès aux fruits du progrès économique est aussi large que possible, au lieu d'être exclusivement concentré dans certaines localités, certains secteurs ou certains groupes de la population* ³⁷ ». Certes, les ADQ ont pour vocation première de combattre la pauvreté, d'assurer de meilleures conditions de vie aux populations. Toutefois, la tâche ne leur incombe pas à elles seules. Il s'agit de trouver un juste équilibre entre les compétences publiques et l'encouragement des initiatives locales. Ceci semble être la principale difficulté que doivent affronter aujourd'hui les acteurs du développement économique et social.

La répartition des rôles entre l'Etat et le secteur privé ne doit cependant pas s'inscrire dans des schémas préconçus. La relation entre les deux est d'avantage faite de complémentarité que d'exclusion. Dès lors les activités d'équipement requièrent la compétence de la Municipalité, de la SENELEC (éclairage public), les populations l'ONAS, la GEUR pour l'évacuation des eaux usées (y compris la Municipalité). Ici il incombe de sensibiliser les autorités communales, la SENELEC, poser des foyers lumineux etc. Les ADQ concourent à la satisfaction des besoins socio-économiques et financiers. Les activités à mener dans ce domaine sont de quatre ordres avec chacun ses objectifs propres :

1 - La participation individuelle :

* Objectifs :

- impliquer les populations ; évaluer le taux d'adhésion
- permettre au comité d'avoir des fonds

2 - Manifestations lucratives :

Assurer une autonomie financière de l'ADQ

³⁷ Nations Unies. Assemblée Générale, 48^{ème} session, point 91 de l'ordre du jour, « Développement et coopération économique internationale ». *Agenda pour le développement*. Rapport du Secrétaire Général.

3 - Projets socio-économiques :

- Insérer et réinsérer des jeunes dans le circuit économique

4 - Mise en place de cantines et buvettes :

Générer des emplois et sauvegarder le cadre .

pour les projets socio-économiques, il faut au préalable :

- une conception
- une élaboration et recherche de bailleurs de fonds pour la création et le financement de GIE.

La participation individuelle nécessite une démarche du milieu (GIE, GF, ASC, maisons).

La confection et la vente de cartes de membres et de tee-shirts semblent aussi constituer une stratégie favorable à l'impulsion individuelle. Mais aussi et surtout, il faut :

- une distribution
- récupération
- sensibilisation
- cotisations des membres du comité directement...

Quant aux manifestations qui peuvent assurer une autonomie financière aux ADQ, il incombe d'identifier des créneaux (lutte, concert, kermesse, *taneber*)

IV-4-5-1/4- Sport et loisirs

Les ADQ s'impliquent dans tous les secteurs de la vie du quartier et regroupent toutes les formes d'associations. Par ailleurs, l'ASC occupe une place importante dans la vie des populations d'un quartier et par conséquent, le sport doit être promu et les loisirs avec. Dès lors, il faut d'abord créer des infrastructures dans le but de doter les quartiers de la langue de Barbarie, de l'île et du Sor, d'infrastructures de sports et de loisirs fonctionnelles. La pratique de sport de masse devrait être encouragée en développant le taux d'adhésion à la pratique du sport de masse.

La motivation se fait à travers les animations ; pour cela, il s'agit de créer un environnement propice à l'épanouissement et à la détente des habitants du quartier, organiser des compétitions. Les ADQ contribuent à l'épanouissement de la population, cependant, il faudrait qu'elles fassent promouvoir le brassage avec les autres associations poursuivant les mêmes objectifs. Il faut également qu'elles sachent explorer toutes les

La motivation se fait à travers les animations ; pour cela, il s'agit de créer un environnement propice à l'épanouissement et à la détente des habitants du quartier, organiser des compétitions. Les ADQ contribuent à l'épanouissement de la population, cependant, il faudrait qu'elles fassent promouvoir le brassage avec les autres associations poursuivant les mêmes objectifs. Il faut également qu'elles sachent explorer toutes les pistes qui peuvent mener le quartier vers un épanouissement global et harmonieux. Pour cela il s'agit de solliciter l'adhésion des populations et les impliquer pour une auto-prise en charge responsable. Cependant cette implication exige de la volonté, or les gens en général ne voient pas l'intérêt du bénévolat dans l'immédiat. D'ailleurs c'est là l'un des principales difficultés des ADQ.

IV-4-5-2- Les problèmes vécus au sein des ADQ

Parmi les problèmes d'ordre financier toujours évoqués par les OCB, l'ADQ semble connaître un problème qui met en exergue la vision même que les populations ont de la chose associative. En effet, les populations ne semblent pas comprendre l'intérêt de travailler ensemble sans rien recevoir en retour ; l'espoir d'avoir de meilleures conditions de vie ne suffit pas à les motiver. Dès lors, selon le professeur A.NIANG au cours d'un travail de restitution pour l'association de développement de *Diamaguene* : le bénévolat est mal vécu car il n'est pas considéré comme un plus de son temps que l'on investit gracieusement et charitablement dans la satisfaction d'une cause à laquelle on adhère, mais plutôt comme un temps que l'on perd malgré soi, parce que l'effort investit ne procurant plus aucune satisfaction personnelle. Toutefois, quand le temps de l'exercice professionnel et le temps du bénévolat sont séparés celui-ci peut être source réelle de satisfaction pour l'individu qui vit de son travail. Mais quand le temps du bénévolat se substitue au temps de l'exercice professionnel (le bénévole est un chômeur et a des charges) alors le bénévolat devient une source de non plaisir et de découragement personnel. Surtout, si par la même occasion, il entraîne des dépenses organisationnelles que le bénévole, sans emploi de surcroît, doit seul supporter. De ce fait, le bénévolat ne semble être supportable pour ceux qui le pratiquent que quand il leur permet de participer à une œuvre collective utile vécue comme une source d'espoir pour un changement futur de leur situation sociale (comme dans les GPF, GIE...). Si l'espoir se perd (et il se perd souvent) quand le bénévole a acquis une grande expérience dans ses domaines d'activités mais a le sentiment que celle-ci ne lui sert à rien, parce que ne le faisant pas

vivre ; c'est alors en ce moment que le découragement et la lassitude s'installent chez le bénévole qui, dans certains cas, adopte même une attitude de retrait par rapport à l'association.

Parmi la panoplie de problèmes que rencontrent les ADQ, il y a aussi et surtout la faiblesse de moyens et la capacité de gestion interne, l'absence de démocratie organisationnelle déplorée par certains membres. Les populations se sentent un peu éloignées des centres de décisions. Elles dénoncent la centralisation du pouvoir par une poignée de personnes qui n'informent pas les autres et qui agissent à leur guise. En outre pour prétendre à certains atouts que sont le bénévolat, le volontarisme collectif etc., les leaders d'organisations doivent maîtriser les problèmes internes et même externes (entre associations par exemple) comme c'est le cas avec l'ADD qui est en conflit avec une autre association du quartier à savoir le *Kourel Sokhaly Diamaguène* (KSD). Les membres du *Kourel* pensent que l'Association de développement de *Diamaguène* ne concerne qu'une partie du quartier, certains se voient exclus de toute action et ne voient pas l'intérêt de cette association. Il faudrait donc permettre aux populations d'avoir une meilleure lisibilité des actions de l'ADD. La dispersion des efforts ne favorise pas le développement, or avec ces relations conflictuelles entre les associations (qui devraient s'organiser en fédération) les capacités des différents acteurs, leur capital social s'en trouvent handicapés.

Il incombe, par ailleurs aux ADQ de desserrer les contraintes politiques et ou sociales qui s'opposeraient au bon fonctionnement de l'association. Il leur faut accroître la capacité des populations en leur définissant un cadre institutionnel permettant un meilleur fonctionnement et une plus grande participation des acteurs. Egalement, créer un cadre de concertation qui ne fait que favoriser la démocratie interne et le bon aboutissement des objectifs.

IV-6- Les associations à thème

Le plus souvent, elles oeuvrent pour une cause ou défendent un groupe vulnérable. Comme nous l'avons souligné dans l'identification, elles se retrouvent dans des domaines divers comme l'éducation (APE, CEM), la santé (Comité de santé, comité des handicapés), la sensibilisation sur le phénomène des ordures, ou encore la promotion des droits de la femme, de l'enfant, des malades mentaux .

Nous avons travaillé avec 15 associations à thème dont les plus dynamiques sont entre autres : le Comité de Santé de *Pikine*, *SOS Ndar Toute*, le Comité de Nettoyement de *Goxumbaac*, la Cellule Ecole Milieu de *Khayar Mbengue*, le PNCA de *Diamaguène*, le Centre de Promotion et de Réinsertion Sociale de *Léona / Eaux-Clares*, etc.

IV-6-1- Buts et domaines d'intervention des associations à thème

La plupart des associations à thème sont créées sous l'impulsion du partenariat Lille / Saint-Louis et de la commune. C'est le cas avec le Comité de nettoyage de *Goxumbaac*. Dans le cadre du projet de nettoyage de Saint-Louis, la commune a sensibilisé les populations sur la nécessité de s'organiser. Alors, au niveau de toute la langue de Barbarie, des réunions ont été tenues et des associations constituées. Avec le projet CETOM, il leur a été fourni des charrettes qui assurent le ramassage des ordures au niveau des maisons pour les déposer dans des bacs prévus à cet effet. Ce sont les membres du comité qui font la collecte et qui sont rémunérés. Chaque maison dispose d'une fiche et verse 500 F par mois. Les charretiers sont des chômeurs qui arrivent à subvenir à leurs besoins grâce à ce travail. Afin d'éviter un émiettement des gains, le nombre de collecteurs est limité à cinq. Toutefois, ceux-ci confient que les revenus restent dérisoires, pour un père de famille : 25 à 30000 F par mois pour chaque collecteur.

Certaines associations à thème semblent avoir la même vocation que les associations de développement de quartier. Ceci est d'autant plus vrai que l'association à thème *SOS Ndar-toute* créée en 1989 avait déjà pour ambition de s'occuper utilement du quartier et de gérer l'environnement de celui-ci. Composée, tout au début, du mouvement des étudiants ressortissants de *Ndar-toute*, l'association oeuvrait essentiellement dans le social :

- collecte d'habits pour les plus démunis du quartier ;
- commission sanitaire qui œuvrait surtout pendant les vacances : prophylaxie, distribution de nivaquine et d'aspirine, discussion sur le planning familial. Deux à trois thèmes sont retenus chaque année ; ces thèmes concernent la santé de la reproduction. Les conférences sont animées par des personnes-ressources (médecins, sages-femmes, ...). Aujourd'hui, les activités s'élargissent, l'association

dispose d'une commission féminine qui travaille surtout avec la case foyer. Cette commission féminine est composée essentiellement de jeunes filles désœuvrées. Ces dernières subissent différentes formations en teinture, couture, restauration.

Les comités de santé quant à eux ont commencé à voir le jour en 1995. C'est le Ministère de la Santé qui a demandé à tous les dispensaires d'en mettre sur pied un, et qui en a également défini les modalités et les objectifs. L'objectif du comité de santé est d'aider les dispensaires par une plus grande implication des populations, une plus grande diffusion de l'information sur la santé et les besoins. Ces comités travaillent en collaboration avec les ASC et les PNCA. Ainsi chaque comité dispose de quelques relais (deux à trois tout au plus) qui se chargent de convoquer les populations, de leur expliquer certaines maladies, les dangers qu'elles encourent, comment les prévenir... Avec les ASC, les comités mènent des activités sanitaires comme : les opérations « *set setal* », des campagnes de nivaquinisation... Les PNC aident les dispensaires et leur comité dans l'achat de lots de médicaments. Le comité de santé est constitué par un comité de gestion composé de quatre personnes : le président, le vice-président, le trésorier et son adjoint. Le président et son adjoint sont chargés de l'administration, c'est à dire qu'ils établissent les procès-verbaux des réunions et distribuent les convocations. C'est pendant les réunions qu'on fixe les besoins du comité en médicaments, en matériel. En plus des quatre membres déjà énumérés, il y a l'infirmier du dispensaire et le dépositaire chargé de la vente des tickets. Ce dernier fait son compte avec le trésorier, tous les jours à partir de 15 heures.

Quant aux CEM, c'est sous l'impulsion du PAES qu'elles ont été mises sur pied. Ainsi, la cellule remplace l'APE qui est maintenant une de ses composantes. La CEM a pour ambition de représenter l'école et son milieu. Il s'agit d'appuyer l'équipe pédagogique dans son fonctionnement en essayant de trouver des solutions allant dans le sens de l'intérêt des élèves, d'aider au développement de l'école pour le bénéfice de tous (élèves, parents, enseignants). Lors de la rentrée, les CEM sont chargés de réfectionner les classes, réparer les tables-bancs, repeindre les tableaux.

En tant qu'intermédiaire entre le milieu et l'équipe pédagogique, la CEM poursuit des objectifs éducatifs, sociaux, culturels et économiques. Pour cela, la mobilisation, la mise en commun et l'exploitation des ressources de toute la communauté est nécessaire, nous déclare le président de la CEM de l'école *Nalla NDIAYE* de *Darou*.

La CEM suscite et appuie les activités relatives à :

- l'élargissement de l'accès à l'éducation de base tout en réduisant les disparités liées à l'âge et au sexe
- l'amélioration de la qualité et de l'efficacité des apprentissages
- la pertinence de l'école par rapport aux besoins locaux
- la participation à la gestion et au développement de l'école à travers l'élaboration, la réalisation, le suivi et l'évaluation des plans de développement de l'école (PDE).

La CEM cherche également à encourager l'engagement et la participation active d'individus et de structures de la commune aux activités de l'école. Les CEM en tant qu'intermédiaires entre l'école et le milieu, sont ainsi structurées : le conseil d'administration, le bureau, les commissaires aux comptes, les commissions.

Le conseil d'administration est ainsi composé :

- le directeur ou le chargé d'école
- 02 représentants de l'APE
- 02 élèves représentants la coopérative scolaire
- 01 enseignant par étape
- 01 représentant de la santé
- 01 représentant par GPF (du quartier où se trouve l'école)
- 01 représentant du conseil municipal
- le chef de quartier
- 01 représentant par ASC et toute personne-ressource choisie lors de l'assemblée générale.

Les tâches assignées aux commissions s'articulent autour des domaines suivants :

- scolarisation (travail de sensibilisation, d'information, inscriptions)
- activités productives : tenue de buvettes dans l'enceinte de l'école pour la vente de biscuits, jus de fruits, *fatayas*...
- environnement et santé : nettoyage de l'école et des alentours, boîte à pharmacie.
- Recherche de matériel pédagogique, d'appui matériel ou financier.

Une telle structuration prouve la vocation des CEM à impliquer d'avantage les parents et les élèves dans la vie scolaire. D'ailleurs, l'association reflète bien son nom : cellule

école-milieu. Hormis ces associations typiquement populaires, les ASC s'orientent vers des catégories particulières de populations ; C'est le cas du Comité de handicapés de Médina Courses, créé en 1996, qui regroupe l'ensemble des handicapés moteurs du quartier. Tout comme celui de *Ndiolofène* créé en 1996 et celui de *Léona*, il vise à assurer à ses membres un encadrement sanitaire, social, ainsi qu'une promotion économique. Ainsi, le Partenariat Lile/Saint Louis en collaboration avec le comité aide les membres à mener des activités génératrices de revenus. En guise de test, le comité des handicapés de *Ndiolofène* avait reçu 50000 F, prêt qu'il a pu rembourser après avoir mené certaines activités dont les bénéfices ont été versés à la caisse. Par la suite, une autre subvention leur a permis d'acquérir des chaises et des bâches pour la location. Grâce à cette activité, ils ont pu instituer un financement rotatif entre les membres, qui remboursent chaque mois avec un intérêt. Sur le plan social, un soutien est consenti en faveur des plus démunis (famille où l'un des parents est handicapé) pour la scolarisation. Ces derniers sont inscrits comme des cas sociaux et reçoivent des fournitures scolaires achetées avec les bénéfices générés par la location des chaises.

De telles associations visent un groupe particulier d'individus, tandis que d'autres prennent en considération l'origine sociale ou géographique ; C'est le cas de l'association *Khorom Si de Pikine I*. Créée en 1986, elle a pour objectif de regrouper tous les jeunes ressortissants de *Gandiol* résidant à Saint-Louis, afin qu'ils puissent nouer des relations affinitaires et sauvegarder les liens de parenté. De telles associations sont considérées par les membres comme une unité de solidarité. Chaque année, durant le mois de Ramadan, ils organisent des causeries religieuses. Les *Gandiolois* ont également mené des activités de sensibilisation sur le Sida, en collaboration avec Enda Tiers-Monde. L'environnement aussi occupe une place de choix dans le domaine d'intervention des associations à thème surtout dans les quartiers tels que *Pikine* et *Ndiolofène*. En effet, comme le souligne le président de l'association *Fonk Sa Gox* (1991), « *notre quartier est marginalisé, nous sommes marginalisés car nous habitons une zone extrêmement insalubre. Conscients des dangers de cette situation, nous tentons de sauvegarder notre milieu* », l'environnement immédiat est à préserver avec les opérations de reboisement, de *set-sétal*. A *Ndiolofène*, ils ont même réalisé une petite digue. Ils s'agit pour eux d'égayer l'environnement et de lutter pour une meilleure hygiène.

Quant aux PNCA, ils ont été mis sur pied en septembre 1996. Sept quartiers ont été ciblés, à savoir : *Sor Diagne, Pikine, Diamaguène, Darou, Goxumbaac, Guet-Ndar* et

Santhiaba. L'objectif étant la lutte contre la malnutrition. Les enfants mal nourris et les femmes enceintes font l'objet d'un suivi. L'enfant est inscrit à partir de son 6^{ème} mois, la femme enceinte à partir du 7^{ème} mois de sa grossesse. Après accouchement, l'enfant est pris en charge par le PNCA qui assure sa pesée et son alimentation. Les principales activités des PNCA sont : les séances de pesée, la supplémentation, les séances d'IEC. Toutefois, ils ne se limitent pas seulement à ces interventions. Les agents du PNCA s'occupent également de la santé de la mère et de l'enfant. Par exemple, si l'agent se rend compte que la femme ou l'enfant a raté un vaccin, il lui fait une fiche et l'envoie aux structures de santé voir un prestataire. Comme toutes les autres types d'OCB, les AT (Association à Thème) présentent également des contraintes, des dysfonctionnements malgré leurs ressources et leurs potentialités.

IV-6-2- Ressources des associations à thème

Les ressources ne sont pas toujours disponibles, les enquêtés se trouvent handicapés par l'insuffisance notoire des moyens tant matériels que financières :

- Ressources matérielles : les domaines d'intervention des associations à thème nécessitent des moyens matériels suffisants. Certes, ces moyens existent, mais ils sont loin de donner satisfaction. Depuis 1996, date de leur création, les PNCA disposent du même matériel dont la moitié n'est plus fonctionnel. Ce sont des chaises, tables-bancs, pour les séances d'IEC, télé, vidéo acquis en 1997 avec des boîtes à image pour servir de support aux causeries. Les CEM elles, ont besoin de certains matériels tout comme les associations telles que *Fonk Sa Gox* : il leur faut du matériel de nettoyage (brouette, râteau, pelle). Mais aussi, elles doivent disposer d'une pharmacie parce qu'elles prennent en charge les élèves pour les soins de santé primaires (pansements, nivaquine, aspirine). Certaines CEM comme celle de *Khayar Mbengue* disposent d'un poulailler au niveau de l'école. Ce poulailler est géré par des personnes compétentes qui apprennent aux maîtres et aux élèves les techniques de l'élevage. Avec les retombées de ces activités, la CEM achète des ballons pour les équipes de football et de handball, du matériel didactique (craie, éponge, règle...). L'école dispose également d'une bibliothèque scolaire grâce à ses propres moyens et à l'appui du PAES qui fournit l'équipement et les ouvrages. L'IDEN assure elle aussi l'équipement des écoles (râteaux, pelles) en matériel préventif (vis, marteau, clou, ciment, contre-plaqué) peinture, et pinceaux permettant aux enfants de faire des travaux manuels.

- Ressources financières : Rares sont les associations qui diront qu'elles sont financièrement satisfaites. Certes, il y en a qui disposent d'un compte, mais c'est surtout en vue d'une subvention et / ou d'un crédit futur auprès d'organismes d'appui, qu'elles ouvrent ce compte.

Tableau 24 : Disposition d'un compte

Structures	Effectif	Pourcentage
POSTE	04	26.67 %
BICIS	00	00.00%
CNCA	02	13.33%
PAS DE COMPTE	09	60.00%
TOTAL	15	100.00 %

60 % des associations à thème n'ont pas de compte. Ceci démontre toutes les difficultés qu'elles peuvent rencontrer dans la poursuite de leurs objectifs. Les rares comptes qui existent n'ont pas un montant de plus de 300000 FCFA. Les moyens financiers de ces associations proviennent des cotisations. Par exemple avec les CEM, il y a la coopérative (les élèves cotisent 10 à 25 F), il y a également les frais d'inscription aux classes de CI qui permettent de régler beaucoup de problèmes. Hormis cela, le PAES subventionne certaines activités : c'est le cas avec la CEM de Nalla Ndiaye qui a décroché au courant de l'année scolaire 99/2000 le financement de deux projets , un pour le jardinage et un autre pour le poulailler. La cellule a reçu pour ces projets respectivement 100080 F et 330960 FCFA. C'est en cas d'urgence seulement que la cellule demande aux membres de l'APE de verser une cotisation.

Aucune association à thème n'exige un droit d'adhésion à ses membres. L'Association des Handicapés de Médina Courses tout comme celle de *Ndiolofène* demande à leurs membres de verser 100 FCFA à chaque réunion, ou pour les financements rotatifs. Leurs

seuls moyens leur proviennent de l'appui du Partenariat Lille / Saint-Louis qui leur fait un crédit qu'ils remboursent après un délai qui leur est fixé.

Les PNCA demandent aux participantes une somme symbolique de 25 FCFA par semaine et il n'y a pas de frais d'inscription. D'ailleurs, cette participation symbolique est utilisée pour le fonctionnement et l'entretien du centre (eau, électricité, réparation de chaises). Le Partenariat Lille / Saint-Louis semble être le partenaire privilégié de ces structures : c'est ainsi que le Comité de Nettoyement de *Goxumbaac* reçoit une subvention mensuelle de 150000 FCFA avec laquelle le comité règle les urgences. Néanmoins, d'autres structures sont en train d'être mises en place pour appuyer ces populations dont leur volonté est de s'épanouir socialement et économiquement. C'est le cas du Centre de promotion et de Réinsertion Sociale de *Léona / Eaux Claires*. Ce centre regroupe en son sein d'autres associations d'appui que sont le MTAN, l'ADA, l'AED et même certaines ASC.

Le centre a essentiellement des services sociaux :

- service social individuel
- service social de groupe
- service social communautaire
- formation et encadrement
- enquêtes sociales
- élaboration et suivi des projets. Avec les handicapés par exemple, le centre travaille avec le MSPAS pour une assistance à ces nécessiteux. Il a travaillé en collaboration avec le Partenariat Lille / Saint-Louis et la commune, ce qui leur a permis d'ouvrir des télécentres.
- Il y a aussi le suivi des daaras. Pour ce cas, le centre collabore avec le GPF « Une Femme, Un Talibé » dont l'objectif primordial est d'aider les petits talibés et leurs marabouts (nourriture, habillement, soins de santé primaires).
- enseignement ménager
- activités socio-éducatifs – Animation
- prophylaxie sociale

IV-6-3- Difficultés et besoins prioritaires des associations à thème

Au vu des ressources dont disposent ces associations, nous pouvons nettement souligner que leurs difficultés et leurs besoins vont dans le même sens. Prenons les problèmes financiers : unanimement, les associations à thème reconnaissent rencontrer des difficultés d'ordre financier. Ils dénoncent l'insuffisance des appuis, aides et ou subventions. Lorsqu'il y a un appui, celui-ci s'avère insuffisant. Six associations seulement ont eu à bénéficier d'un appui quelconque.

Sur le plan fonctionnel, les associations ont souvent des difficultés de communication entre les membres. Les membres de ces associations : *Fonk Sa Gox*, Comité de Nettoyement, *SOS Ndar-toute* déclarent que celles-ci ont des problèmes de fonctionnement à cause de la mésentente, de l'incompréhension entre la base et le sommet. En effet, d'un côté, il y a un groupe d'intellectuels qui ont des idées qui ne cadrent pas souvent avec les aspirations de la base. D'un autre côté, il y a la masse populaire qui ne saisit pas souvent les messages véhiculés par ces intellectuels et qui donc ne veut plus continuer à se battre pour un idéal dont elle n'est pas à même de saisir le sens. Prenons l'exemple du Comité de Nettoyement de *Goxumbaac*. Les femmes continuent à déverser leurs ordures aux abords du fleuve ou de la mer. Le travail de sensibilisation reste encore à faire auprès de ces populations qui ne voient pas pourquoi elles paieraient des gens pour la collecte de leurs ordures alors qu'elles ont un espace où les déposer. Un autre facteur de dysfonctionnement, c'est l'infiltration des politiciens dans les associations qui essaient de récupérer les idées et les actions des associations.

Concernant les Comités de Santé, les recettes sont souvent insuffisantes. Il se pose alors des problèmes pour payer les gardiens et les dépositaires. Même l'achat de médicaments est parfois difficile. Il leur arrive de devoir plus de trois mois d'arriérés de salaire aux gardiens et aux dépositaires. L'insuffisance financière engendre des blocages pour la poursuite des activités, surtout lorsque celles-ci requièrent d'importants moyens matériels. Ainsi, le travail étant du bénévolat, les populations ne voient pas l'intérêt à se tuer à la tâche. Elles ne déploient pas de gros efforts pour donner satisfaction à leurs besoins. Pour ceux qui pratiquent les financements rotatifs, les retards de remboursement portent atteinte au bon fonctionnement de l'association. Les PNCA dénoncent le manque d'assiduité des femmes et leurs manquements aux recommandations faites lors des

séances d'IEC. Les agents des PNCA font des visites à domicile et donc se rendent compte du manque d'intérêt des femmes quant à leur bien-être et à celui de leurs enfants. Parmi la panoplie de besoins des associations, reviennent toujours :

- le besoin de formation en gestion (projet), en marketing
- le besoin de financement. Dans les associations, il y a beaucoup de jeunes sans travail surtout dans le comité des handicapés. Ces deniers ont besoin de mener des activités génératrices de revenus, mais l'argent fait défaut.

IV-7- LES ASSOCIATIONS FEMININES

Comme nous l'avons souligné dans l'identification, les associations féminines constituent un des plus anciens types de structures féminines. Mais leur base élitiste et intellectuelle ainsi que leur zone d'intervention limitée pour l'essentiel au milieu urbain ont beaucoup gêné l'ampleur de ce type d'OCB au profit d'autres plus populaires et plus proches du genre féminin, composé pour l'essentiel de non instruites ; à savoir des GPF et autres *mbootays*. Comme exemple d'associations féminines, on peut nommer l'association des Femmes de la Gouvernance, des Secrétaires de la Mairie, des Sages-femmes d'Etat etc. Les femmes urbaines comptent en général sur des structures de genre pour s'affirmer et faire preuve de capacité d'adoption de moyens privilégiés pour la promotion de leur statut et partant de la gente féminine.

IV-7-1- Domaines d'activités des associations féminines

Nous comptons 25 associations féminines dans l'ensemble de la commune. Les associations féminines sont en général des corporations comme l'association des secrétaires de la mairie, celle des femmes de la gouvernance, les sages-femmes d'Etat. Nous avons travaillé avec deux associations féminines seulement, néanmoins nous avons pu recueillir pas mal de données, surtout avec l'association *Bokk Jom* de *Ndiolofène* créée en avril 1996. Cette association féminine a connu le même processus que les GPF/*mbootays*. En effet, ces femmes ont débuté par des tours de thé, de *mbaxal*. Par la suite, la présidente (secrétaire au tribunal) consciente du fait que les GPF souffrent d'un vide institutionnel et fonctionnent au ralenti, a proposé aux membres de transformer le

GPF en association féminine. Ainsi, elles ont une reconnaissance juridique et possèdent leur récépissé. Au début, il a été demandé aux membres qui étaient au nombre de 30, de s'acquitter des droits d'adhésion d'un montant de 5000 FCFA, ces membres versent une cotisation mensuelle de 750 FCFA.

Les associations féminines ont plus de facilité d'obtenir un financement que les *mbootays*. C'est alors qu'elles ont obtenu auprès de l'ACEP un financement de 2 700 000 FCFA. Cette somme globale a été partagée entre les membres. Contrairement aux corporations (association des secrétaires de la mairie), les femmes de ces associations féminines exercent différentes fonctions. Dès lors, l'argent obtenu leur sert à améliorer leurs activités . La demande du prêt se fait selon ses prévisions de revenus. Les prêts sont remboursés au bout d'un échéance et avec un taux d'intérêt.. Nous constatons que les associations féminines mènent les mêmes types d'activités que les GPF. La seule différence résiderait sur la reconnaissance et le statut juridique des associations féminines.

Un autre facteur de distinction serait peut-être le fait que les associations féminines travaillent pour la plupart avec des partenaires qui sont le plus souvent des fédérations (FEPRODES, FAFS, PMIA...). Une structure comme le PMIA a octroyé à l'Association de Ndiolofène un financement dont elles n'ont pas mentionné la somme pour la vente du riz. La FAFS leur a également prêté 50000 FCFA avec lesquels elles ont pu ouvrir un compte à la CNCAS. Avec les taux d'intérêt fixé aux membres, l'association a pu acheter des bols destinés à la location lors des cérémonies de baptême, mariage... Trente bols au total à 100 FCFA l'unité. Tous les six mois, la trésorière adjointe chargée de ces activités de location fait son bilan et verse les bénéfices avec lesquels les femmes envisagent d'acheter des chaises destinées à la location. La FEPRODES leur a donné 2 500 000 FCFA pour l'achat, le stockage et la vente de riz. Le remboursement des prêts est souvent fixé à long terme. C'est le cas avec l'ACEP la mutuelle du PMIA qui a étalé le remboursement du crédit sur 12 mois ; l'association en est à son huitième mois de remboursement. Elles ont ouvert le compte de la CNCAS afin de pouvoir y verser les cotisations mensuelles dans le but de le séparer du reste (prêts, fonds de roulement). Elles n'ont pas de plan d'activités mais envisagent la mise sur pied de projets comme des boutiques où des magasins témoin où pourra s'effectuer la vente en gros des denrées de première nécessité.

Quant à l'AFSDN, c'est une association féminine dont l'objectif est de lutter contre la pauvreté, de favoriser le mieux-être des femmes. En gros, elle aspire à les rendre plus autonomes et souveraines. Cette association de femmes pour la solidarité et le développement du Nord a vu le jour en 1996. Elle est née d'une scission d'avec le RASEF qui comptait plus de mille membres (adhésions individuelles et / ou collectives). La cellule RASEF couvre toute la zone Nord du pays (Kébémér, Louga, Dagana, Richard-Toll). C'est donc à la suite de quelques divergences intervenues entre l'association-mère basée à Dakar et la structure régionale que ces femmes ont rompu leur adhésion et érigé leur propre structure. Elles pensent que cette scission leur permet de mieux diriger les affaires de la femme du Nord et de mieux répondre à leurs besoins. Cette association féminine a plutôt l'aspect d'une structure de ville compte tenu de son extension. Ici il y a une répartition socioprofessionnelle des membres dans les activités comme la pêche, le commerce, l'agriculture. L'adhésion se fait individuellement et / ou collectivement. Les droits d'adhésion sont fixés à 25000 F pour être membre de l'association et 10000 F de plus pour obtenir une action au niveau de la mutuelle et ainsi avoir accès au crédit. Les membres de l'AFSDN soumettent des projets qui après étude sont susceptibles d'être financés à travers des prêts.

Avec le RASEF, la gestion était trop centralisée, les activités accusaient toujours du retard et les études de projets n'aboutissaient pas. Aujourd'hui, la gestion est plus facile parce libérée de la tutelle centrale. Chaque quartier dispose d'une cellule de jeunes filles ayant sa propre caisse alimentée par la vente des cartes de membre. Ces jeunes filles ont un bureau régional qui réunit tous les quartiers. Leurs activités vont du petit commerce à la transformation du poisson, des légumes, la teinture. Toutes les catégories socioprofessionnelles sont concernées (jeunes filles scolarisées, analphabètes, fonctionnaires). Leurs principales ressources proviennent des cotisations et des crédits affectés par le PMIA. Les épargnes provenant des adhésions individuelles et collectives sont également importantes. Pour ce qui concerne les crédits, l'association est en pourparlers avec le PNUD.

Avec les adhésions collectives, il y a un autre système de cotisation interne propre à chaque groupe. L'AFSDN appuie ces organisations dans leur mise en place, leur insertion dans le tissu économique et social en leur donnant des conseils et des directives.

L'AFSDN en tant que mutuelle récemment agréée connaît certaines difficultés.

IV-7-2- Besoins prioritaires des associations féminines

Tout comme les autres OCB, c'est la formation des membres qui est énoncée en premier lieu. Formation en gestion des affaires, en comptabilité, formation en transformation des fruits et légumes et Financement ensuite. Soulignons que L'Afrique est trop grande, et l'organisation des sociétés trop variée pour définir avec précisions les tâches de « la » femme africaine. Comme dans toutes les sociétés, la suprématie y était à la fois une donnée idéologique effective, la sphère publique, réputée la plus prestigieuse étant réservée aux hommes ; le devoir des femmes était celui de la vie domestique au sens large : notamment de la maison, mais plus généralement la subsistance de la maisonnée. Aujourd'hui, nous voyons qu'elles ambitionnent d'aller encore plus loin, elles réclament ainsi des formations en marketing....

IV-8- LES ORGANISATIONS A ECHELLE VILLE

Sur un total de 669 OCB, on ne compte que 30 structures qui ont pour zone d'intervention la ville. C'est dire que du chemin reste à faire pour ce type d'OCB. Contrairement aux sept catégories d'OCB qui ont un *ancrage quartier*, les structures de ville regroupent deux types de mouvements associatifs ayant pour espace d'intervention la ville. D'abord, il y a les fédérations des différents types d'OCB créées par ces dernières ou mises en place par leur autorité de tutelle. Le second type est constitué des mouvements de jeunesse, de femmes ou des structures présentant les caractéristiques d'une ONG. Le second type se mobilise particulièrement autour de thèmes porteurs mais se différencie des associations à thème par l'échelle des interventions. Nous avons travaillé avec trois structures de ville :

- la Cellule Régionale de Sensibilisation et d'Information sur les Drogues qui a été mise sur pied en 1997 ;
- la Fédération des Groupements Féminins qui, sur l'initiative du Ministère de la Femme, a été créée dans toutes les régions du Sénégal. Les membres de cette fédération composent la case foyer de la commune. Dans la région de Saint-Louis, il y en a une dans les quatre communes suivantes : Saint-Louis, Podor, Matam et Richard-Toll ;

- Le Projet de Modernisation et d'Intensification Agricole qui a plutôt les caractéristiques d'une ONG disposant d'un volet crédit et s'inscrivant dans le cadre de l'amélioration du secteur agricole.

IV-8-1- La cellule régionale de sensibilisation et d'information:

Son objectif n'est pas de se livrer à la répression des drogués, mais plutôt d'œuvrer à une bonne prévention. Sa mission consiste à informer et à sensibiliser les populations sur les méfaits de la drogue. Chaque année, la cellule organise des manifestations et célèbre la Journée internationale de la drogue (26 juin). A Saint-Louis, les manifestations se poursuivent pendant une semaine durant laquelle des causeries sont organisées dans les quartiers. Elles sont souvent axées sur des thèmes relatifs aux différents types de drogue (cocaïne, chanvre indien...). Par ailleurs, des visites en milieu carcéral permettent aux membres de la cellule de connaître l'âge des détenus et les causes de leur détention. Un intérêt particulier est porté sur ceux qui sont détenus pour cause de drogue ou de vol. Lors de ces visites, des séances de causerie sont organisées pour l'information et la sensibilisation des jeunes drogués. Ce travail de sensibilisation est particulièrement sollicité par les forces de l'ordre lorsque le nombre d'interpellations pour cause de drogue augmente. Les membres de la cellule participent également à l'incinération de la drogue en compagnie de la police et de la gendarmerie. Les imams et les prêtres sont également associés aux activités de la cellule. Ils sont chargés à l'occasion des offices du vendredi et du dimanche, de véhiculer dans leur sermon des messages destinés aux jeunes et relatifs à la drogue. Des « relais » sont aussi formés pour sillonner les milieux de jeunes et participer aux journées culturelles des écoles et autres manifestations. Le 15 Août par exemple, des séances d'animation sont organisées à la plage où se rassemblent des milliers de jeunes. Une randonnée annuelle à vélo est organisée et utilisée comme prétexte pour véhiculer des messages à l'endroit des jeunes. Le suivi médical est également très important. Quand un drogué manifeste le besoin de faire une cure de désintoxication, la cellule le prend en charge et le recommande au médecin psychiatre qui est membre de la cellule et qui vient du centre Jacques Chirac de Thiaroye. Lors de son suivi médical, le drogué reçoit les visites courantes des relais qui l'encouragent à résister à la tentation de recommencer. Toute l'utilité de la cellule est ainsi apparue, c'est un lieu de conseils, de concertation et de soutien moral. Mais malgré son utilité, ses avantages sur la société, la cellule comme toute autre structure rencontre des obstacles.

La principale difficulté que déplorent les membres du CRSID, c'est l'incompréhension des jeunes du statut et de l'objectif de la cellule. En effet, ceux-ci, surtout les drogués, les considèrent comme des espions, comme des indicateurs travaillant avec la police pour mettre la main plus facilement sur eux. Pour cette raison, les relais ont souvent du mal à communiquer avec les jeunes, à les faire parler.

Un autre problème, c'est l'absence de local approprié pour recevoir du monde (des salles destinées à des entretiens individuels et à des causeries de groupe). L'idéal serait un centre spacieux de travail, où des manifestations pourront être organisées. L'implication des populations fait aussi défaut ; le travail d'échange reste à faire parce que la population ne se rapproche pas de la cellule comme cette dernière a tendance à le faire.

La vulgarisation doit être l'affaire des autres structures qui ont chacune des représentants dans la cellule. Il s'agit des ASC, GPF, OSD qui ont chacune 3 membres. Ces derniers constituent le CD et le bureau. Les moyens financiers font également défaut : la cellule est obligée d'organiser des soirées dansantes pour trouver de l'argent, afin de mener à bien ses activités. Tout le travail fait par les relais / animateurs relève du bénévolat ; il n'y a pas de rémunération.

IV-8-2- La Fédération des groupements féminins

La fédération mise sur pied depuis juin 1998 compte un total de 56 adhérents. Elle est une structure dépendante du projet PDRH1.

La case foyer de la fédération est ainsi structurée :

a- un comité de gestion qui est chargé de affaires financières de la case. Celle-ci dispose de deux chambres climatisées, destinées à l'hébergement à raison de 7000 FCFA la nuitée. Ce sont surtout des chefs de service ou des agents en tournée ou en séminaire dans la ville qui y sont logés. Il y a également une salle de conférence, louée pour des séminaires ou des manifestations lucratives, en même temps que du matériel d'appoint : télé, vidéo, micros, bâches, tubes... Les tarifs sont fixés en fonction des demandeurs et de la durée de la location. La restauration fait aussi partie des prestations de service de la case foyer, qui dispose également d'un matériel de musique destinées aussi à la location.

b- une commission teinture : cette commission fonctionne comme une école. Les membres sont inscrits en tant qu'élèves et avec les frais d'inscription, elles achètent le matériel nécessaire : tissu et colorant. Le reste est fourni par le PRDH1.

La commission couture est organisée selon le même modèle : les droits d'inscription permettent d'acheter la matière d'œuvre (fil, tissu..), tandis que les machines ont été offertes par le PDRH1.

c- une commission transformation fruits et légumes : cette commission a reçu un fonds de roulement avec lequel elle a travaillé pendant un certain temps pour se faire des bénéfices et le rembourser . Avec ce bénéfice, les femmes investissent dans la transformation des produits locaux (fruits et légumes). Ainsi, à chaque fin du mois, elles font un versement au comité de gestion et perçoivent 15% du montant versé. Au bout d'un certain temps, elles se partagent cette ristourne qui peut leur servir de fonds de départ pour une activité quelconque.

d- La commission financière : le comité de gestion fait son bilan avec la trésorière. Celle-ci est chargée de prélever les charges de fonctionnement (factures d'eau et d'électricité, salaire du personnel d'appui).

Contrairement à certaines organisations, la case foyer ne semble pas souffrir d'un déficit financier. En effet, ces femmes ont reçu une enveloppe de cinq millions pour un projet d'aviculture (vente de poulets de chair) et ont ouvert un compte à la CNCAS . Leurs projets à moyen terme portent sur l'augmentation de la capacité d'accueil de la case foyer et du restaurant, l'ouverture de télécentres... En somme, elles veulent en faire une entreprise digne de ce nom, où toutes les femmes auront accès.

Les activités menées par la fédération ne sont pas seulement économiques ; il y a la commission santé. Celle-ci travaille avec l'ASBEF, l'ASPF, le RADH. Cette commission organise des causeries sur les maladies sexuellement transmissibles, la santé reproductive, les maladies infantiles, les droits et devoirs de la femme. Elles débattent du mariage, des problèmes de voisinage, de la vie en société en général. Cette commission comprend deux volets : le volet santé et le volet social.

Dans le cadre du programme de lutte contre l'analphabétisme, la case en collaboration avec l'ANAF, a ouvert une cellule chargée de l'alphabétisation en langues nationales. La case ne rencontre pas de problème majeur sur le plan financier, ni sur le plan fonctionnel. Si une commission connaît des difficultés consécutives à un détournement ou une perte de fonds, c'est le remboursement qui est exigé, à défaut on fait recours à la gendarmerie.

Pour le fonctionnement des commissions, le problème ne se pose pas, parce qu'elles ont chacune des personnes-ressources. Par exemple, pour la transformation des fruits et légumes, la gérante et une partie de son personnel ont suivi un séminaire avec l'ITA et la Fondation Frédéric Hébert. Avec le comité de gestion, une formation a été également assurée aux membres.

IV-8-3- Le Projet de Modernisation et d'Intensification Agricole

Il a pour objectifs principaux :

- l'accroissement des produits céréaliers, horticoles et d'élevage
- l'accroissement des exportations agricoles
- l'amélioration de la balance commerciale par la réduction du volume des importations de céréales et de produits horticoles
- amélioration des revenus en milieu rural.

Ainsi, le projet travaille avec les organisations de la place dans le but de les aider à promouvoir les activités locales. L'appui du projet va de la formation et l'assistance des promoteurs au financement d'infrastructures post-récoltes : magasins de stockage, abris séchoirs, points de vente, ...C'est ainsi que le projet a eu à financer certaines formations parmi lesquelles l'association féminine de Ndiolofène (Bokk Jom) qui a reçu un financement de deux millions sept cents mille francs. Cette association a comme projet, l'ouverture de boutiques, magasins-témoins, pour le stockage et la vente des produits agricoles. Elles ambitionnent également de monter une petite industrie de transformation des fruits et légumes et d'acheter un moulin à mil. Ce sont de telles initiatives qui reçoivent l'appui du projet. Pour assurer la bonne exécution du projet, la cellule de gestion s'appuie :

- sur les structures décentralisées des ministères impliqués dans les activités du projet, pour l'encadrement et la vulgarisation nécessaires :

- sur les bureaux d'études et les ONG pour l'assistance conseil et la formation des promoteurs ;
- sur la BCEAO et la cellule AT/CPEC pour l'agrément des banques et des mutuelles d'épargne et de crédit désireuses de participer au volet crédit du projet.

La ligne de crédit du projet concerne les groupes cibles ci-après :

- Agriculteurs réunis au sein des GIE et sections villageoises
- PME agricoles
- Promoteurs agricoles individuels.

Les domaines d'éligibilité sont au nombre de huit : intensification des cultures, horticulture, embouche, production laitière, aviculture, apiculture, équipement agricole, commercialisation et transformation de produits agricoles. Le plafond de financement par projet est de 50 millions de FCFA pour les banques et 5 millions de FCFA pour les mutuelles. La mutuelle de l'AFSDN a bénéficié d'un crédit à long terme, c'est à dire remboursable entre 36 et 60 mois. Pour prétendre à un financement, il y a une procédure d'approbation à suivre. Le dossier de demande de financement comprenant l'étude de faisabilité du projet et la lettre de soumission doit être déposé par les promoteurs auprès de l'une des institutions de financement agréées par le projet ou auprès de l'une des agences décentralisées. Les institutions de financement agréées par le projet sont :

- a- les banques : SGBS, BICIS, CNCAS
- b- les mutuelles : ACEP

Cette analyse par type nous a permis de mieux cerner les OCB ; leur fonctionnement, leurs objectifs et leurs caractéristiques. Néanmoins, cette analyse ne permet pas à elle seule de comprendre cette dynamique organisationnelle. L'analyse spatiale peut servir également d'élucidation quant à la débrouillardise de cette société civile saint-louisienne. Il s'agit de voir en quoi les OCB constituent une ressource pertinente et disponible face aux nombreuses vicissitudes de la vie.

Troisième partie :

Les OCB ressources pertinentes et

disponibles face aux

nombreuses incertitudes

de la vie

TROISIEME PARTIE : LES O. C. B : Ressources pertinentes et disponibles face aux nombreuses Incertitudes de la vie

A l'aube du troisième millénaire, dans un contexte de mondialisation et d'application généralisée du libre échange, les pays pauvres détiennent sûrement une ressource pertinente et disponible sur laquelle tous les espoirs sont placés ; il s'agit bien de la société civile en général et des associations en particulier.

« *Le problème de la pauvreté au Sénégal, mobilise depuis plus de deux (2) décennies, un large éventail de groupes et d'organisations communautaires de base. Ainsi, l'heure n'est plus à démontrer le rôle et la responsabilité que doivent jouer les associations locales dans la lutte contre la pauvreté mais plutôt de renforcer les capacités d'intervention, de dialogue et de négociation des acteurs qui les initient, les créent³⁸* ». Aujourd'hui, les problèmes du chômage et du sous-emploi des jeunes, l'analphabétisme et la vulnérabilité des femmes en milieu urbain précaire ainsi que la dégradation des conditions de vie des populations dans les zones d'habitat spontané, sont autant d'enjeux pour les OCB.

Cependant, l'impact de leurs actions reste encore peu perceptible. D'une région à l'autre des initiatives réussissent et échouent en même temps, et pourtant le potentiel d'exigences à partager reste très important. Les populations, conscientes des enjeux du développement local actuel semblent plus sensibles de nos jours à la question de la préservation, de l'environnement et du cadre de vie ; de la connaissance et du respect des droits humains, des libertés individuelles et collectives.... Ce nouvel état d'esprit paraît avoir propulsé le dynamisme des populations. Par ailleurs, il existe en ce moment une tendance qui consiste à se détourner des désillusions d'un État-nation pour considérer le monde en dehors de l'état comme une source d'alternative, d'inspiration et de développement. Le concept de Société civile est devenu une alternative fourre-tout à « l'état diabolisé ». Qu'en est-il de notre société civile saint-louisienne ? Celle-ci s'organise dans des structures qui ont pour vocation commune, la prise en charge de leur destin. Ces structures organisationnelles aspirent toutes à la satisfaction des besoins des populations.

³⁸ Programme régional de formation et d'appui aux associations locales et initiatives en milieu Ouest Africain – Atelier de réflexion et d'échanges d'expérience sur la dynamique associative au Sénégal. – *Documentation d'orientation des rencontres de Thiès, Saint-Louis et Dakar*. Juin 98 ,p 2, 5pages

De nos jours, l'ampleur du fait associatif ainsi que la multiplicité de ses formes semblent constituer un phénomène de mode assez récent. « 70% des OCB existantes dans les villes ont été créées durant les dix dernières années³⁹ ». En effet la question du développement local constitue de plus en plus une préoccupation des populations confrontées à toute sorte de maux.

Face à une situation des plus précaires, une partie de plus en plus importante de la population manifeste une propension chaque jour plus grande à développer des actions collectives, à agir suivant une dynamique participative au sein des cadres organisationnels que sont les OCB. Celles-ci possèdent d'énormes potentialités, mais rencontrent pas mal de problèmes.

L'étude sur l'identification et l'analyse des OCB a fait ressortir les repères suivants :

Tableau 25 : Grands repères du fait associatif

Type O.C.B.	Association . Féminine		Structure de Ville		A.S.C.		GPF Mbootay		OJF		GIE		ADQ	
1960 /69	0	0	0	0	5	19	2	3	1	2	0	0	0	0
1970-79	0	0	0	0	3	11	6	8	0	0	0	0	0	0
1980-89	4	44	3	33	12	44	15	20	5	10	4	16	0	0
1990-99	5	56	6	67	7	26	57	69	45	88	20	84	9	100
TOTAL	9	100	9	100	27	100	80	100	51	100	24	100	9	100

Source : ADC/PNUD, Enquêtes : « Identification, Structuration et Inventaire des besoins des Organisations Communautaires de Base de la ville de Saint-Louis » PNUD/PELCP Sous programme 2 Janvier 2000,p14 ;148 pages

Nous pouvons relever l'évolution du nombre d'OCB depuis la fin des années 80. En effet, il apparaît comme une nécessité incontournable surtout dans ce contexte de

³⁹ Sambou NDIAYE , « Identification, Structuration et Inventaire des besoins des Organisations Communautaires de Base de la ville de Saint-Louis », ADC/PELCP, » Sous programme 2 , Janvier 2000

régionalisation et de décentralisation, de mettre sur pied des structures favorisant l'auto prise en charge des populations. La mobilisation des citoyens traduit la volonté des communautés à une meilleure participation quant à la gestion de la ville. Cette participation contribuerait naturellement à développer le sentiment d'appartenance à une communauté. Les initiatives individuelles ne payant plus, les OCB sont devenues un moyen de lutter contre la pauvreté.

Dans le N° 2050 du sud quotidien, dans la rubrique Économie, on faisait état de la pauvreté dans les régions et, il a été souligné que ce fléau croissant affecte tous les ménages. En particulier à Saint-Louis, où il est estimé que la majorité des ménages assure un seul repas par jour avec un menu « *thiéboudiène* * » qui ne varie pas. Le soir, à défaut de réchauffer ce plat dont le poisson n'est le plus souvent que le « *yabooy* », c'est surtout la bouillie de « *fondé* » qui tient lieu de dîner. Dans certains quartiers les femmes s'adonnent au commerce du <fondé>, d'ailleurs devenu rentable dès la tombée du crépuscule. La langue de Barbarie est frappée par la pauvreté à un degré moindre avec les retombées de la pêche. Dans le faubourg de *Sor*, par contre, la pauvreté a atteint un seuil inquiétant.

Elle se manifeste sur l'alimentation et constitue un défi quotidien au niveau des ménages où on se démène chaque jour pour trouver de quoi bouillir la marmite pour le seul repas de midi. Relever ce défi revient à trouver des stratégies de survie d'où la floraison des O.C.B. Et selon Sambou Ndiaye Sociologue, « *l'analyse de la pauvreté conduit à déclarer que la solidarité entre les populations a été un processus d'élargissement du cercle de pauvreté dans la société Saint-Louisienne par rapport au taux de chômage très élevé* ».

Une situation pire dans les ménages où les parents la plupart de vieux retraités sans ressources, prennent en charge toutes les dépenses familiales. Ce que M. NDIAYE définit comme un processus d'infantilisation des jeunes générations du fait de l'accès tardif à l'emploi.

Cette pauvreté galopante est visible sur le déclin de la ville qui a connu une véritable crise démographique et par rapport aux caractéristiques démo-économiques de la cité selon les

* la plat sénégalais à base de riz et de poisson, fort prisé par les saint-louisiens. L'abondance du poisson y est pour beaucoup, en l'occurrence le « *yabooy* » type de poisson à bon marché.

quartiers. Toujours selon Sambou NDIAYE, « *l'examen de la structure démographique de Saint-Louis, selon l'occupation montre un déséquilibre très net entre la population inoccupée et la population active. Seuls 19,0 % des populations sont occupés et ploient sous la charge de la population composée en majorité de femmes au foyer, d'enfants et de chômeurs* ⁴⁰ ».

Un déséquilibre résultant d'une disproportion remarquable entre les revenus des ménages et les besoins exprimés par leurs membres, une étude réalisée par la CCIADL en 1996 à *diamaguène* dans les quartiers de SOR et *guet ndar* a montré l'irrégularité l'espace qui donne à une concentration démographique exagérée.

En somme, les zones d'extension même si elles revêtent un caractère plus atténué dans le centre urbain où la structure de l'habitat a une tendance régulière avec des constructions quasiment semblables sont également très affectées par la pauvreté dans les ménages de St Louis où les dépenses sont pour l'essentiel consacrées à la satisfaction des besoins vitaux (se nourrir, se loger, régler les factures d'eau et d'électricité....). Le phénomène de la pauvreté aujourd'hui a engendré comme conséquences la mendicité, la prostitution des filles Saint-Louisiennes du fait notamment du boum touristique. Cependant, les populations n'ont pas encore bénéficié des effets induits de ce tourisme surtout les jeunes qui s'adonnent de plus en plus au métier de pêcheurs pour avoir un peu de revenu autour de la pêche qui reste la principale activité de St Louis, une ville abandonnée faute d'infrastructures socio-économiques.

La pauvreté a fini de s'installer dans tous les foyers affectant de plus en plus la TERANGA hospitalière de ndar tant chantée autrefois, nous souligne Cheikh NDAO, journaliste à Sud. Dès lors, ces populations « fabriquent des grappes » de gens, où se trouvent pêle-mêle des éléments de différents niveaux socio-économiques. Il est à noter aussi que les inégalités et les disparités de plus en plus graves entre les couches sociales expliquent l'inégale répartition des OCB selon les quartiers.

⁴⁰ Sambou NDIAYE, Enquêtes : « *Identification, Structuration et Inventaire des besoins des Organisations Communautaires de Base de la ville de Saint-Louis* », ADC/PELCP, » Sous programme 2 Janvier 2000

III-1. Répartition géographique des OCB : une analyse par zone

Pour notre échantillonnage, nous avons divisé la ville en 7 (sept) zones. Mais, pour une analyse minutieuse de ces OCB selon les quartiers (zones) , nous avons constitué trois grandes zones à savoir : L'île, la langue de Barbarie et SOR.

Tableau 26 : Répartition des O.C.B. en trois zones

L'ILE	37	6%
LANGUE DE BARBARIE	120	19%
SOR	467	75%
TOTAL QUARTIERS	624	93%
STRUCTURES DE VILLE	45	7%
TOTAL	669	100

L'analyse spatiale nous permet de relever les différences dans la dynamique associative suivant les quartiers. En effet, outre l'héritage culturel propice à chaque quartier, l'âge des femmes et des hommes, les relations entre les sexes groupés à chaque zone, la provenance et l'origine sociale des individus, c'est surtout la classe d'appartenance et la situation sociale qui introduit de notables différences. Le tableau ci-dessus est révélateur de ce fait ; la zone une à savoir l'île ne compte que 6% des OCB réparties dans les quartiers. Prenons l'exemple des structures de femmes. Cette zone n'en compte que 5 sur un total de 234 associations. On peut affirmer que l'évolution du statut de la citadine est contradictoire selon qu'il s'agisse d'une femme de classe moyenne ou de milieu populaire. Dans le premier cas, la vie en ville (dans l'île) s'accompagne d'une dépendance accrue tandis qu'au contraire les femmes du peuple y ont trouvé des conditions favorables à une relative émancipation. Cela peut sembler contradictoires mais souvent les secondes peuvent tirer parti de certaines activités : petit commerce, *NDEYE DIKKE*, *mbootays jamra*, *tours*.

En revanche, les femmes de la petite bourgeoisie auraient adopté par mimétisme le modèle occidental de la femme au foyer ; même si elles exercent une profession (enseignante, secrétaire, infirmière....) leur salaire est en général inférieur à celui de leur mari. L'influence de l'Islam y est aussi pour beaucoup dans cette attitude des femmes de l'île. Il ne faut pas oublier que c'est dans cette ville que la religion islamique s'est installée pour la première fois .Il faut aussi souligner que la forte concentration administrative qu'il y a dans l'île ; donne lieu à des formes d'association autre que les *mbootays*. Ces associations n'existent que là où il y a beaucoup de personnel administratif (hôpitaux, Mairie)

La population féminine de l'île est de 4.588 femmes pour le quartier Nord et 2.272 femmes pour le quartier Sud soit un total de 6.860 femmes. Pour la tranche d'âge 15-49 ans c'est - à dire celle plus disposée à s'associer, l'effectif est 2.217 femmes (Source : Direction Prévision Statistique Saint-Louis 1^{er} Juillet 2000)

Il apparaît donc que les quartiers populaires sont plus enclins à s'associer ; surtout chez les femmes. En effet, le changement majeur du 20^{ème} siècle a été l'émergence en ville d'une catégorie nouvelle bien déterminée : les femmes indépendantes c'est à dire capables de subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leurs familles (et d'abord de leurs enfants) sans l'aide de quiconque et sans dépendre d'un homme sinon par des liens sociaux acceptés, mais sans relations économiques. Ainsi c'est dans les quartiers populaires que la vie communautaires est beaucoup plus accentuée, ce qui n'est pas le cas dans les quartiers nantis où les gens s'associeraient selon les affinités par exemple selon les relations de voisinage.

Sur un plan plus général, l'analyse spatiale révèle un fort ancrage de la plupart des OCB. (93%). En effet, « *les caractéristiques identitaires puisant leurs repères au sein du substrat culturel, se révèlent déterminantes dans la multiplicité et la dynamique des OCB. Ce lien entre substrat culturel et forme de regroupement, très prononcé dans les OCB à composition féminine, semble constituer une des raisons de leur multiplicité*⁴¹ ». Des structures associatives agissant à l'échelle ville en dehors des fédérations, sont constituées d'associations féminines et d'associations thématiques dont l'espace d'intervention est d'avantage lié à un groupe cible ou à un thème. Les associations féminines ayant une échelle communale regroupant des femmes instruites partageant le

⁴¹ Sambou Ndiaye, « *Identification, structuration et inventaire des besoins des organisations communautaires de base de la ville de Saint-Louis* ». ADC / PELCP, sous programme 2 ,Janvier 2000

même lieu de travail comme l'association des Secrétaires de la Mairie ou de la Gouvernance. Ainsi l'espace professionnel est aussi investi par le mouvement associatif dans le but de favoriser la promotion socioprofessionnelle des membres ou de développer entre eux des liens de solidarité, de convivialité ou même de mettre en place un système de tontine.

La langue de Barbarie avec seulement 3 quartiers totalise à elle seule 111 OCB. C'est dire que cette zone est assez dynamique ; mais qu'elle en est la cause ? Certainement les populations ont leurs caractéristiques propres qui les incitent à s'associer. Ces quartiers : *Guet-Ndar, Goxumbacc, Ndar-toute* sont habités par des gens qui s'activent pour la majorité dans l'informel. Ils sont soit pêcheurs, bijoutiers, commerçants, soit charretiers...Ce qui engendre des corporations chez les vendeurs de poissons par exemple, des *mbootays* chez les femmes au foyer menant de petites activités marchandes. Ces populations ont tendance à garder eux mêmes leur argent grâce au système des tontines. *« Les zones de concentration économique et démographique comme le SOR avec le marché, la gare routière et les stations service ou comme la Langue de Barbarie avec la pêche et le marché « ndar » semblent imprimer un dynamisme associatif plus prononcé. Ainsi, malgré la concentration des bâtiments administratifs de la ville sur l'île cette zone, aujourd'hui, peu peuplé, semble beaucoup souffrir du déplacement du centre de gravité de St Louis vers le SOR. C'est pourquoi, aucun de ces quartiers (à savoir le Sud et le Nord) n'arrive à concentrer la moyenne d'OCB par quartier estimée à 33. En outre, la référence identitaire plus accentuée dans ces zones que sur l'île constitue une cause de la multiplicité des OCB⁴²».*

Cependant, il n'y a pas une corrélation entre effectif de la population d'un quartier et effectif d'OCB. En effet, les quartiers les plus populaires comme *guet ndar* (19 000 habitants) *pikine II* (20 000 habitants), *Sor nord* (17 000 habitants) ou encore *Léona* (14 000 habitants) ne sont pas ceux qui concentrent le plus grand nombre d'OCB. C'est le cas de *eaux claires / Diaminar* qui concentre 52 OCB ou encore *Diamaguène* (51) ou *Ndioloffène* (48). L'effervescence associative semble surtout liée à d'autres caractéristiques comme la présence de leaders, la connexion du quartier aux réseaux d'information ou encore, les relations sociales entre habitants.

⁴² idem

Revenant sur l'analyse combinée entre type et situation spatiale, nous pouvons toujours prendre l'exemple des femmes. En effet, la participation des femmes est d'abord un acte de loyauté vis à vis du groupe et en tant que tel permet d'assurer une meilleure cohésion du groupe et de consolider sa position dans l'espace social du quartier.

A l'inverse, la non participation à ces regroupements est perçue comme un renoncement à la solidarité du groupe. C'est (permettez-nous l'exagération) rompre le contrat avec ses semblables et s'excommunier. C'est faire preuve d'ingratitude à l'égard du groupe et choisir la voie de l'orphelinat social. Dès lors l'association constitue au niveau du quartier un lien de ressource qui permet à chaque membre d'assurer sa grande sécurité face aux nombreuses et lourdes incertitudes de la vie. Par exemple, il y a le *mbootay* de Astou Diakhaté à *Balacoss* où il y a eu une situation de conflit entre un membre et un commerçant. Celle-ci avait pris à crédit un des articles du vendeur qu'elle n'arrivait pas à payer ; vu qu'une plainte a été déposée à l'encontre de l'un des membres de son *mbootay*, la Présidente, Astou Diakhaté a convoqué une réunion et a exposé la situation. Un consensus fut trouvé et elles acceptèrent de payer la dette avec l'argent de la caisse (les amendes collectées). C'est dire que le lien de solidarité entre les membres d'un *mbootay* est très important aux yeux des ces derniers. Dès lors, un tel regroupement développe un sentiment de sécurité sociale, affectif chez les membres. Les OCB s'activent dans plusieurs domaines que voici :

(Voir tableau suivant)

Tableau 27 : Activités menées par les OCB

Socio-éducatives	Activités économiques	Sportives, culturelles et lucratives
<ul style="list-style-type: none"> - Conférences, causeries - Alphabétisation - Construction de petites digues - Réfection de salle de classe (avec les CEM) - Cours de vacances - Centres aérés durant les 'vacances - Séances de sensibilisation sur les MST, la santé reproductive, planification... - <i>Set setal</i> (surtout durant la période hivernale) -Reboisement, assainissement des quartiers - Equipement des quartiers - Campagne de nivaquinisation - etc 	<ul style="list-style-type: none"> - Prestation de service, location de bâches, tubes, chaises, matériels de musique , moulin à mil - Buvette -Maraîchage -Teinture -Elevage -Agriculture -Artisanat -Produits de la mer (poisson fumé, sec, crevettes.....) - Commerce : petites activités marchandes ; friperie, légumes, beignets, jus 	<ul style="list-style-type: none"> - Séance de lutte ou de <i>Mbappat</i> - Théâtre - <i>Simb</i> - Kermesse - <i>Sabar, Taneber</i> -Tour de <i>Mbakhal</i> ou thé - Football -Hand-Ball, basket

On note que les activités socio-éducatives et celles génératrices de revenu occupent une place importante concernant les domaines d'intervention des OCB. Ces activités d'utilité publique sont l'affaire de tous les types d'OCB. De nos jours, nous assistons à une totalisation des domaines d'intervention.

Toutefois, les activités génératrices de revenu sont surtout l'apanage des GPF et des GIE dont la vocation première semble être la recherche du gain. Les crédits rotatifs, les tontines sont des actions spécifiques aux GPF. Par ailleurs, les activités d'utilité publiques en faveur de la communauté ou des groupes socialement défavorisés sont surtout menés par les ADQ, les ASC, les associations à thème.

Pour l'essentiel, ce sont des activités de réfection d'écoles, de salle de classes, d'encadrement sanitaire des talibés ou d'encadrement éducatif de jeunes en rupture avec la loi...L'ampleur de l'investissement des OCB dans ce domaine devrait aboutir à les transformer en association d'utilité publique pouvant accéder à des dons, subvention et legs. Tel n'est pas le cas ; en effet rares sont les OCB ayant obtenu une subvention ou un don de la part d'un organisme d'appui. Néanmoins la solidarité demeure un des atouts majeurs de nos populations, dès lors on peut aussi noter la prégnance de ce type d'activité.

Les activités de solidarité : Ce type d'activités concerne surtout les femmes. Les femmes saint-louisiennes pratiquent une gestion quotidienne décentralisée des activités dont les acteurs sociaux peuvent tirer le meilleur parti. Au sein des familles, des quartiers, des groupes se forment pour créer des réseaux d'entraide que l'on peut assimiler à des structures de « sécurité sociale » et de gestion des conflits. En réalité, il s'agit plutôt d'un système de dons et de contre dons, de solidarité comme les « *natt* » qui se révèlent particulièrement efficaces lors des cérémonies familiales d'un membre de l'OCB : en plus d'une somme tirée de la caisse prévue à cette fin, chaque membre contribue selon les moyens, en nature ou en liquide pour aider la personne concernée à faire face aux frais d'organisation du baptême, des obsèques, décès ou encore du mariage. Toutefois les OCB ont des spécificités quant à leurs domaines d'intervention, même si de nos jours nous assistons à une tendance à la totalisation des interventions.

Tableau 28 : Répartition des OCB selon leurs domaines d'intervention

Type OCB Activités	ASC	GPF	OSF	ADQ	A. F	A. T.	GIE
Génératrices de revenu	1	21	5	0	2	4	7
Socio-éducatives	2	0	0	3	1	5	0
D'intérêt public	2	0	0	1	0	3	0
Sport et culture	3	0	0	0	0	0	0
Lucrative et de solidarité	0	3	0	0	0	3	0
TOTAL	8	24	5	4	3	15	7

Nous avons souligné tout à l'heure la tendance des OCB à la totalisation de leurs domaines d'interventions. Les ASC participent au programme élargi de vaccination (PEV) ; là c'est l'occasion de sensibiliser les mères de famille sur les maladies infantiles, la santé reproductive, la planification familiale... ces activités Socio-éducatives sont également menées par certains GIE et GPF qui organisent parallèlement à leurs activités productives des séances d'information et de sensibilisation sur les maladies sexuellement transmissibles, le Sida, les grossesses précoces, des causeries sur la délinquance, la drogue, des conférences islamiques.

Néanmoins, malgré cette volonté de s'investir dans tous les secteurs de la société, les OCB ne sauraient réussir dans leur vocation sans un soutien quelconque. Rares sont celles qui ont obtenu des subventions, aides ou crédits de la part d'un organisme ou autre structure d'appui au développement. Cependant le soutien peut être d'une nature autre que financière. Les partenaires au développement que nous avons retenu sont au nombre de onze.

Tableau 29 : Liste des Structures en partenariat avec les OCB enquêtées/Soutien

Partenaires	types de soutien
FISA	Financement, formation, alphabétisation
GERCOM	Assistance, encadrement
FONDATION PAUL GERINLAJOIE	Financement
AGETIP	Soutien financier matériel, octroi d'emplois
PPJ	Formation, conseil
PARTENARIAT LILLE/Saint –Louis	Financement, Soutien matériel, formation, encadrement
CEDEPS	Conseil assistance formation
PLAN INTERNATIONAL	Sensibilisation formation financement
ODCAV	Assistance conseil
PNUD	Formation financement assistance
ASBEF	Sensibilisation, encadrement, conseil

III-2 Relation de Partenariat : OCB et appui extérieur

De nos jours, les programmes qui s'intéressent au développement à la base se font de plus en plus nombreux. Ces programmes ont pour but la satisfaction des besoins des membres et le développement d'activités productrices et rémunératrices. Inscrits, pour la plupart dans la perspective d'un développement durable, participatif et décentralisé, ces programmes marquent un progrès apparent par rapport aux précédents dans la mesure où il y a prise en compte des aspects sociaux et culturels des organisations. En effet, il faut que ces programmes d'aide soit basés sur une enquête minutieuse et répondent aux aspirations des populations locales.

L'objectif de ce partenariat est d'assurer la formation de certaines OCB en gestion par de petits entrepreneurs, aménagement d'infrastructures de quartier, mutuelles féminines d'épargne et de crédit dans l'agroalimentaire etc. Ces actions alternatives ou complémentaires à celles des grandes agences de développement servent à accompagner les initiatives populaires à la base. C'est le cas d'un partenaire comme FISA (Fondation International de Secours et d'Amitié). Son objectif est la participation dans l'amélioration de la qualité de vie des populations défavorisées, l'amélioration de l'habitat. Ses interventions cherchent à permettre l'accès au développement, l'amélioration de la santé familiale, la scolarisation, l'emploi et la production par un changement du cadre de vie. Ces relations de partenariat aident pour beaucoup les OCB dans l'accomplissement de leurs objectifs. D'ailleurs nous pouvons en citer un exemple avec ce séminaire auquel nous avons assisté. Séminaire organisé par un partenaire au développement à savoir le PNUD avec le Programme Élargi de Lutte Contre la Pauvreté sous programme IV : « promotion Économique des Femmes ». Ce séminaire s'est tenu le 08 avril 2000 à *balacoss* un GPF du nom de *yakaar yalla* sous la supervision de l'équipe technique du sous programme IV ; l'ordre du jour portait sur les points suivants :

- Informations générales
- Choix de deux personnes relais.

S'agissant du premier point, l'équipe du sous programme a fait un exposé exhaustif sur les activités de formation du personnel d'encadrement réalisées au cours de l'année 1999. Il a été abordé les tenants et aboutissants de l'étude sur le crédit effectué par un consultant

pour trouver une solution idoine aux besoins de financement des organisations de femmes. Pour l'année 2000, la priorité a été accordée aux activités de formation, d'information, d'éducation et de communication en direction des femmes. Pour ce faire, l'organisation a été sollicitée pour désigner deux partenaires relais et un communicateur traditionnel qui vont se charger de la démultiplication des thèmes de formation et de sensibilisation retenues pour réduire la pauvreté et ses conséquences.

Il a été demandé à chaque GPF de présenter une liste des formations qui présentent le plus d'intérêt pour elles. Pour le GPF *yakaar yalla*, les femmes souhaitaient subir des formations sur les activités suivantes :

- Savonnerie – Teinture
- Transformation fruits et légumes
- Céréales locales : gâteau de maïs.

L'ambition de ce programme c'est d'aider ces GPF une fois les relais formés à se prendre en charge et assurer leur propre gestion. C'est donc la formation d'abord, l'organisation ensuite c'est à dire guider les relais pour le travail de restitution, faire un travail de sensibilisation et enfin le financement après. Ce programme agit surtout dans le renforcement de la capacité des groupements et favorise la disposition de moyens d'autogestion.

Une structure comme la FISA a ciblé elle 17 GPF avec 800 femmes au total. Ces femmes vont être alphabétisées en français (prioritaire) et en langue nationale plus précisément 250 seront alphabétisées en langue nationale et 225 en français ? Ces dernières vont par la suite subir une formation en Gestion, Comptabilité, Marketing et Information.

En second lieu, la FISA va leur assurer un soutien financier, mais à partir de critères bien définis. Par exemple pour les activités de groupe il faudra au minimum 10 femmes par groupe (teinture....) pour le financement individuel, seul le petit commerce est accepté. Cette structure travaille en collaboration avec l'inspection d'académie qui prend en charge l'alphabétisation fonctionnelle en langues nationales et l'alliance française qui assure l'alphabétisation en français. L'action de la FISA a consisté à contacter les GPF qui étaient au début au nombre de 54 par la suite on en a choisi 17 répartis dans les quartiers que voici :

goxumbacc, ndiaminar, darou, léona, médina courses cité niakh, tableau walo, diamaguène, pikine, guet ndar, ngallèle et bango. Ensuite la FISA va assurer le financement des GPF dont les activités sont différenciées : centre de couture, Salon de Coiffure, petit Commerce (financement individuel : vente de légumes par exemple, sucre...).

Ce programme n'a démarré que depuis janvier 2000 mais ses ambitions sont grandes et vont de l'achat de récépissé aux GPF à la fourniture des équipements (matériels de Teinture, machine à coudre...) ce programme aide les femmes dans l'élaboration de leurs projets, dans leur gestion mais aussi et surtout dans les techniques de communication.

Le GERCOM travaille également dans ce sens. Les OCB comme le GIE des éleveurs du Nord sont soutenues dans leurs projets et la gestion de leurs activités par cette structure.

Le PPJ organise avec les ASC des séances d'information et de sensibilisation ; l'ASBEF travaille en partenariat avec les associations à thème qui organisent des causeries sur la santé reproductive, les MST etc.... Dès lors les OCB semblent bénéficier d'un certain soutien tant sur le plan organisationnel que Social et financier. En effet la fondation Paul GERIN LAJOIE a eu à subventionner une OCB dans le cadre d'un programme d'alphabétisation. Les membres de cette OCB ont maintenant leur diplôme et peuvent assurer la formation d'autres membres et peuvent même se faire embaucher par les structures de l'État. Toutefois , malgré ces apports, le nombre de partenaires au développement est dérisoire vu l'effectif des OCB : Onze Partenaires pour un total de 669 OCB soit en moyenne de 61 OCB par partenaire. La faiblesse du nombre de partenaires limite la dynamique et les objectifs des OCB qui sont souvent confrontés à des problèmes de financement. En effet, il faut noter la faible capacité des OCB à assurer une mobilisation financière interne, c'est donc, surtout la recherche du financement (et dans une moindre mesure la formation) qui constitue le mobile du partenariat. Le financement constitue le problème central des OCB, cependant celles-ci sont également confrontées à des problèmes d'un autre ordre.

III-3. Image globalisante des OCB

Les OCB offrent une image contrastée ; en même temps qu'elles semblent dotée d'une force et d'une capacité de mobilisation exceptionnelle elles sont handicapées dans leurs évolutions au triple plan fonctionnel, organisationnel et financier. Les OCB ont la capacité de mobiliser des moyens humains mais s'agissant de ceux matériels et ou financiers, il y a encore beaucoup d'effort à déployer. Les principales difficultés auxquelles sont confrontées les OCB peuvent être établies comme suit :

III-3-1. Les principales difficultés des OCB

Tableau 30 : Les Contraintes des OCB

DESIGNATION	EFFECTIF	POURCENTAGE.
- Manque de Financement	27	41 %
- Manque de Formation	18	27,27 %
- Manque d'Information	13	19,61 %
- Problème d'Organisation. et de Mobilisation	8	12,12 %
- Autres	0	0
TOTAL	66	100 %

L'insuffisance des capacités techniques économiques financiers et fonctionnelle des OCB est un problème crucial qui peut entraver toutes les stratégies mises en œuvre par ces organisations. La faiblesse de l'épargne et la mauvaise gestion des ressources empêchent les acteurs d'avoir un accès facile aux moyens de production. De même, la faible décentralisation des activités menées par les associations, dû à des difficultés d'écoulement de leurs produits et de Commercialisation, fait partie des causes qui rendent difficiles l'accès aux moyens et facteurs de productions.

Sur un autre plan, les OCB ne sont pas pourvues d'une grande capacité en matière de gestion, marketing, management et partage de projets. Souvent le niveau d'alphabétisation, d'enseignement fait défaut et la compétence est limitée entre les membres. Il y a également une très mauvaise répartition des infrastructures urbaines, économiques et communautaires.

Pour pallier ces insuffisances, les OCB nous ont soumis leurs besoins prioritaires, leurs objectifs dans le moyen et long terme.

III-3-2. Besoins prioritaires des OCB

En Afrique, la pertinence de la relation montre l'importance du groupe par rapport à l'individu. A vrai dire, dans les sites africains, il n'y a pas d'individus anonymes. Tous les individus africains sont des personnes qui se situent les uns par rapport aux autres. C'est d'ailleurs ce qui amène Emmanuel NDIONE à parler de grappes. « *Le groupe est garant de la bonne marche, de l'économie, du lieu communautaire...Par ailleurs, les économies endogènes ne sont pas orientées vers la production et l'accumulation mais vers la redistribution dans le cadre de la cohésion du groupe*⁴³ ». Cependant, ces économies ont d'autre priorité que la Cohésion du groupe. Certes celle-ci est d'une grande importance au niveau des OCB, mais certains facteurs semblent beaucoup plus préoccuper les membres des OCB

Tableau 31 : Besoins Prioritaires des OCB enquêtées

DESIGNATION	EFFECTIF	POURCENTAGE
- Formation	19	29%
Financement	35	53%
Équipement	8	12%
- Autres	4	6%
TOTAL	66	100 %

La mobilisation des moyens financiers demeure un défi majeur pour assurer l'autonomie interne des OCB. Dans la plupart des OCB de la ville, il existe un système de financement avec l'instauration de droit d'adhésion et de système de cotisation. Les structures de promotion féminine sont celles qui exigent le plus, le versement d'un droit d'adhésion à leurs membres. Les OCB où l'on constate une régularité des cotisations sont celles où la cotisation demeure une exigence pour être membre comme c'est le cas des OCB à composante féminine (GPF/mbootay, Association Féminine) ou des GIE. Ces modalités

⁴³ Emmanuel Seyni NDIONE, « *Dynamique urbaine d'une société en grappe : un cas, Dakar* », Enda, 1987, p170, 176pages.

financières s'avèrent limitées pour mener des activités de grande envergure d'où l'ambition des OCB d'obtenir un crédit ou une subvention.

III-3-3. Subvention et / ou Crédit

Tableau 32 : Subvention et/ou Crédit

Montant Type	Néant	-100000 F	100 à 500000 F	5 à 1 Million	+ 1 Million	TOTAL
GPF/Mbootay	8	1	9	4	2	24
GIE	5	0	2	0	0	7
ASC	3	2	3	0	0	8
Association Féminine	0	0	2	0	0	2
A.D.Q	0	0	0	0	3	3
OJF	4	0	0	0	0	4
Association à thème	7	3	5	0	0	15
Structures de ville	0	0	0	2	1	3
TOTAL	27	6	21	6	6	66

Les crédits sont rares pour tous les types d'OCB ; Seuls 59 % ont obtenu un crédit ou une subvention. C'est dire que les citoyens Saint-louisien qui font preuve de créativité institutionnelle, d'un certain dynamisme économique endogène, de volonté de résistance à l'oppression politique et à la crise aiguë sont soumis à de terribles contraintes et à d'énormes difficultés financières. On ne saurait à ce stade affirmer qu'ils offrent à leurs quartiers, villes et même sociétés les voies d'un développement durable. Mais il n'empêche que, l'ampleur du fait associatif révèle qu'ils s'affirment tant bien que mal et font avec les moyens du bord. Serait-ce le retour de l'acteur ?

Sans doute ont-ils compris que l'État ne peut pas et ne doit pas tout faire. Il serait imprudent de se livrer à des prédications, mais n'empêche que l'image de notre

société offre le spectacle d'un grand bouillonnement de pratiques et d'idées et cela au moment où le capital se fait de plus en plus rare et la pauvreté croissante.

Des facilités de crédit s'avèrent nécessaires dès lors que les OCB souhaitent mener des actions de grande portée. Toutefois nous estimons que lorsque des facilités de crédit s'avèrent nécessaires, il convient de s'inspirer de la riche diversité des formules mise au point par l'Afrique traditionnelle et contemporaine en la matière (caisses villageoises, tontines, coopératives, banques populaires) et dont les points communs sont : la proximité des utilisateurs, la solidarité préexistante, la flexibilité, la simplicité de gestion, l'importance de la participation des utilisateurs etc... Ces formules semblent mieux réussir dans nos sociétés face à un capitalisme formel local qui demeure débile ; loin des rigidités formelles administratives ou gestionnaires des banques ou autres organismes.

Cette économie populaire respire la liberté ; ses pratiques mettent en valeur toute une conception de la solidarité qui ne se limite pas aux affaires (...) et constituent de nouvelles formes organisationnelles qui peuvent inspirer une réorganisation de la société sur de nouvelles bases, face à une modernité mal assimilée et une urbanisation qui ne s'accompagne pas d'une organisation sociale appropriée.

Néanmoins, il faut le dire, le problème est que les OCB tendent toujours la main, demandent de l'assistance, de l'aide et ne semblent guère pouvoir donner grand chose en retour, à toute la masse populaire qui leur est proche. Dès lors, les acteurs du mouvement associatif devraient recevoir une formation. La formation figure en effet parmi les besoins prioritaires dont on fait état ces acteurs. Par ailleurs, les OCB doivent avoir une formation de qualité dans tous les domaines afin qu'elles soient aptes à faire face aux besoins des populations pour lesquelles elles se mobilisent. Ainsi, comme l'a dit le Représentant du Maire de Rufisque « la mondialisation ne doit pas faire ombre à la décentralisation dont l'objectif c'est avant tout d'outiller les populations afin de leur permettre de participer effectivement et avec efficacité à la gestion de la cité . Cette efficacité nécessite une formation de qualité, doter les acteurs au développement d'une compétence et d'expertise qui leur permettent de faire face aux enjeux actuels du développement. ». C'est ce manque de formation qui fait que les OCB en général sont faibles dans les domaines les plus vitaux pour une organisation, à savoir les domaines

organisationnel et économique : absence de démocratie organisationnelle, insuffisance financière, technique.

Par ailleurs, les OCB cherchent naturellement à profiter du soutien de leurs partenaires surtout si ces derniers sont plus puissants qu'elles. L'établissement d'un contrat type de collaboration, fixant les droits et devoirs de chaque partie entre d'un côté, les associations locales, et, de l'autre, l'Etat, les Municipalités, les ONG devient une nécessité si l'on veut éviter des ruptures répétées et préjudiciables au développement local. Ces partis sont les acteurs complémentaires du processus que constitue le développement local.

Ce contrat devrait prendre en compte les orientations suivantes :

1. L'expertise détenue par les associations (la plus minime soit-elle) et mise au service de l'intervention commanditée doit être évaluée à sa juste mesure et les prestations fournies par les associations rémunérées avec équité (ce qui comblerait leur insuffisance financière). Les associations ne doivent pas être considérées comme les bénéficiaires des projets commandités qu'elles exécutent car elles n'en sont pas plus bénéficiaires que le reste de la population dont elles sont des composants organisés.
2. 2) De telles associations doivent être plutôt considérées comme des partenaires à part entière et non comme de simples exécutantes et doivent à ce titre être consultées dans toutes les étapes du projet ou, tout au moins, dans celles où leurs avis doivent être requis en raison de leurs compétences reconnues. Elles doivent en outre, garder toujours vis à vis de leurs partenaires une certaine autonomie stratégique dans l'exécution de leurs missions.
- 3) Les OCB doivent participer à la phase de suivi de tout projet dont elles ont contribué à la réalisation. Mais, mieux même, elles doivent par des membres interposés participer à la gestion du projet, ce qui peut être une garantie supplémentaire pour la pérennité de l'œuvre réalisée. Ce tableau ci-après, peut servir d'exemple aux potentialités de certaines OCB et à leurs problèmes généraux et par ricochet leurs besoins prioritaires.

Tableau 33 : Économie populaire-Société civile

Acteurs– Domaines	Potentialités	Problèmes
Personnes de l'économie populaire urbaine	Jeunesse : capacité d'innovation Famille et réseaux : protection sociale, redistribution, codécision Auto : emploi : compter sur ses propres forces Emploi non-salarié : apprentis, aides familiaux : réduction des coûts de production Formation sur le tas, apprentissage : enseignement pratique approprié aux conditions socio-économiques Rémunération du travail en revenus en espèces et prestations non financières Renforcement des réseaux sociaux et distribution du pouvoir d'achat	Charges familiales et pressions sociales étendues: diminution de la rentabilité économique, de l'entreprise, dépendance dans les décisions Recrutement limité dans les entreprises des réseaux familiaux et sociaux Niveau d'instruction formel plutôt bas : difficultés d'introduire des notions nouvelles avec des méthodes conventionnelles
Associations professionnelles	Regroupement traditionnels : apprentissage et aspects socio-organisationnels des unités de production basées sur la solidarité communautaire Groupement moderne : approvisionnement, commercialisation, formation d'échange en commun Groupement en général : possibilité de rôle de garantie pour crédit	Regroupement traditionnel : circuit et clans plutôt fermés Réseaux plutôt verticaux Groupements modernes : concurrence économique l'emporte sur possibilité de solidarité
Associations de quartiers et de voisinage	Permet de lier les problèmes d'une manière plus globale : activité non économique, habita, organisation et identité locale Ancienneté urbaine est un ciment de solidarité locale	Introduction d'une multitude de conditions de vie à améliorer Moindre intégration des opérateurs travaillant ailleurs qu'au quartier ex : centre-ville

Il apparaît, dans ce qui précède que lorsque les citoyens se mobilisent pour se débarrasser des injustices et des inégalités subies, ils ont moins besoin de projets assortis de dates limites et d'échanges fixes, et davantage besoin d'engagements à long terme. Une mobilisation efficace demande du temps.

« Il est certes possible d'apporter de l'extérieur de nouvelles idées et de suggérer de nouvelles méthodes ; mais ces dernières doivent être relativement simples : par exemple

les moyens de conduire des réunions qui encouragent une participation maximale (travail de sensibilisation), effacent les barrières entre individus et écartent les soupçons (favorisant la démocratie interne)⁴⁴ ». Mais il est souvent difficile de savoir jusqu'où mener de telles innovations et à quel rythme surtout lorsqu'on se rend compte qu'elles entrent en conflit direct avec l'environnement social et culturel. Dès lors, il incombe aux partenaires au développement de comprendre qu'une fois mobilisées les OCB peuvent choisir elles mêmes les directions dans lesquelles elles veulent s'engager, qu'elles peuvent s'attaquer aux causes de leurs états de privation, comme le manque de pouvoir économique, politique. L'expérience montre que ces populations n'ont pas besoin d'être dirigées ; quand l'occasion se présente, elles seront capables de choisir elles-mêmes des chefs et fixeront leurs objectifs.

Un autre sujet qui appelle les décisions judicieuses est celui du financement. Il est toujours utile d'avoir accès à des financements externes pour lancer à partir de rien des activités au niveau local. Mais les communautés doivent s'efforcer de rassembler leurs ressources propres, en acquérant davantage de compétence et de confiance en elles dans la gestion de leurs activités. Elles seront par la suite en meilleure position pour faire appel à des financements externes supplémentaires. En outre, l'une des leçons à tirer par les partenaires en appui aux OCB est qu'il est important de répondre aux souhaits des populations. Il faut collaborer mais non imposer des directives. Une autre leçon est de comprendre le risque que comporte une participation devenue trop étroite ; souvent quelques groupes se laissent dominer par un petit nombre d'individus ; ce qui condamne la plupart des autres membres à la passivité. C'est cet état de fait que les habitants de *Diamaguène* ont déploré lors de la restitution de l'étude faite sur l'ADD (Association de Développement de *Diamaguène*). Il dénonce la centralisation du pouvoir de décision, d'organisation... Les membres ont affirmé ne rien savoir sur le fonctionnement de l'ADD, sur ses objectifs, ses activités... ce sont là les problèmes que pose la démocratie organisationnelle. Il y a dès lors un émiettement des efforts et des compétences, les populations frustrées croisent les bras et les regardent agir. Donc comme nous avons eu à le mentionner dans l'introduction, l'un des aspects les plus troublants de nombreuses organisations de ce type est qu'elles ne touchent pas ceux qui en ont le plus besoin. Les dirigeants ont répondu que, tout ce qui intéressait ces gens c'était de prendre en main l'Association ; ayant vu que celle-ci commence à faire des progrès remarquables.

⁴⁴ Rapport du PNUD sur la pauvreté – 1998, « *Vaincre la pauvreté humaine* », P. 36.

III-3.4. Les O.C.B favorisent l'émergence d'un tiers secteur

Les gouvernements sont aujourd'hui, violemment critiqués pour leur bureaucratie et pour leur inefficacité et souffrent d'un manque de financement et de crédibilité. Ils ne peuvent plus prétendre monopoliser le processus de développement. Les pouvoirs publics ont perdu partout dans le monde, leur crédibilité et leur légitimité. La question qui doit être posée est la suivante : le retrait de l'Etat cède-t-il simplement la place à l'implantation d'un marché aux valeurs nouvelles, ou crée-t-il également des opportunités pour l'émergence d'un tiers secteur ?

En tout cas, « *traditionnellement dans le passé, les gouvernements se méfiaient des ONG, qui furent souvent accusées (à cause du financement extérieur) de poursuivre des programmes non-nationaux. Cette méfiance a, petit à petit, fait place à la reconnaissance du rôle des associations en tant qu'acteurs du changement et partenaires dans le développement*⁴⁵ ». De nos jours, les organismes d'appui du développement, les ONG et autres organismes d'appui au développement sont désormais considérés d'un autre œil.

L'entrepreneuriat sénégalais a aujourd'hui fait ses preuves, l'informel fait partie de cet esprit d'entreprise même si d'aucuns continuent à qualifier ces activités de souterraines. Il s'agit de « *l'ensemble des activités de commerce, de production de biens et de services à valeurs marchandes, de pratiques associatives d'épargne et de crédit, de transfert ou de redistribution des ressources, toutes se menant à une échelle plus ou moins réduite, qui échappent partiellement ou totalement à la législation et/ou aux normes dominantes qui régissent le champ des activités et des pratiques de même catégorie*⁴⁶ ». Nombreuses sont les terminologies utilisées pour qualifier le secteur informel : secteur non structuré, secteur de transition, activité marginale, etc. ... Cependant les promoteurs du secteur informel ne cessent de montrer la nécessité incessante de telles activités ; « *Où se faire photographier pour un document officiel ? Comment se procurer une pièce de rechange, un repas sur un lieu de travail, une cigarette ou de l'huile au compte-gouttes ? Où se*

⁴⁵ Miguel Darcy De OLIVEIRA et R. TANDON in "Citoyens du Monde ou le Renforcement de la Société Civile Mondiale". Washington, Civicus, 1995, page 4 ,430p

⁴⁶ Abdoulaye NIANG, « Le secteur informel une réalité à réexplorer : ses rapports avec les institutions et ses capacités développantes » in *Africa Développement* volume XXI n° 1, 1996, pp 55-80

trouver le stock de base pour ouvrir un commerce de produits à l'unité ? Comment se soigner, se déplacer, se loger⁴⁷ ? » Les voies et moyens ne manquent pas.

L'esprit d'entreprise existe en Afrique. Il est même particulièrement vif. L'exposé que nous venons de faire des activités menées par les OCB, de leurs domaines d'intervention en a bien fait état. Le paradoxe africain est là : une activité incessante, une floraison d'initiatives, pour un résultat global insignifiant, en tout cas très insuffisant pour compenser la pression démographique, le désinvestissement étranger ou encore le fardeau de la dette. Notre vigueur "*entreprenariale*" se manifeste surtout dans deux grands domaines de l'activité économique : la micro- entreprise de production ou de service et le commerce. Partout à grande vitesse, se développe l'économie "*souterraine*", partout se multiplient les petits métiers, tandis que stagne ou régresse le secteur productif "*normal*". L'informel triomphe un peu partout et est souvent animé par les femmes qui trouvent dans ce travail le moyen de s'épanouir (et de s'affranchir de la tradition).

Toutefois, malgré la prolifération des activités dites informelles, des questionnements sont encore émis concernant ce tiers secteur. Simple palliatif, élan primaire de sauvegarde, réponse à la pulsion quotidienne de survie, cette explosion de l'informel est-elles capable d'engendrer autre chose que sa propre reproduction ? Est-ce un obstacle au "vrai développement" ou au contraire, le signe ou le moyen de la renaissance de nos sociétés ? Le secteur informel est une réalité à ré explorer : *« d'abord il faut dire qu'il existe beaucoup d'activités qualifiées d'informel par les institutions elles-mêmes ; mais qui remplissent toutes les conditions imposées par la loi pour mériter le qualificatif de formel(...). En rapport avec la loi et les réglementations, le qualificatif d'informel ne se justifie pas pour ces activités. D'autres critères sont en toute apparence entrés en jeu pour maintenir les activités concernées dans le secteur informel : il s'agit de la petitesse de l'activité surtout de l'impossibilité pour les institutions d'appliquer rigoureusement à leur endroit le même système de contrôle qu'elles appliquent sur les grandes entreprises du secteur formel⁴⁸ »*

Les économistes officiels, les "experts" patentés méprisent cette agitation. Leurs arguments ne sont pas sans fondement :

⁴⁷ Eric FOTTORINO Christophe GUILLEMIN, Erik ORSENNA in "*Besoins d'Afrique*", Paris, édition Fayard, juin 1992, p 71 , 348 p

⁴⁸ Abdoulaye NIANG, « Le secteur informel une réalité à réexplorer : ses rapports avec les institutions et ses capacités développantes » in *Africa Développement* volume XXI n° 1 page 62

- Gérées le plus souvent de façon archaïque, ces entreprises ne permettraient pas l'accumulation du capital nécessaire pour améliorer leur productivité et assurer leur diversification ;
- Elles ne favorisent guère la création d'une culture d'entreprise et n'assureraient que le bien imparfaitement un rôle de formation au travail ;
- Enfin, elles ne seraient pas non plus sources de diffusion d'un savoir-faire ou de techniques.

D'autres voient au contraire, dans le développement de la micro-entreprise, le salut des pays et de l'Afrique « Multiforme et peu capitaliste, le secteur informel d'initiative, de se tester et de s'aguerrir, en même temps que de se former soi-même ». Donc les activités menées par ces organisations sont d'un grand apport pour la société et ses populations. De surcroît, ce secteur d'activités invente une nouvelle forme d'organisation sociale et productive, modifie les rapports salariaux, fait éclater le concept de chômage. Dès lors, les OCB ou certaines d'entre elles constituent progressivement un canevas de relations économiques et sociales. Elles reflètent une infinie capacité d'adaptation et démontre les possibilités d'une organisation productive originale. Assurément, nos villes, nos populations ne sont pas vouées à cette économie "souterraine" au bricolage. Mais, elles leur dérivent de résister vaillamment à la misère, à la crise multiforme et de préparer l'avenir. C'est là tout le rôle des OCB.

Aujourd'hui, pour pallier les insuffisances ou les échecs des politiques étatiques de développement, de nombreux décideurs, experts et même chercheurs, lancent de vigoureux plaidoyers en faveur de l'essor des initiatives privées « *simultanément, face aux limites des possibilités d'endettement extérieur des pays en voie de développement, un intérêt croissant est porté aux gisements locaux d'épargne. Il est par conséquent indispensable, en particulier, en matière financière de reconnaître les formes existantes d'initiatives privées, et d'envisager les moyens d'encourager le dynamisme d'éventuels modes autonomes de financement*⁴⁹ ».

La mondialisation a en effet entraîné un grand nombre de problèmes suffisamment complexes dans les communautés locales pour nécessiter l'aide des pouvoirs publics. Par

⁴⁹ Michel LELART, "La Tontine pratique informelle d'Épargne et de crédit dans les pays en voie de développement", Paris, Edition John LIBBEY, mars 1999, p267, 327p

- Gérées le plus souvent de façon archaïque, ces entreprises ne permettraient pas l'accumulation du capital nécessaire pour améliorer leur productivité et assurer leur diversification ;
- Elles ne favorisent guère la création d'une culture d'entreprise et n'assureraient que le bien imparfaitement un rôle de formation au travail ;
- Enfin, elles ne seraient pas non plus sources de diffusion d'un savoir-faire ou de techniques.

D'autres voient au contraire, dans le développement de la micro-entreprise, le salut des pays et de l'Afrique « Multiforme et peu capitaliste, le secteur informel d'initiative, de se tester et de s'aguerrir, en même temps que de se former soi-même ». Donc les activités menées par ces organisations sont d'un grand apport pour la société et ses populations. De surcroît, ce secteur d'activités invente une nouvelle forme d'organisation sociale et productive, modifie les rapports salariaux, fait éclater le concept de chômage. Dès lors, les OCB ou certaines d'entre elles constituent progressivement un canevas de relations économiques et sociales. Elles reflètent une infinie capacité d'adaptation et démontre les possibilités d'une organisation productive originale. Assurément, nos villes, nos populations ne sont pas vouées à cette économie "souterraine" au bricolage. Mais, elles leur dérivent de résister vaillamment à la misère, à la crise multiforme et de préparer l'avenir. C'est là tout le rôle des OCB.

Aujourd'hui, pour pallier les insuffisances ou les échecs des politiques étatiques de développement, de nombreux décideurs, experts et même chercheurs, lancent de vigoureux plaidoyers en faveur de l'essor des initiatives privées « *simultanément, face aux limites des possibilités d'endettement extérieur des pays en voie de développement, un intérêt croissant est porté aux gisements locaux d'épargne. Il est par conséquent indispensable, en particulier, en matière financière de reconnaître les formes existantes d'initiatives privées, et d'envisager les moyens d'encourager le dynamisme d'éventuels modes autonomes de financement*⁴⁹ ».

La mondialisation a en effet entraîné un grand nombre de problèmes suffisamment complexes dans les communautés locales pour nécessiter l'aide des pouvoirs publics. Par

⁴⁹ Michel LELART, "La Tontine pratique informelle d'Épargne et de crédit dans les pays en voie de développement", Paris, Edition John LIBBEY, mars 1999, p267, 327p

pousse à ne pas inclure la politique dans leur champ d'activités. Néanmoins, pour s'octroyer les faveurs de telles ou telles organisations, les politiques n'hésitent pas à investir de l'argent dans les OCB. Ces dernières affirment qu'elles luttent au jour le jour pour que les politiques ne s'immiscent pas dans leurs organisations, mais cela ne veut pas dire qu'elles se détournent pour autant de la politique. Ainsi chaque membre est libre d'adhérer à un parti de son choix. « *En outre, toute personne a la responsabilité de respecter et de protéger les droits de l'homme selon sa situation, sa profession et ses activités dans la société*⁵¹ ».

Et cette responsabilité a plus d'envergure lorsqu'elle est commune. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre l'action de l'Association pour le Développement de *Goxumbacc* envers les politiques, quand ces derniers ont voulu octroyer un terrain vague à une de leurs militantes. Cet espace fait partie des rares qui restent dans le quartier.

Le président de l'Association pour le Développement de *Goxumbacc* affirme que les jeunes du quartier n'ont plus d'espace de jeux, il n'y a plus de place publique pour les vieux et certains adultes, pour se rencontrer les jours non-ouvrables. Dès lors, les membres de l'ADG se sont confrontés aux policiers qui voulaient les disperser afin de laisser les responsables des constructions aménager l'espace. Ils ont le droit de s'épanouir et de protéger leur environnement, de ce fait, ces populations pensent qu'il est de leur droit de s'opposer à l'occupation anarchique de leur milieu naturel, surtout quand il s'agit d'actions purement politiques.

Le but de la société civile devrait consister à développer le nombre et le genre d'acteurs concernant les droits de l'homme et d'inclure tous les nouveaux types d'ONG et d'organisations communautaires de base qui contribuent à la création d'un environnement socio-économique et politique qui peut conduire à la démocratie et à un développement durable. Un bon exemple est celui des groupements féminins qui produisent des biens et des services et qui aident socialement et économiquement les populations. Il en est de même pour les associations à micro-crédit.

Les tendances montantes envers la libéralisation politique et le pluralisme dotent les sociétés d'une meilleure opportunité de s'épanouir et de lutter pour plus de liberté et aussi

⁵¹ Moussa SAMB "Civil Society, Public Authorities and the Indivisibility of Human Rights", Buffalo, August 20, 1999. 6 pages P.2

de s'engager d'avantage dans le processus de prise de décision. Par exemple, par ce que des groupements féminins ont eu à lutter radicalement contre l'excision, le Burkina et le Sénégal ont récemment voté une loi contre ce genre de pratique.

Par ailleurs, la participation de tous les gens sans distinction d'âge, de sexe, dans l'espace public, tend à renforcer la démocratie. Dans nos sociétés, il est plus important d'éduquer et de stimuler la participation de la société civile dans la prise de décisions (participation des ONG locales, les GPF, les organisation paysannes...), que d'investir de grosses sommes d'argent dans les élections souvent fortement soutenues par les pays occidentaux, mais généralement peu fiables et avec un faible taux de participation des populations.

Les organisations de la société civile sont relativement indépendantes de l'Etat et de la politique. C'est-à-dire, qu'elles sont autonomes vis à vis de l'appareil bureaucratique et se soucient du bien commun.

Il s'agit pas d'une distinction radicale entre l'Etat et la société civile, ni d'une différenciation des rôles de l'un vis à vis de l'autre. La société civile doit pouvoir concilier l'harmonie politique et le bien-être social. La relation entre l'Etat et la société civile devrait davantage être faite de complémentarité que d'exclusion.

Concernant la scène politique : une véritable participation du public est souvent rendue difficile par l'absence de tribunes qui permettent aux gens de faire connaître leurs préoccupations. Ainsi que Leeana SUOPAJÄRVI l'a décrit, « *il en résulte notamment une perte de confiance dans le système politique en tant que tel*⁵² ».

Il serait intéressant de chercher à savoir ; comment pourrait-on créer de telles tribunes ? Que peut-on faire localement et comment les agences gouvernementales peuvent-elles se montrer créatives et originales à cet égard ? En outre, « *les institutions politiques doivent être conçues de manière à activer un véritable dispositif de communication qui assure à la périphérie une participation effective et équitable du processus politique*⁵³ ».

⁵² SUOPAJÄRVI 51995°° "The Vuotos dispute" : a case study of local protest against the building of a reservoir in finish lapland. Contribution présentée à la réunion sous-régionale du MOST, à TROMS.

⁵³ Svein JENTOFT, Nils AARSAETHER et Abraham HALLENStredt de l'université de TROMS : "la gestion locale régionale des transformations économiques technologiques et environnementales". Rapport de la réunion sous-régionale sur le programme "gestion des transformations sociales" Université de TROMS – 30/31 mars 1995.

Quatrième partie :

Le mouvement Rap à Saint-Louis

Enjeu de société ou effet de mode

QUATRIEME PARTIE : Le mouvement RAP a Saint-Louis : Enjeu de société ou effet de mode

Aujourd'hui, les authentiques acteurs de la production de nos sociétés, en tant que "société et culture", sont les jeunes et les femmes. En effet ces deux catégories manifestent une grande volonté à s'organiser et à développer socialement et culturellement leur mode de vie

Concernant les jeunes, ils ont mis du "mou" dans la tradition sans la sacrifier. Ils ont insufflé la modernité. Ils ont des exigences face aux pouvoirs, ils ont aussi des ambitions. Ils ne se veulent pas purement modernes, sous peine de rester toujours "des blancs en noir". Les jeunes veulent contribuer à la constitution de leur société mais selon des voies et moyens qu'ils se choisissent eux-même. C'est ainsi qu'ils s'intéressent aux mouvements associatifs dont les formes d'expressions multiples marquent aussi son spécificité : le mouvement Rap par exemple qui à Saint-Louis se développe.

Le rap paraît être le moyen privilégié pour les jeunes de se faire entendre et de participer à la construction d'une société saine, riche en valeurs. Les groupes de Rap sont considérés comme des OCB de type culturel. En effet les rappers affirment qu'ils ont à peu près les mêmes objectifs que les membres des OCB de type économique ou social à savoir, lutter pour un avenir meilleur, la seule différence réside dans la façon de procéder. Les OCB mènent des activités concrètes, les rappers à travers leurs messages conscientisent les populations, les incitent à travailler et à changer de mentalité.

Ces groupes de rap sont ainsi répartis dans sept zones :

Tableau 34 : Répartition des groupes recensés :

Zone1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5	Zone 6	Zone 7
Aada-J Beul-bi	Fawone Mack Ndali Yone-J Xel com-J Black Muslim Da Boys Marginal	BBS KTP Penc-Mi	Sand Loi Peace		Khali Khelmi	Badéma

Contrairement aux OCB, la zone 2 (Nord, Sud) compte beaucoup de groupes de rap. Cette zone dénommée communément l'île, est la plus animée de toute, la plus riche en matière d'infrastructure. Ces jeunes ouverts au monde extérieur, subissent l'influence des médias et de la culture internationale. Il faut aussi noter que l'adhésion aux groupes de rap se fait de plus en plus .

Tableau 35 : Effectif des groupes de rap

	EFFECTIF TOTAL	RAPPEURS
BBS	4	3
Da Boys	5	2
Badémaa	6	3
Xel-com-J	6	3
Ndali	5	4
Fawone Black	4	3
Black Muslim	4	3
Beul-bi	6	3
Aada-J	7	3
Khali-Khelmi	5	2
KTP	4	2
Penc-Mi	5	4
BMX	4	3
Marginal	4	3
Yone-J	3	2
Sans-Loi Peace	8	4
TOTAL	80	47

Ceux qui adhèrent aux groupes ne sont pas nécessairement des rappeurs. Le tableau ci-dessus illustre bien cet état de fait.

Les groupes comptent un effectif assez large, jusqu'à huit membres dès fois. Le phénomène du rap mobilise beaucoup de jeunes. Le mouvement envoûte Saint-Louis et sa jeunesse. Il faut cependant noter que l'adhésion au mouvement n'est plus seulement

une affaire de jeune, même les adultes sont de nos jours intéressés par le rap. Ils sont soit conseiller, soit manager de groupe.

IV.1 ENJEU DE SOCIETE OU EFFET DE MODE

Le problème des jeunes est devenu un des principaux sujets de débat dans notre société. Comme dans tous les pays du monde, et singulièrement dans ceux du tiers monde, les jeunes constituent l'une des sources de préoccupation des parents et des autorités.

Echec, chômage, violence, désœuvrement, mal de vivre et perte de repères, sont autant de sujets qui reviennent de façon permanente dans le débat public, depuis un certain temps. Educateurs sociaux politiques, enseignants et journalistes ne cessent de s'interroger sur le sens de l'éducation transmise aux jeunes d'aujourd'hui et sur les difficultés croissantes de respect des normes et des valeurs dans notre société. Certes, l'école participe à l'éducation de la jeunesse ; elle permet l'acquisition de connaissances sur de nombreux domaines, mais malheureusement, les jeunes sont déscolarisés très tôt et se retrouvent dans la rue.

Ces jeunes ne sont pas nécessairement en déperdition, ils essaient de plusieurs manières de faire face aux nombreuses vicissitudes de la vie. Leurs tentations sont cependant de faible envergure et n'éradiquent pas leurs problèmes. Il semblerait, dès lors que les jeunes sont passifs et ne font qu'accepter leur condition de "jeune".

Au vu des politiques et des programmes de jeunesse, on est amené à se poser des questions :

- a) Les jeunes ne sont-ils que les bénéficiaires passifs des programmes organisés à leur intention ou bien participent-ils activement à l'organisation et à la réalisation des actions de développement ?
- b) L'organisation de mouvements de jeunesse et le lancement de projets pour la jeunesse sont-ils des actions spontanées, répondant à des besoins immédiats, ou bien font-ils de programmes gouvernementaux ?

- c) L'adhésion à ces mouvements et programmes de jeunesse est-elle spontanée ou imposée "d'en haut" ?
- d) Les organisations de jeunesse s'attaquent-elles de front aux causes fondamentales du sous-développement (approche idéologique) ou bien se bornent-elles à exécuter des tâches directement liées aux programmes de développement en cours.
- e) Les jeunes sont-ils effectivement associés au processus de prise de décision ou bien ne participent-ils qu'aux tâches d'exécution ?

Pour répondre à ces questionnements, il s'agit de comprendre « *qu'on ne peut pas dissocier le développement des jeunes du développement de l'ensemble de la société. Sans évolution concomitante de la société, les programmes pour jeunesse ne sauraient être couronnés de succès. Toutes les catégories sociales, doivent unir leurs efforts pour tous former en atouts les charges que peuvent représenter la jeunesse*⁵⁵ ».

Considérée comme la partie la plus importante de la population dans nos sociétés, la jeunesse fait face à des problèmes aussi complexes que nombreux. Des milliers de jeunes continuent de souffrir du clivage entre les riches et les pauvres. Le premier devoir des gouvernements est dès lors, d'assurer à ces derniers la justice sociale et le minimum de ressources dont ils ont besoin pour vivre et s'instruire.

Concernant nos Etats, René DUMONT n'avait-il pas dit que "l'Afrique Noire est mal partie" ? Et un faux départ ne présage pas d'un parcours sans faute, ou d'une arrivée à bon port. Le diagnostic ne manquait certainement pas de pertinence, mais il avait la faiblesse de l'anticipation. La plupart des pays d'Afrique Noire alors concernés par l'analyste sortaient tout juste de la longue nuit coloniale. Des voies de développement économique, social et culturel s'esquissaient à peine. Les nations étaient en gestation. La profondeur historique de la mise en pratique des idées était encore insuffisante pour autoriser des sentences tranchées.

⁵⁵ Rapports et documents de sciences sociales N° 44 "les programmes de jeunesse en Afrique axés sur l'emploi : situation et perspectives".p 24

Ainsi le président Mamadou DIA lui avait-il alors rétorqué : "que l'Afrique est tout de même partie", mais quatre décennies après les indépendances où en est l'Afrique après son faux départ ? La génération des indépendances vogue aujourd'hui sur les 40 ans. Elle est prise dans le tourbillon des événements de toute sorte.

Alors née une génération mue par d'autres sons de tambours ; la voilà qui marche à un rythme différent de celui des générations précédentes. Différent certes, mais la jeunesse n'en continue pas moins innocente et pure à se donner corps et âme dans des luttes dès lors qu'elle semble y entrevoir à tort ou à raison des espoirs d'émergence d'un ordre social nouveau qui prendrait en charge ses préoccupations du moment et ses rêves de demain. Développement et mobilisation des jeunes sont deux impératifs étroitement liés, qu'il s'agisse d'exécuter les projets et plan de développement national ou d'assurer la prospérité future.

Aujourd'hui, la jeunesse connaît de nombreuses difficultés à son épanouissement. Comme raison première, on peut considérer la crise avec son taux de chômage particulièrement élevé chez les jeunes. D'autre part, la disparité de valeurs collectives fortes, politiques, syndicales, nationales parmi lesquelles la vertu en soi du travail productif, le devoir du parent, du citoyen. Concernant les parents, leur désengagement pour l'éducation de l'enfant devient de plus en plus croissant à cause des charges scolaires trop lourdes et l'incapacité des systèmes d'enseignement d'absorber des croûts démographiques toujours plus grands.

Mais, des jeunes conscients de la précarité de leur situation et de la fragilité de leur édifice social, se mobilisent efficacement pour un avenir meilleur. Un exemple de groupe de jeunes très motivés et qui ont pour objectif principal le développement des notions de citoyenneté et de responsabilisation, est le groupe des jeunes de l'Association l'OASIS de *Diamaguène*. Cette association reflète la volonté de ces derniers à s'affirmer à la société et l'exercice de responsabilité en tant que "sujet social capable" qui permet à chacun de s'identifier.

Quoi alors de plus intégrateur, de plus éducateur, et formateur que de mobiliser des jeunes dans une dynamique de projets où ils peuvent tenir des responsabilités, exercer des rôles, que de s'inscrire dans une action de solidarité et d'échanges collectifs d'où l'émergence d'une nouvelle forme de citoyenneté.

L'association OASIS est un exemple de la volonté des jeunes d'améliorer leur condition de vie ; celle-ci mène des activités avec des parrains étrangers. Mais de telles formations ne se comptent pas car les opportunités pour s'organiser efficacement ne se présentent pas toujours.

En plus, penser la citoyenneté des jeunes en terme de participation sociale, d'autonomie et d'exercice de responsabilité dans des projets collectif, c'est leur permettre de se construire un lien avec leur environnement.

D'aucuns affirment qu'une société civile forte est une société civile collectivement engagée. Nous dirons qu'une société civile "juvénile", constitue un atout considérable pour la société. La jeunesse se constituera toujours une équation de par le monde. Aussi, les organisations de jeunesse font montre de leur spontanéité et de leur caractère ponctuel qui relèvent plus d'une stratégie de survie que d'alternatives élaborées et prospectives. Stratégies de survie pour faire face aux réalités sociales liées aux problèmes économiques de plus en plus aigus. En effet, ces problèmes font que des familles entières se disloquent. Les jeunes sans emploi, cherchent à assurer la ration quotidienne par les moyens de bord : marchands ambulants, cireurs, coiffeurs...

Egalement, il faut noter qu'à la place des chambres familiales, ils sont de plus en plus accueillis dans des cellules de prisons.

Le rapport de 1996 de l'observatoire international des prisons (OIP), indique qu'en octobre 95, la population carcéral s'élevait à 4520 détenus dont 264 mineurs. Ces jeunes prisonniers sont incarcérés à la maison d'arrêt et de correction de Hann dénommée "Fort B", qui a une capacité d'accueil de 200 places. En début 96, le plus jeune détenu incarcéré dans cet établissement spécial était âgé de 12 ans. Il lui était reproché "la vente illicite sur la voie publique".

Cet état de fait montre que les jeunes n'ont plus aucun issu. Ils sont souvent victime d'un mépris de la part de la population. Pour l'opinion publique, forces de l'ordre comprises, les jeunes qui exercent les petits métiers de la ville sont nécessairement des voyous, des voleurs, de la graine de gangster, et sont donc traités comme tels. C'est pour réagir contre cet ostracisme, qui ne peut qu'acculer à la vraie asocialité des enfants que certains jeunes à savoir les rappers ont érigé leur mouvement, mais aussi pour faire front à toutes les

réalités sociales qui sévissent dans notre pays. Leur ambition est de faire bouger les choses, d'aménager un changement de mentalité, de comportement, un changement social.

Ce mouvement a pris de nos jours, des proportions phénoménales. En première page du journal le Soleil , il est écrit ceci : "le rap envoûte Saint-Louis". Ce titre met en exemple le fait que le rap est entrain de s'imposer dans cette ville. Les raisons d'un tel engouement peuvent être trouvées dans l'impact des médias en provenance de l'étranger, qui favorise un dynamisme démographique conjugué aux effets de la scolarisation. C'est donc la conscience de la fragilité de l'édifice sénégalais et de ses risques d'explosion démographique sociale et économique qui impulse les jeunes rappers à œuvrer pour son équilibre, selon les modalités qu'ils se sont assignés. C'est aussi dans ce sens qu'il faut comprendre le mouvement rap dans son appellation de société civile juvénile. Une société civile juvénile bien organisée peut renverser tout un ordre établi en créant les conditions favorables à la sauvegarde de certains éléments spécifiques à la société.

La jeunesse telle qu'elle était perçue avec les sentiments d'oisiveté et d'irresponsabilité qu'elle évoquait, équivalait à une période de gaspillage de temps et de ressources humaines. Aujourd'hui, cette perception cède la place à une grande considération des jeunes. Par ailleurs, on note leur entrée considérable dans la musique en général et le rap en particulier. Ils adhèrent à ce style musical pour des raisons souvent similaires. Par suivisme ou avec la conviction que c'est le seul moyen dont ils disposent pour se faire écouter, partager leurs sentiments et leurs idées.

Un membre du groupe *XEL Com-J "ON"*, élève en classe de Terminale S2 explique qu'il répulsait plus que quiconque le mouvement. Il les considérait comme des anormaux ; "comment peuvent-ils comment peuvent-ils chanter de la sorte, avec ce rythme endiablé toute cette cadence, et cette brutalité dans les gestes", disait-il. Il n'arrivait pas à les cerner, mais petit à petit, sa curiosité l'a poussé, et ses fréquentations aidant, il est entré dans le mouvement assuré maintenant de la véracité de leurs propos et de l'engagement des rappers.

Le Manager du groupe de Rap *Domou Jolof*, précise que les rappers « *veulent être les porte-voix de la banlieue. On colle facilement une mauvaise image à nos quartiers, alors*

qu'il existe là de la très bonne graine. Nous avons décidé, à l'aide de notre musique de véhiculer des images plus positives de l'environnement et des habitants⁵⁶ ».

La vocation originale et essentielle du mouvement est de "positiver" la société comme disent les rappeurs. Par ailleurs, la société civile s'adapte aux diverses contraintes qui pèsent sur elle de manière beaucoup plus souple qu'on ne le croit généralement et y répond souvent de manière très inventive, précédant de loin les lourdes structures étatiques.

Dès lors, les rappeurs se considèrent comme l'un des moyens que se donne la société civile par l'intermédiaire d'une partie de sa jeunesse pour prendre le pas sur la crise socio-économique, pour échapper aux débordements de l'Etat et pour se découvrir de nouvelles valeurs collectives.

La musique rap traite de tous les problèmes : le chômage, la corruption, la prostitution, les faits divers, le vol, la drogue, les actualités nationales et internationales, la politique, l'injustice, les discriminations etc.

Ces rappeurs n'ont besoin ni de théorie ni de traités universitaires, ni de discours pour savoir que le modèle conventionnel de développement a depuis longtemps épuisé toutes ses possibilités – S'il en a jamais eu – Désormais, les jeunes ne se laissent plus prendre aveuglément au piège de la dépendance et de la domination expliquée exclusivement par le recours aux facteurs externes. Le caractère oppressif et répressif de la société ne leur échappe pas. Ils en font la brutale expérience et le dénoncent dans leurs messages, en n'offrant d'autres perspectives que celles du chômage, de l'oppression, de l'injustice comme première expérience sociale aux nouvelles générations, la société perd de sa crédibilité et s'expose d'autant plus à être contestée qu'elle est à l'origine des handicaps dont souffrent les jeunes. Le rap serait donc un enjeu de société.

⁵⁶ cf article de Salif Diallo in Rubrique culture ,*Sud Quotidien* N° 1298, le 6 août 19996, p 2

IV-2. RAP ET SOCIETE

Le virus du rap a piqué toute la société. Certes, ce sont les jeunes qui constituent le plus souvent des groupes mais certains adultes ont leur main dans la pâte ou bien simplement ont leur opinion sur le mouvement. Le rap est devenu un véritable phénomène. Et comme partout ailleurs, le rap est conçu à Saint-Louis comme une expression artistique qui permet aux jeunes, de se faire entendre, en dénonçant les travers de la société. S'agissant du contenu des messages, les thèmes sont variés. Ils dénoncent ce qui se passe dans la ville, ce qu'ils vivent : l'état des routes et de l'hôpital, les ordures, le chômage, la politique. Ainsi, les jeunes s'investissent pleinement dans la mêlée du mouvement hip-hop , en articulant les thèmes de leurs chansons sur la Paix, le développement, l'enfance, le sida, la religion, la délinquance etc. Ces derniers pensent, croient au pouvoir du verbe. Le rap pourrait entraîner un changement social. "Par la puissance du verbe du rap, on peut sortir les jeunes des cavernes de l'ignorance", prophétisent les rappers de *Bamtaaré*, un groupe de rap de Podor.

Il faut noter que le langage du rap n'est pas souvent bien perçu dans la société et il n'est pas souvent aisé de saisir les messages véhiculés. Certains vont même jusqu'à mal interpréter le discours du rap ; surtout quand le rap frise la contestation. "Le rap, c'est d'abord une question d'état d'esprit avant d'être autre chose. Nous sommes entre nous, nous sommes de la même génération et nous vivons les mêmes situations et les mêmes galères. Pas de boulot, pas de fric, rien quoi. Cette situation, il faut la vivre absolument, car on en sort avec beaucoup d'expérience. Ceux qui n'ont pas vécu cette expérience ont souvent une perception fautive de la vie", confirme MC *Migmag*, et d'ajouter : "*on est souvent mal vu. Certains croient que nous sommes violents. Non man. Nous, nous professons la tolérance, l'amour entre les prochains, le retour à certaines valeurs que l'on a tendance à oublier. Bien sûr que souvent, nous tirons sur les autorités pour faire bouger les choses. Quand ils font rien, nous avons le droit de tirer sur la sonnette d'alarme. C'est notre façon à nous de leur dire attention, vous mettez de la m..., sur les pieds, car souvent on ne parvient pas à décoder correctement les messages que nous transmet la société et les hommes politiques. Ils ne vivent pas les mêmes choses que nous. Nous on avale la poussière à longueur de journée*". Dès lors, l'incompréhension ne réside pas seulement du côté de la société (les adultes en général), mais les rappers non plus ne saisissent souvent pas la société et les hommes.

Les rappeurs cherchent avant tout à se distinguer des autres styles musicaux par ce que les messages qu'ils véhiculent se différencient de ceux des autres musiciens. De ce fait, ils adoptent leur propre langage qui se veut le plus direct, le plus radical et le plus engagé possible. Ils préfèrent des paroles telles que cet extrait de chanson : *"Nous sommes dans une République de C... A quoi sert la démocratie s'il n'y a ni boulot ni bonbons. Nous sommes tous des descendants d'Adam et d'Eve et pourtant ça n'a pas l'air. Des mecs roulent en merco, d'autres se déplacent à pied. Pour avoir la paix, il faut tout flinguer"*.

Ce texte adressé à toute la société doit être bien compris et bien interprété surtout par les jeunes. Aujourd'hui, le langage brutal s'est développé dans tous les domaines. Sans la moindre précaution oratoire, des paroles accusatrices fusent de partout. Tout y passe, des autorités qui privatisent le bien public" à l'Etat qui est le premier responsable de la dépravation des mœurs en passant par le père de famille qui encourage la prostitution de ses enfants". Mais, en dehors de ces tirades, il faut reconnaître qu'il est difficile pour un initié de comprendre le langage de ces rappeurs : *Reposen, Big respect, select, Big possey, Ahan*, sont autant de mots puisés dans la panoplie de termes des rappeurs (voire Annexe)

Liste de quelques titres chantés par les groupes

Thème : Vie Sociale et Economie

- ✓ Tafti Tafti : le chômage un cancer social
- ✓ Kaadia man
- ✓ Boul ma feut (agression)
- ✓ Sa ay Kilifa (tes parents)
- ✓ Misère
- ✓ Full of love
- ✓ Thiam Teug (les problèmes de caste)
- ✓ Dounya (la vie sur terre)
- ✓ Boul ma togne
- ✓ I saw a man
- ✓ Yakh dër (Médiances)
- ✓ Sorry my darling
- ✓ Taaru Djigen
- ✓ Diogue
- ✓ L'école

Thème : Politique / Religion et Santé

- ✓ Démocratie
- ✓ Politiciens
- ✓ Africa (un nouvel esclavage)
- ✓ Bamba Touba
- ✓ Ndonga Daara
- ✓ Li yeuss (les autorités sont sans conviction)
- ✓ Ndaly (bien commun)
- ✓ Moye toul ma lii (Sida) etc.

Il faut préciser qu'aucun groupe n'a voulu remettre l'intégral d'un texte. Ils estiment que c'est leur seule richesse et ils veulent pas que cela soit "volé" par d'autres groupes. Les rappers chantent de façon indifférenciée, en oulof, en français, en anglais. C'est dire que ceux-ci ont un certain niveau d'instruction, vu la cohérence et la richesse des messages véhiculés.

Tableau 36 : Niveau d'instruction des enquêtés

Niveau d'étude	Effectif	Pourcentage
Primaire	6	12,76%
Secondaire – 1 ^{er} Cycle	19	40,42%
2 ^{ème} Cycle	15	31,91%
Niveau Supérieur	16	12,76%
Non instruit	1	2,15%
TOTAL	47	100%

87,24% des enquêtés ont dépassé le niveau du certificat, ceci révèle que le mouvement n'est pas constitué d'ignorants, des gens entraînés par un simple phénomène de mode ; de la graine de gangsters analphabètes et peu avertis. Ces rappers sont capables de déceler les maux de la société et pourquoi pas de faire des tentatives de « résolution ». Les élèves rappers confient que le mouvement leur est d'un grand apport dans leurs études. On explique : "avec tout cet effort de réflexion, avec toutes ces investigations pour bien écrire nos textes, nous ne pouvons qu'en bénéficier. Nous suivons de près toutes les informations, tous les événements quotidiens. Ça ne peut que développer notre culture générale et notre capacité créative". Aujourd'hui, il pense qu'il est plus prompt d'esprit et communique plus facilement.

Toutefois, les rappers ne sont pas que des élèves, il y a parmi eux qui ont fait des études et d'autres qui exercent un métier ; il y en a aussi qui n'ont pour métier que le rap. A cause de cette dernière catégorie, le mouvement est considéré par la société comme un chômage déguisé. La musique serait l'informel de la culture, un moyen pour les jeunes de se faire une place dans le Show-biz.

Tableau 37 : Situation professionnelle des rappers

Profession	Effectif	Pourcentage
Chômeurs	6	12,76
Elèves	19	40,42
Fonctionnaires	4	8,52
Sans-Profession	7	14,89
Autres Métiers	11	23,41
TOTAL	47	100%

Même si l'exercice fait souvent défaut, les rappers ont pour la plupart un métier. Ils sont entre autres : maçons, gérants de télé centres, menuisiers métallique, mécaniciens etc. ceux qui exercent dans l'administration publique sont souvent managers ou conseillers du groupe. Mais, il faut noter que 44,19% des rappers sont encore sur les bancs, preuve qu'ils parviennent à concilier les deux. Le rap ne sert donc pas à combler le trop de temps libre des jeunes. D'ailleurs, tout au début, tout n'est que sacrifice, dépenses, contraintes etc.

Les rappers ont su comprendre à temps qu'il est plus sûr et plus sage de développer corollairement des "affaires", d'avoir une occupation. C'est ce qu'a tenté de nous expliquer D.S : *"La musique pour moi ne peut pas à elle seule me nourrir. Il serait hypocrite d'affirmer le contraire. C'est un métier noble mais il est encore plus sage d'avoir des investissements fructueux ailleurs. Quand on n'est pas encore une méga-star, il est prudent d'avoir plusieurs cordes à son cou. La musique, je la fais par passion, le rap par engagement, tout en essayant d'être le plus professionnel possible"*.

IV-3. LE RAP VU PAR LES SENEGALAIS

Quelques personnes ont donné leur point de vue sur le rap et notamment les messages politiques contenus dans les textes des rappeurs.

Alioune Badara NIANG Coxeur :

"ils peuvent dénoncer sans injurier"

"Je suis entièrement d'accord avec les rappeurs, dans la mesure où ils disent des choses que je vis quotidiennement. Le fait qu'ils critiquent les politiciens est une bonne chose. Car, en tant que Sénégalais, il est normal qu'ils parlent de ce qui ne va pas. Et à mon avis, cela peut faire changer beaucoup de choses dans le pays. Mais ils doivent arrêter les injures. On peut dire ce qu'on a à dire, sans se sentir obligé d'insulter".

Ndèye Rokhaya D., 17 ans, élève :

"Le gouvernement mérite qu'on lui rentre dedans"

"Il y a beaucoup de rappeurs au Sénégal mais je trouve que la majeure partie de rappeur ne fait pas du bon rap. Je pense que les critiques qu'ils font sont une bonne chose mais je ne suis pas sûre que cela va servir à quelque chose, par ce que les dirigeants ne font pas attention à ce que disent les rappeurs. Je ne suis pas totalement contre les injures qui sont contenues dans les textes par ce que, parfois, le gouvernement mérite que quelqu'un lui rentre dedans".

Rodrigue B. MENDY, Etudiant :

"Le rap peut continuer à faire changer la société"

"Je trouve qu'il est anormal que les rappeurs critiquent les politiciens. Par ce qu'il ne faut pas se voiler la face : nous n'avons pas les dirigeants qu'il nous faut. Je pense que le rap est fait pour les jeunes et avec lui, la jeunesse essaie de dénoncer ce qui ne va pas dans le pays. Actuellement, le rap est même écouté par de grandes personnes et je suis sûr qu'il peut contribuer à changer la société".

En effet, le rap concourt à un changement social, un changement positif. D'ailleurs, la simple entrée dans le mouvement contribue à la réalisation de ce changement. Des jeunes qui étaient des voleurs ou agresseurs potentiels trouvent de quoi s'occuper avec le rap et les influences des autres membres du groupe et les messages véhiculés peuvent les dissuader à agir négativement.

Mme N. FALL, 45 ans :

"Les dirigeants doivent être attentifs à ce que disent ces jeunes"

"Au début, je prenais les rappers pour des voyous. Mais, à force d'entendre cette musique à la maison avec les enfants, j'ai fini par comprendre que ces jeunes ont des choses intéressantes à dire. Je trouve que leurs préoccupations sont également celles de tous les sénégalais. Je pense donc que les dirigeants doivent être attentifs à ce que disent les jeunes".

Joseph SARR, Traducteur en littérature : Sexagénaire :

"Ils doivent parfois regarder le bon côté des choses"

"La première fois que j'ai entendu parler du rap, je n'avais pas bien compris ce que c'était. A cause du comportement des rappers, de leur manière de s'habiller, je les considère comme des jeunes qui ne voulaient rien faire et qui étaient contre la société. Mais, petit à petit, j'ai commencé à comprendre que ces jeunes rappers avaient quelque chose à défendre et qu'ils pouvaient même contribuer à éduquer la masse par ce qu'ils ont des thèmes intéressants. Si aujourd'hui, on voit que les rappers s'attaquent aux dirigeants, c'est par ce que les jeunes pensent que leur avenir est compromis et que leur patrimoine est mal géré. Toutefois, il ne s'agit pas de critiquer toujours négativement. Par ce qu'il y a de bons côtés comme de mauvais côtés".

Ce préjugé à l'endroit des rappers est partagé par la quasi-totalité des gens qui ne côtoient pas ces jeunes ou ne leur prêtent pas une oreille attentive. Tout contribue à les dénigrer : leurs comportements, leurs tenues vestimentaires, leur look, le langage, leur démarche...

Alioune Badara BEYE : Ecrivain :

"Ils ont le droit d'émettre des messages"

"Je pense qu'il serait heureux que les autorités écoutent le message des rappers et que le peuple sénégalais fasse attention à ce que disent ces jeunes. Ils ont leurs préoccupations et ils ont donc aussi le droit d'émettre des messages. L'essentiel, c'est que ces messages soient écoutés, entendus, et même exploités. C'est une musique que j'aime bien et je pense que c'est un fait de société. J'ai un fils qui fait du rap, je ne m'y oppose pas et il m'est jamais arrivé cependant de regarder ses textes".

Massaer DIALLO, Professeur au Département de Philosophie, UCAD :

"Cette contestation n'est pas nécessairement politique"

"Je ne parle pas en tant que qu'universitaire par ce que je n'ai pas fait de recherche sur le phénomène. Mais, j'ai mon avis personnel qui peut être l'avis de tout le monde. Le rap est une musique essentiellement jeune. Et on sait que la jeunesse a une nature et une fonction contestataires. Donc, quand elle investit un mode d'expression, elle y transporte cet aspect contestataire. Mais, cette contestation n'est pas nécessairement politique".

En effet, comme l'a souligné Monsieur DIALLO, le rap est une musique essentiellement jeune. Mais n'empêche le rap est aujourd'hui écouté par les adultes qui s'investissent même dans le mouvement. Le tableau ci-après confirme cet état de fait.

Tableau 38 : Structure d'âge des enquêtés

Classes d'âge	Effectif	Pourcentage
(16 –20)	25	53,19%
(21 – 25)	13	27,66%
(26 – 30)	6	12,77%
(31 – 35)	3	6,38%
TOTAL	47	100%

Parmi les plus âgés des enquêtés, l'un a 28 ans et est agent de l'IFTP, l'autre a 32 ans et travaille à la SGS. Donc, ce n'est pas à cause de trop d'oisiveté qu'ils ont rejoint les jeunes dans leur mouvement.

Monsieur SAMB, Enseignant :

"Un engagement pour le changement"

"Je m'intéresse de plus en plus à cette musique qui pose des problèmes concrets qui intéressent la population. Je pense qu'avoir une position assez claire et s'engager dans l'espace public,,c'est aussi s'intéresser à la vie de la Nation. Il est possible que cette musique contribue à un changement social de la société, dans la mesure où elle contribue à l'éveil de la population. Par ce que ce sont les populations qui changent. Ce sont elles qui changent de gouvernement, bref, ce sont elles qui changent leurs pays".

Mais, il faut noter que cet éveil des consciences ne se limite pas seulement dans les textes véhiculés. Les rappeurs mènent parallèlement d'autres actions. Le groupe *Xël-Com-J*, du quartier Sud a eu à mener des activités de civisme en 1998 en partenariat avec les écoles. Voici des exemples de deux lettres qu'ils ont adressées au gouvernement.

Adjara FALL, Comédienne :

"Les rappeurs incitent les politiciens à faire attention"

"J'écoute le rap et j'aime bien cette musique. J'encourage les rappeurs par ce que ce sont des jeunes qui ont eu le courage de dénoncer ce qui se passe réellement dans ce pays. En dénonçant les politiciens, les rappeurs vont les pousser à faire de plus en plus attention dans leurs actions".

Oui, il faut avoir l'amabilité de le dire, les rappeurs ont osé initier au Sénégal une tradition de musique protestataire. La variété musicale est très conventionnelle et verse beaucoup plus dans le laudatif que la dénonciation des injustices sociales. Il y a eu bien sûr OUZA qui s'est élevé contre certains travers, ce qui lui a apporté un succès d'estime auprès du public, ainsi qu'un solide boycottage de la part de la radio publique. Cette sévère mesure de rétorsion était d'autant plus dure qu'à l'époque, la radio d'Etat exerçait un monopole sur les ondes. Seydina Issa LAYE a également entonné quelques airs de "protest songs"

qu'un public assez restreint de connaissances allait écouter au New Expérience, un boîte aujourd'hui disparue. On en retrouvera quelques airs dans sa production intitulée "Yoff".

Mais, et c'est raison pour laquelle, nous les considérons comme des acteurs d'une société "juvénile". C'est avec l'avènement du rap que le public sénégalais se trouve en face de musiciens qui font le pari de dire la réalité jusque dans ce qu'elle a de plus dur, donc de moins aisé à exprimer dans une culture qui procède par phénomène pour désigner ses maux. Cette approche apparemment ciblée sur une thématique unique a pour elle le bénéfice de la nouveauté. Ce discours qui prend le parti de dénonces des inégalités et des injustices ne s'embarrasse pas de périphrases. Et les jeunes poètes de rue ne se privent pas d'user du langage de tous les jours- Y compris parfois l'injure dont les sénégalais usent si abondamment pour parler des mêmes choses que les politiciens mais dans la langue de bois.

En se posant d'emblée comme diseurs de vérité, les rappeurs invitent tout le monde à arrêter le jeu mesquin du mensonge policé, qui est la marque d'une sagesse bien sénégalaise qui interdit de dire tout ce qu'on sait. Il y a d'ailleurs, un proverbe pour inviter à cette prudence qui atténue les conflits à défaut de les neutraliser. Mais, est-il possible d'observer encore cette conduite alors qu'elle a mené une situation où voler n'est plus honteux par ce qu'il n'y a plus personne pour crier au voleur ? où l'on peut s'octroyer des licences de tuer- ainsi que le *Pee Froiss* le dénonce dans une de ses productions, par ce que dans ce pays de tous les silences, le meurtre s'efface au bout d'un incroyable cinéma devant le tribunal ?

En empruntant cette voie, les rappeurs ne pouvaient manquer de rencontrer la politique et ses acteurs, les politiciens, qui ont des avis surtout mais qui manquent dramatiquement la volonté de changer les choses. C'est une sorte de face à face décalé entre des jeunes qui parlent au nom d'une génération mise hors-jeu de la société, et les politiciens qui aspirent à gouverner cette société. Évidemment les deux catégories ne cherchent pas la même chose. Les premiers crient pour ne pas être oubliés, les seconds parlent pour s'emparer du pouvoir ou contribuer à l'exercer. Mais tous deux sont également préoccupés par la chose sociale.

Les rappers ne pouvaient manquer de parler de la politiques et des politiciens, souvent dans des termes virulents.

IV-4. RAP ET POLITIQUE OU LA MOITIE DE LA CITOYENETE AU SENEGAL

Nous avons déjà relevé que la forme du discours rap, loin d'être une simple gaminerie, procédait d'une volonté délibérée de se défier du discours officiel ; le free style *flow* signifie étymologiquement le libre écoulement du style. Cependant, ils nous semble aussi que le rap devait d'être distingué du discours artistique traditionnel en particulier le *mbalax*, sans être pour autant le fait des "déracinés", comme on disait du temps de l'ancêtre Senghor. Ce dernier point s'explique par le fait que "la tradition, comme k'a si bien dit Hegel, n'est pas seulement une ménagère qui se contente de garder fidèlement ce qu'elle a reçu et le transmet sans changement aux successeurs ; elle n'est pas une immobile statue de pierre, mais une vivante et grossit comme un fleuve puissant qui s'amplifie à mesure qu'il s'éloigne de sa source", n'en déplaise aux vieillots et décrépits de tous ordres ! Sans nous laisser distraire plus longtemps par la question subsidiaire du contenu de cette tradition, il nous semble plus urgent de tenter de déterminer quel type d'homme se cache derrière le message rap, autrement dit d'envisager le rapport entre rap et politique. Pour ce faire, considérons le traitement fait à une question Sociale, la question du Sutelec, par un chanteur, et pour faire plus représentatif ; il se trouve que les deux interprètes en question sont chacun leader. Leaders historiques tout au moins, dans leurs courants respectifs : il s'agit de Youssou NDOUR, roi du *Mbalax* et Didier AWADI, pape du rap africain.

Dans le tube de You intitulé "*Alalu mboloo*", "*Bou len coupé*", la star du *mbalax* fait à Sock, le dirigeant du Sutelec, une adresse pour le moins équivoque. L'équivoque tient au fait que, pour une affaire aussi grave que celle qui a mené le dirigeant syndical derrière les barreaux, il ne soit tenu aucun compte d'une quelconque présomption d'innocence avant le procès. Mais, au-delà, en ramenant la question à un simple conflit entre deux partis, le Gouvernement et le dit syndicat, présentés comme étrangers aux particuliers, You perd de vue un aspect que relève Awadi : « le Caractère National du problème ». Dans son libellé, le texte de You n'envisage que la perte possible d'un appareil électroménager, suite aux coupures intempestives de courant. En ce sens, le traitement fait à la question est réducteur en ce qu'il se cantonne à un point de vue strictement personnel. Bref, sachant que l'engagement est renoncement à soi, le texte *mbalax* manque d'être engagé.

En revanche, le texte de Awadi, sans être une position de type partisan ou politicien, s'inscrit dans une problématique politique, au sens large. Remarquons que le tube qui contient l'avis de Awadi sur la question intitulé "Cowl" (c'est à dire proprement le tintamarre qui mugit d'un débat houleux), met en scène une confrontation verbale entre candidats à la présidentielle, selon le rappeur du PBS, "l'affaire SOCK", pose le problème du patrimoine, au sens d'un héritage commun à la nation entière. "le Gouvernement travaillerait-il pour la France", se demande Awadi ? "Mademba se bat pour nous" assène-t-il. Après la cession de sociétés nationales à des sociétés françaises, il y a lieu de se demander si le Sénégal n'appartient pas à la France, et ne serait donc plus souverain, soutient Awadi.

Sans qu'il soit ici question de lui donner raison, il est possible de dire dès à présent que les plaintes respectives de You et de Didier AWADI ne sont pas comparables tout au moins au point de vue de leurs objets, le bien individuel et le bien national.

C'est là une caractéristique essentielles du discours du rap : l'engagement politique. C'est la signification de la querelle qui a opposé les rappeurs et pas seulement au Sénégal, sur le style rap après l'irruption du groupe *Rap'Adio* sur la scène musicale. La tenue "hard-cord" émis pour caractériser le style *Rap'Adio* signifie la résistance au plan politique, tout comme d'ailleurs la notion d'underground qui traduit en outre la base populaire.

Aussi loin que la défiance affichée à l'égard du politique ne soit une défection de politique, au sens large, elle marque tout au contraire une nouvelle forme d'engagement pour " la cause du peuple". Le rap serait ainsi la manifestation d'un regain d'intérêt pour la chose politique. Que de chemin parcouru entre le désintérêt pour celle-ci noté partout dans le monde, suit au recul des idéologies. cette "ère du vide" désintérêt accentué par les limites historiques dans lesquelles s'est enfermé notre imaginaire collectif, et le nouvel engagement dont font preuve les rappeurs. Or, cet engagement doit être soigneusement distingué de l'engagement politique traditionnellement observé au Sénégal, lequel ne fut en réalité qu'un démembrement de l'engagement partisan au politicien, comme on pouvait le remarquer au niveau des écoles et universités.

On doit pouvoir dire avec cette nouvelle forme d'engagement que la politique est littéralement descendue dans la rue avec le mouvement rap.

"Les messages de la rue" (*Sunu flavor*) c'est ainsi que se définissent les tenants du mouvement rap. La rue est bien le lien où fuse le discours rap, comme l'indique la notion d'underground déjà signalée. En ce sens aussi, le discours rap est opposition au pouvoir politique et requiert de ce fait une prise de responsabilité. C'est bien le sens qu'il faut donner à l'un des premiers tubes du *Pee Froiss* (le groupe des froissés !), "*Maa Ko Wax, maa ko def ba mu nex ma*", "*Maa ko wax*", "c'est moi qui l'ai dit", témoigne d'un engagement par rapport à la parole proférée.

Mieux dans le contexte actuel qui est celui de la République, toute parole énoncée doit être référée au concept du "*wax feen*" ou encore "*wax feenandoo*". Dire, énoncer ou parler (c'est à dire proprement rapper), c'est engager de quelque manière, c'est prendre position publiquement, c'est se dévoiler ("*feen*" en wolof).

Le "*feenandoo*" en question renvoie à une communauté de discours, et par conséquent à une prise de position commune au rappeurs. Telle est aussi la signification qu'il faut attacher aux cagoules du *Rap'Adio* qui prétendent par là "représenter" (ROCA), les jeunes de la ville.

Le groupe de rap est un *possee*, c'est à dire une bande de jeunes et pas forcément une triste engeance ! lesquels ont grandi dans le même coin et ont donc vécu les mêmes réalités, et pas seulement un florilège de talents d'horizons divers. La rue, c'est disons-nous, ce que désigne le terme "underground" pour marquer l'opposition avec les zones éthérées dans lesquelles baignent les institutions qui, sans applications concrètes, ne sont tout au plus que des "baudruches bariolées". On comprendre que le *Rap'Adio* se soit réclamé des quartiers dits populaires, "*Médina, Fass, Big Town*". Fada Freddy ne dit pas autre chose : "Comme disait Césaire, assène-t-il, je suis la bouche de ceux qui n'ont point de bouche". Gageons ici que l'inexactitude obéit à une volonté délibérée, dans l'esprit du free style. Bref, toute la symbolique rap renvoie obstinément vers la rue, comme lien d'énonciation. En sorte que le rap représente la manifestation consciente d'un malaise, d'un ras-le-bol, celui des jeunes de la ville, face au chômage, à la pauvreté, l'inégalité, l'exclusion, l'injustice, les violences policières (et pas seulement celles des unités d'élite, mais aussi celles sournoises des polices politiques, tapies dans l'ombre comme des larrons qu'elles sont censées poursuivre).

L'attitude désinvolte et ostentatoire, l'attirail vestimentaire faramineux, tout participe de cette volonté de se venger des brimades sans nombre que leur inflige la vie. Un rappeur m'a confié que tant que l'injustice existera, ils porteront toujours des dreadlocks. La voix du rap, qui inonde nos oreilles se veut celle du refoulé, du mécontent, de l'exclu. Le rap est en définitive une injonction faite au politique par la jeunesse, qui est présentement la frange majoritaire de la population. Il serait péremptoire de vouloir réduire cette injonction à un mouvement de jeunesse ou à "*une oppression à critiquer les gouvernements*".

Il ne faudrait pas aussi considérer ces rappeurs comme de simples "*marmonneurs de mots*" (Césaire), car cet intérêt soudain pour la chose politique peut être gros d'une volonté de participer à la gestion des affaires de leur cité, surtout si l'on considère que, contrairement à ce qui a pu être dit un peu trop légèrement, le rap est déjà en soi une réponse aux problèmes des jeunes.

Tous les rappeurs interrogés estiment être apolitiques. Ils n'ont adhéré à aucun parti et ne mènent pas des activités politiques. Un seul groupe, le BBS a eu à participer à une campagne électorale avec un parti ; ces derniers les avaient sollicités pour l'animation des meetings, mais ils ne les ont pas payés comme convenus et les rappeurs disent que tous les politiciens sont des truands, des hypocrites, des profitards, ils disent qu'on ne les aura plus de la sorte. Et d'ailleurs ils ne vont plus s'investir dans ce type de manifestation.

Considérant la relation rap/politique, nous pouvons sans ambages avancer que la venue du rap dérange pour plusieurs raisons : entre autres, les reproches d'acculturation, de violence..., sont adressées aux tenants du mouvement. Comment appréhender la philosophie qui anime ce mouvement et surtout pour déceler la signification profonde de l'irruption d'un tel discours au Sénégal, il faut chercher à savoir la conception même des rappeurs.

De l'aveu du disciple Ndongo J du groupe Daara-J "elle devient parabolique cette maladie rapologique". Pour caractériser le discours rap, il faut le considérer par rapport aux autres formes musicales.

IV-5. LE RAP UNE MUSIQUE AU NOM DE LA COMMUNAUTE

...

D'aucuns iront jusqu'à considérer les rappeurs de fauteurs de trouble. En effet, leurs textes sont crûment écrits et le bit est "chaud".

Osons le dire, les musiciens sénégalais font la politique de ventre. Ils ne se sont jamais attaqués aux hommes politiques sénégalais, qui sont à la base de tous les maux du pays, parce qu'ils trouvaient leur compte dans le régime. "Ils ont été les complices de l'establishment. Des chanteurs vedettes du *mbalax* ont reçu des villas du régime socialiste. Comment voulez-vous dès lors que ces gens là s'attaquent au parti au pouvoir"? le propos est du musicologue Ousmane SOW Huchard qui accusait les musiciens du *mbalax* dans le Sud Quotidien du 25 mars 2000. il les accusait d'avoir longtemps trompé les sénégalais en affichant un discours tranquilisant.

...

"Ils sont aujourd'hui sommés de changer" nous dit O. SOW, et il ajoute "ce n'est pas un hasard si les mêmes qui avaient déclaré forfait au concert de l'alternance, à la veille du second tour, se sont précipités au podium organisé par le FAL après leur victoire.

Aujourd'hui, ils sont tenus de changer pour prétendre représenter la société civile. Et ce n'est pas parce que le président Abdoulaye WADE est un démocrate et qu'il a toujours supporté les critiques les plus virulentes, venant notamment de la presse privée, mais c'est parce que les musiciens du *mbalax* sont conditionnés à moduler leur discours par rapport aux exigences des citoyens. C'est d'autant plus vrai que le *mbalax* ne peut plus se contenter de ses éternelles chansons sur les louanges à des tiers, aux marabouts, à l'amour.

Nous avons des musiciens de cour, c'est à dire très conventionnels, qui se cantonnent d'évoquer l'histoire en la falsifiant ou des valeurs traditionnelles pour mieux bénéficier des prébendes de l'Etat. C'est là le fond de leur action, bénéficier des prébendes de l'Etat. L'Etat socialiste l'avait si bien compris que, au lieu de favoriser une politique culturelle conséquente, il s'est servi des artistes pour maintenir son pouvoir et amuser la galerie. Avec les nouvelles générations, les violences et les révoltes se multiplient, les contestations vont bon train. « *Lorsque l'impression d'être oublié se fait trop vive, lorsque*

IV-5. LE RAP UNE MUSIQUE AU NOM DE LA COMMUNAUTE

D'aucuns iront jusqu'à considérer les rappeurs de fauteurs de trouble. En effet, leurs textes sont crûment écrits et le bit est "chaud".

Osons le dire, les musiciens sénégalais font la politique de ventre. Ils ne se sont jamais attaqués aux hommes politiques sénégalais, qui sont à la base de tous les maux du pays, par ce qu'ils trouvaient leur compte dans le régime. "Ils ont été les complices de l'establishment. Des chanteurs vedettes du *mbalax* ont reçu des villas du régime socialiste. Comment voulez-vous dès lors que ces gens là s'attaquent au parti au pouvoir"? le propos est du musicologue Ousmane SOW Huchard qui accusait les musiciens du *mbalax* dans le Sud Quotidien du 25 mars 2000. il les accusait d'avoir longtemps trompé les sénégalais en affichant un discours tranquilisant.

"Ils sont aujourd'hui sommés de changer" nous dit O. SOW, et il ajoute "ce n'est pas un hasard si les mêmes qui avaient déclaré forfait au concert de l'alternance, à la veille du second tour, se sont précipités au podium organisé par le FAL après leur victoire.

Aujourd'hui, ils sont tenus de changer pour prétendre représenter la société civile. Et ce n'est pas par ce que le président Abdoulaye WADE est un démocrate et qu'il a toujours supporté les critiques les plus virulentes, venant notamment de la presse privée, mais c'est par ce que les musiciens du *mbalax* sont conditionnés à moduler leur discours par rapport aux exigences des citoyens. C'est d'autant plus vrai que le *mbalax* ne peut plus se contenter de ses éternelles chansons sur les louanges à des tiers, aux marabouts, à l'amour.

Nous avons des musiciens de cour, c'est à dire très conventionnels, qui se cantonnent d'évoquer l'histoire en la falsifiant ou des valeurs traditionnelles pour mieux bénéficier des prébendes de l'Etat. C'est là le fond de leur action, bénéficier des prébendes de l'Etat. L'Etat socialiste l'avait si bien compris que, au lieu de favoriser une politique culturelle conséquente, il s'est servi des artistes pour maintenir son pouvoir et amuser la galerie. Avec les nouvelles générations, les violences et les révoltes se multiplient, les contestations vont bon train. « *Lorsque l'impression d'être oublié se fait trop vive, lorsque*

le désespoir a éliminé l'attente d'un petit rien qui devait arriver, cette énergie se fixe sur des instants de révolte⁵⁷ ».

Paul VERCAUTEREN décrit ainsi une émeute dans un ghetto noir : « *il faisait très chaud à Chicago. De jeunes noirs ouvrirent en fraude une bouche d'incendie et s'amusèrent à s'asperger. Deux agents de police refermèrent la prise d'eau. Un jeune noir la rouvrit et fut arrêté. La foule s'attroupa. Des renforts de police arrivèrent. Le public devint turbulent, sept adolescents noirs furent arrêtés. Le bruit courut que ces jeunes avaient été battus, que la police fermerait les bouches d'incendie dans les quartiers noirs mais permettrait de les ouvrir dans les quartiers blancs. Alors, il y eut bien de victimes, incendies et jets de pierres pendant quelques heures. La plupart de ceux qui y participaient n'avaient pas 20 ans... mais immédiatement après l'émeute, la vie reprit dans le ghetto exactement comme avant. On en revient presque aussitôt au statu quo ante⁵⁸ ».*

Ce témoignage illustre bien ces révoltes dont l'explosion n'est qu'accumulation : compression de vexations nombreuses et répétées, d'une domination trop dure à supporter, d'une agression tout à coup trop violente. Aucun projet ne soutient ces flambées de violence où l'on peut tout casser mais sans savoir où l'on va, si bien, qu'une fois l'instant de révolte évanoui, on revient à l'état antérieur comme si de rien ne s'était passé.

Les rappeurs eux ne descendent pas dans la rue mais leur message de protestation, de révolte pourrait tout au moins provoqué un déchaînement surtout chez les jeunes. Ils prônent toutefois, le tolérance, la paix, l'amour. « *La violence c'est le moyen d'échapper au déni pour tous ceux dont les sentiments sont dépouillés de leurs valeurs, dont les actes sont dépouillés de leurs motifs, de leurs intentions et de leurs conséquences, dont la vie est dépouillée de son sens⁵⁹* »⁵⁸ ». mais, s'agissant des rappeurs, ils ont des motifs bien précis et ils oeuvrent à donner un sens à la vie de tous les citoyens ; ce ne sont pas des auteurs de trouble. Même si, pour la plupart des jeunes, détruire ou se détruire (se frotter...), semblent les symptômes d'être malade, de ne pas pouvoir transformer leur environnement, de ne pouvoir être reconnus et se reconnaître dans la société à laquelle ils

Brigitte BREBANT, « *La pauvreté un destin ?* », Paris, Logiques Sociales. L'harmattan 1984 P.148 – 180 pages

Idem

Idem

appartiennent. Au non-sens qu'on a fait de leur vie, ils répondent par une violence absurde.

La réponse du rappeur par contre, est celui d'un citoyen dont le souci est de " *positiver*" la société. Il prône amour, paix et tolérance. Notons en particulier que la mondialisation ne se limite pas à la seule sphère économique. Elle concerne aussi la culture. Elle touche à l'identité des peuples, à l'image qu'ils ont d'eux-mêmes et à leur sentiment d'appartenance. Le "village planétaire" est une communauté imagée, elle existe dans l'esprit des gens. Un regard plus approfondi doit être porté sur les aspects symboliques de la mondialisation et sur la perception qu'en ont différents sous-groupes et statues de la société. A cet égard, le rôle des enfants et des jeunes adultes en tant qu'"artisan du changement", est un phénomène particulièrement intéressant.

Le rap serait une musique au nom de la communauté. Ce n'est pas un nouveau, sous d'autres cieux et bien avant que le phénomène ne s'étende au Sénégal, la musique a eu son mot à dire sur la société et sur la politique. Bob DYLAN et Bob MARLEY en sont de fameux exemples. Bien mieux, la chanson a souvent été annonciatrice de grands changements. Au Sénégal, la musique, à travers le rap est entrain, seulement maintenant, de s'émouvoir et de s'indigner, bref de faire sa mue dans un engagement qui a pourtant été la caractéristique de toute période de la littérature de notre pays. Mais nos chansons n'ont jamais, ou presque élevé la voix dans les mêmes tonalités que celles que l'on peut lire dans la poésie de David DIOP par exemple. C'est une chose qui est entrain d'être faite avec cette musique qui ne craint pas d'écorcher certaines chastes oreilles pour accéder à la conscience politique des citoyens.

Évidemment quelques cassettes de musique ne changeront pas le monde. Mais les paroles qu'elles contiennent pourront inciter des citoyens à regarder autrement le monde dans lequel ils vivent. En outre, il ne faut pas se masquer les choses. La société dans laquelle nous vivons, et qui est devenue brutalement libérale et sauvage, a acquis du capitalisme cette capacité à tout transformer en marchandise. Et profits, y compris les discours et les phénomènes qui incitent à la transformer. Il n'est donc pas exclu que le succès du rap soi happé et intègre par la logique du système... l'avenir nous dira « *mais pour l'heure, il est urgent d'écouter ces mots et cette poésie scandés par des jeunes en instance d'exclusion qui revendiquent la place que doit leur faire dans une société qui se*

soucierait un peu plus son avenir. C'est en cela que l'on peut ressentir les vibrations positives sous l'âpreté manifestement voulue du langage⁶⁰ ».

⁶⁰ Cf article de Mame Less CAMARA, "Au-delà de l'âpreté du langage" *Le Matin* du mardi 14 décembre 1999, P. 3-

CONCLUSION

Au sortir de cette étude nous avons pu tirer bon nombre d'enseignements concernant la société civile. Les institutions de la société civile sont peut être fragiles, mais elles sont nombreuses, leur portée et leur envergure n'ont cessé d'augmenter ces dernières années.

A la suite de nos investigations, nous pouvons sans ambages avancer que des organisations de la société civile de tous ordres ont su jouer un rôle déterminant dans la ville de St Louis et ceci dans la lutte contre la pauvreté et pour une justice sociale-celles-ci comprennent non seulement les OCB et les Mouvements de Jeunesse mais aussi les ONG, les Organisations Populaires, les groupes de défense des droits de l'homme, les syndicats, les coopératives, les groupes de consommateurs , les médias, les groupes religieux.

Il apparaît à la suite de cette étude que ces organisations sont une source vitale d'information de données d'expérience et de connaissances spécialisées et sont en train d'apporter une contribution fondamentale à la mise en œuvre de nouvelles approches des questions de développement tout en créant des moyens de subsistance et des opportunités économiques pour les populations.

Cette étude démontre que les communautés ont su promouvoir des approches participatives pour réduire la pauvreté et lutter contre les injustices et discriminations sociales. Ces communautés ont montré qu'elles peuvent s'organiser, choisir parmi eux leurs propres dirigeants et proposer les voies et moyens novateurs aux problèmes qu'elles rencontrent. Mais il apparaît également que les efforts de ces populations sont souvent limités car elles ne savent pas toujours identifier des perspectives économiques viables. Par ailleurs elles n'ont pas souvent accès à la formation et aux services d'appui, qu'ils viennent du gouvernement ou du secteur privé.

Pour un meilleur succès des organisations civiles l'affrontement social doit aller de pair avec l'affrontement économique.

Une autre leçon instructive tirée de cette étude est que durant le processus de génération de nouveaux revenus, le groupe doit penser à l'avenir. En effet, s'ils ont besoin d'autres ressources ou d'appui technologiques ou peuvent-ils se tourner ? C'est pourquoi ils

doivent établir de bonnes relations avec les services gouvernementaux, les sociétés privées et les banques s'ils veulent dégager des avantages durables. Ainsi le micro financement est devenu l'un des types de programmes les plus populaire en matière de réduction de la pauvreté. C'est un outil précieux pour l'affranchissement économique de base, surtout celui des femmes.

Les OCB peuvent donc combler des lacunes importantes dans la fourniture des biens et des services essentiels dans les régions, en particulier celle de St Louis. Certes les communautés ont souvent besoins de l'injection de ressources, mais ce dont elles le plus besoin c'est une capacité organisationnelle accrue , plus de pouvoir pour influencer l'orientation de leur vie. En effet « *l'assistance extérieure doit viser à aider à mettre en place cette capacité et non se limiter à fournir plus de biens et de services . Ce qui est en fin de compte, une fonction du gouvernement⁶¹ ».*

Mettre en place cette capacité aux fins du renforcement des moyens d'action prendra du temps. Cela ne se fait pas du jour au lendemain, mais lorsqu'on offre véritablement aux gens l'occasion de mettre en place des organisations qui peuvent améliorer leur condition, ils la saisissent.

Concernant les mouvements de jeunesse leur écho et leur ampleur ne cessent d'augmenter. Le mouvement rap est devenu une véritable culture de jeunesse. D'aucuns comprennent le sens de ce mouvement mais les préjugés restent encore, au vu du jugement et du comportement de l'opinion publique en vers ces jeunes. Toutefois, l'étude démontre que les jeunes ne sont pas dans ce mouvement à cause du trop de temps libre mais c'est une façon pour eux de faire montre de leur engagement direct au processus de changement social. Pour ces jeunes le mouvement rap constitue une révolution mentale et comportementale et influence les politiques. Le rap leur permet d'agir en tant que citoyen en dénonçant les injustices sociales. Il est ici question de créer de nouveaux comportements, d'innover et d'engager d'autres citoyens grâce aux messages véhiculés dans leur textes. Ce pouvoir a cependant un certain prix : celui d'être respectueux envers la nature (environnement) et envers les anciennes générations, celles présentes et les générations futures. Les rappers ont la conviction personnelle d'obéir à un code moral et de détenir des aptitudes nécessaires au développement de la société civile.

⁶¹ Rapport du PNUD sur la pauvreté, année 2000, p80, 144pages

Le hic réside dans le fait que les leaders politiques et l'opinion publique ne prêtent pas souvent une oreille attentive aux messages de ces jeunes jugés trop vulgaires et qui pourtant luttent pour un avenir meilleur.

Retenons simplement que la sécurité de notre avenir commun est entre les mains de citoyens informés, inspirés, impliqués et engagés, c'est notre espoir.

En vue d'élargir des perspectives nous pouvons ajouter que l'un des moyens d'aider la population à prendre en main son destin, c'est de multiplier les chances de chacun de gagner sa vie. Il faut pour cela fournir les moyens d'épargner, donner accès au crédit et permettre de lancer de petites entreprises. Mais il faut aussi offrir à chacun la possibilité d'influencer sur les prises de décision au plan local et national . Ce sont la les reformes qui créent un environnement propice.

RECOMMANDATIONS

La survie et la vitalité de la société civile dépendent essentiellement des facteurs suivants : la croissance économique, le respect des libertés individuelles, la sécurité des personnes et des biens, l'esprit d 'entreprise, la possibilité de jouir des fruits de son travail, le culte du contrat, la transparence du marché, la démocratie et la bonne gouvernance.

Sous ce rapport, les principales recommandations à émettre sont de cet ordre :

1. Promouvoir les conditions de développement de la société civile que sont ;la primauté du droit, la démocratie plurale, l'éducation civique, la libre circulation des idées et des informations, la justice sociale ;
2. Assurer les conditions d'une meilleure gouvernance, d'une plus grande transparence dans la gestion de la chose publique et d'une éthique de gestion ;
3. Promouvoir les intérêts de la société et encourager ses implications dans les processus de démocratisation et de développement durable ;
4. Faire établir une liste des ONG professionnelles, des organisations de volontaires intervenant réellement sur le terrain, ainsi qu'une carte des différents acteurs de la société civile.
5. Organiser des rencontres pour réunir les différents acteurs en vue d'encourager leur connaissance mutuelle, les échanges d'expérience et d'information et la solidarité entre elles.

Le développement, la vitalité et la survie de la société civile sera essentiellement le fait de ceux qui pensent et produisent des idées sur les matières relatives à l'économie, la politique, l'éducation, la santé etc.

Les universités ont la mission de contribuer à la production, l'examen et l'expérimentation de nouvelles idées et méthodologies pour les porter à la connaissance du grand public. De cette manière, le pays entier serait engagé dans le mouvement continu de production de nouvelles idées et le renouvellement des savoirs, savoir-faire et savoir-être qui requiert toute entreprise de développement durable.

Quant aux politiques de jeunesse, elles devraient sensibiliser les jeunes à la discipline qu'exige la vie en société. Les adultes qui participent aux programmes pour jeunesse de

même que les animateurs des mouvements de jeunesse doivent conformer leurs pratiques à leurs théories et vice versa.

En résumé, les politiques de la jeunesse doivent être intégrées à l'ensemble des actions conçues de façon souple et évolutive visant à exploiter le riche réservoir que constitue la création et le dynamisme des jeunes. Ces programmes ne doivent pas être rigides et il faut éviter toute bureaucratisation.

Il conviendrait de procéder systématiquement à une évaluation périodique des besoins des jeunes pour en suivre l'évolution et adapter l'action en conséquence. Egalement, l'emploi, la formation, l'éducation sont les maîtres-mots à mettre en avant de tout projet si l'on veut assurer un avenir meilleur aux jeunes.

La formation des adolescents est fondamentale. Il conviendrait de redonner à ces jeunes écoeurés par leurs échec scolaires et marginalisés sur le marché de l'emploi, le goût d'apprendre de se former. Même des ateliers implantés dans des quartiers dégradés pourraient être organisés par des travailleurs sociaux possédant une formation technique. Certaines activités proches des préoccupations des jeunes ou de leur loisirs pourraient y être développées et déboucher sur un apprentissage professionnel (mécanique, bricolage, menuiserie, confection, préparation à des professions sociales comme éducateur de rue ou sportive) ou encore la formation des jeunes à l'informatique et aux nouvelles technologies pourrait permettre la mise en œuvre d'une pédagogie complètement nouvelle pour eux, tout en leur donnant les moyens d'acquérir une compétence directement valorisable sur le marché du travail.

La formation de ces jeunes ne pourra en effet se réaliser que si elle porte en elle la volonté de dépasser les blocages accumulés par les échecs scolaires en utilisant une pédagogie adaptée.

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES	1
PREMIERE PARTIE : THEORIE ET METHODOLOGIE	6
INTRODUCTION	6
I - PROBLEMATIQUE.....	12
I-1- POSITION DU PROBLEME.....	12
<i>I-1-1- La société civile : une nébuleuse.....</i>	<i>16</i>
<i>I-1-2- Le concept de citoyenneté.....</i>	<i>20</i>
<i>I-1-3- Le concept de jeunesse</i>	<i>23</i>
<i>I-1-4- Le mouvement HIP-HOP : Le RAP</i>	<i>29</i>
I-2-ECLAIRAGE CONCEPTUEL	32
<i>I-2-1- le concept de société civile</i>	<i>32</i>
<i>I-2-2- La notion d'OCB</i>	<i>33</i>
<i>I-2-3- Le mouvement de jeunesse : le rap.....</i>	<i>34</i>
<i>I-2-4- Au sortir de cet éclairage conceptuel, nous avons pu élaborer certains indicateurs qui sous-tendent les dimensions ci-après :</i>	<i>35</i>
<i>I-2-5- Les hypothèses</i>	<i>36</i>
<i>I-2-6- Les objectifs</i>	<i>37</i>
I-3- CADRE D'ETUDE.....	38
<i>a. Présentation générale : Région de Saint-Louis</i>	<i>38</i>
<i>b : La commune de Saint-Louis</i>	<i>39</i>
II - LA METHODOLOGIE	43
II-1- HISTOIRE DE LA RECHERCHE:	43
II-2- LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE :	43
II-3- LES ENTRETIENS EXPLORATOIRES :	43
II-4- LA TECHNIQUE DE RECHERCHE :	44
II-6- LA POPULATION ENQUETEE	50
II-7- DEROULEMENT DE L'ENQUETE ET DIFFICULTES RENCONTREES.....	50
DEUXIEME PARTIE : IDENTIFICATION ET ANALYSE DU ROLE, DES FORCES ET FAIBLESSES DES OCB.....	52
II - LES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE	52
II-1- POURQUOI CETTE GRANDE TENDANCE A S'ASSOCIER ?	53
II-2-LA CAPACITE DES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRE DE BASE	55
II-3- IDENTIFICATION DES OCB	55
<i>II-3-1 - Les associations sportives et culturelles</i>	<i>56</i>
<i>II-3-2 - Les organisations de jeunes filles.....</i>	<i>56</i>
<i>II-3-3 - Les groupements d'intérêt économique.....</i>	<i>57</i>
<i>II-3-4 - Le groupement de promotion féminine.....</i>	<i>57</i>
<i>II-3-5 - Les associations de développement de quartier</i>	<i>58</i>
<i>II-3-6 - Les Mbootays.....</i>	<i>58</i>
<i>II-3-7 - Les associations féminines</i>	<i>59</i>

II-3-8 - Les associations à thème.....	59
II-3-9 - Les associations à échelle ville :	59
II-4. – CARACTERISTIQUES DES OCB DE LA COMMUNE.....	60
IV - ANALYSE PAR TYPE	62
IV-1- LES ASC :	62
IV-1-1- Activités menées par les ASC.....	63
IV-1-2-Sources de revenu des ASC :.....	65
IV-2 - LES ORGANISATIONS DE JEUNES FILLES.....	67
IV-2-1-Secteurs d'activités des OJF.....	68
IV-2-2-Les difficultés des OJF.....	68
IV-3 - LES GROUPEMENTS D'INTERET ECONOMIQUE.....	69
IV-3-1-Domains d'activités des GIE rencontrés.....	70
IV-3-2- Les activités des GIE.....	73
IV-4- LES GPF/ MBOOTAYS.....	74
IV-4-1- Les actions menées par les GPF / Mbootays	75
IV-4-2- Objectifs des GPF.....	81
IV-5 - LES ASSOCIATIONS DE DEVELOPPEMENT DE QUARTIER.....	82
IV-5-1- Les objectifs et domaines d'activités des ADQ.....	83
IV-5-1-1-Santé...	84
IV-5-1-2- Education.....	85
IV-5-1-3- Hygiène - Assainissement - Environnement :	86
IV-5-1-4- Sport et loisirs.....	89
IV-5-2- Les problèmes vécus au sein des ADQ.....	90
IV-6- LES ASSOCIATIONS A THEME.....	91
IV-6-1- Buts et domaines d'intervention des associations à thème	92
IV-6-2- Ressources des associations à thème	96
IV-6-3- Difficultés et besoins prioritaires des associations à thème	98
IV-7- LES ASSOCIATIONS FEMININES	100
IV-7-1- Domaines d'activités des associations féminines	100
IV-7-2- Besoins prioritaires des associations féminines	103
IV-8- LES ORGANISATIONS A ECHELLE VILLE.....	103
IV-8-1- La cellule régionale de sensibilisation et d'information:	104
IV-8-2- La Fédération des groupements féminins	105
IV-8-3- Le Projet de Modernisation et d'Intensification Agricole	107
III	
III-1. REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES OCB : UNE ANALYSE PAR ZONE	110
III-2 RELATION DE PARTENARIAT : OCB ET APPUI EXTERIEUR.....	121
III-3. IMAGE GLOBALISANTE DES OCB	124
III-3-1. LES PRINCIPALES DIFFICULTES DES OCB	124
DESIGNATION.....	124
EFFECTIF	124
TOTAL.....	124
III-3-2. BESOINS PRIORITAIRES DES OCB	125
DESIGNATION	125

TOTAL.....	125
III-3-3. SUBVENTION ET / OU CREDIT.....	126
Potentialités	129
Problèmes.....	129
III-3.4. LES O.C.B FAVORISENT L'EMERGENCE D'UN TIERS SECTEUR ?	131
III-3.5. OCB ET POLITIQUE	134
QUATRIEME PARTIE : LE MOUVEMENT RAP A SAINT-LOUIS : ENJEU DE SOCIETE OU EFFET DE MODE	138
IV.1 ENJEU DE SOCIETE OU EFFET DE MODE	1400
IV-2. RAP ET SOCIETE	1466
IV-3. LE RAP VU PAR LES SENEGALAIS	151
IV-4. RAP ET POLITIQUE OU LA MOITIE DE LA CITOYENETE AU SENEGAL	156
IV-5. LE RAP UNE MUSIQUE AU NOM DE LA COMMUNAUTE	160
CONCLUSION	164
BIBLIOGRAPHIE	173
ANNEXES	176

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

1. Brebant Brigitte, « *la pauvreté un destin ?* » Paris, Logiques sociales, L'harmattan, 1984, 180 pages
2. Cohen, A, « *The symbolic construction of community* », Tavistock Publications, Londres, 1985
3. C.Coquery Vitrovitch, « *Les Africains:histoire des femmes d'Afrique noire du XIX au XX siècle* » Edition des Jonquieres, page149
4. Fottorino Eric, Christoph Guillemin, Erik Orsenna, « *Besoins d'Afrique* » Paris, Edition Fayard, Juin 1992, 348 pages
5. Lelart, Michel, « *La Tontine pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement* » Institut orleanais de finance 45067, Paris, France, Edition John Libbey-Eurotext, Mars 1992, 327 pages
6. Ndione, Emmanuel Seyni, « *Dynamique urbaine d'une société en grappe :un cas, Dakar* » Dakar, Enda, 1987, 179 pages
7. Ndione, Emmanuel Seyni, « *L'économie urbaine en Afrique, le don et le recours* », Edition Karthala et Enda Graf et Sahel, Paris et Dakar, Grand yoff, Août 1994
8. Oliveira, Miguel Darcy De, Tandon, Rajesh, « *Citoyens du monde ou le renforcement de la société civile mondiale* » Washington, Civicus, 430 pages.

Revue, Articles et Mémoires

1. Niang Abdoulaye « *Intégration sociale, culture et Identité territoriale à Saint Louis* » Assises de Saint Louis, Septembre 1998,
2. Camara, Mame Less, le Matin du mardi 14 Décembre 1999, « Au delà de l'âpreté du langage », *le matin du Mardi 14 décembre 1999*.
3. Commission mondiale sur L'environnement et le développement, « Notre Avenir à tous », *Oxford university press*, 1987
4. Diarra, Moussa, « la jeunesse, un segment incontournable qui manipule qui », *Sud Quotidien* n°1194 du Samedi 29 Mars 1997, p 15, 32 pages.
5. Enda Ecopop, « *Atelier de réflexions et d'échanges sur la dynamique associative au Sénégal* », Saint Louis, Juillet 1999, page 15/16
6. Nerfin, Marc, « An introduction to the third system », *Développement Dialogue*, n°1, 1987
7. Kassé, El Hadji « La Société civile, un concept fictif d'une réalité inachevé », *Sud Quotidien*, n°1169 du Vendredi 28 Février 1997, page 11
8. Nations Unies, Assemblée Générale, 48^e session. Point 91 de l'ordre du jour, « Développement et coopération économique internationale », *Agenda pour le développement : rapport du secrétaire général* mai 1994.
9. Ndiaye, Sambou, « *Identification, Structuration et Inventaire des Organismes Communautaires de Base de la ville de Saint Louis* », PNUD/PELCP , sous Programmes II, Janvier 2000.
10. Programme Régional de Formation et d'Appui aux Associations Locales et Initiatives en Milieu urbain Ouest Africain « Atelier de réflexion et d'échanges

d'expériences sur la dynamique associative au Sénégal ». *Documentation d'orientation des rencontres de Thies, St Louis et Dakar*. Juin 1998.

11. Rapport du PNUD sur la pauvreté.1998, « *Vaincre la pauvreté humaine* » 98 pages.
12. Rapport du PNUD sur la pauvreté, année 2000 ; 144 pages
13. *Rapports et documents de sciences sociales* N°44 « Les programmes de jeunesse en Afrique axés sur l'emploi :situation et perspectives ».
14. *Revue Tiers-Monde* Tome XXX N°118 Avril-Juin 1989, 479 pages
15. Samb, Moussa « Développer et renforcer la société civile »in *Gouvernance locale*, éditée par SAFEFOD, N°1 du trimestre 1996, p.15, 32 pages
16. Samb, Moussa « *Civil Society, public Authorities and the Indivisibility of human right*», Buffalo, August 20, 1999, 6 pages.
17. Salif Diallo,, *Sud Quotidien* N°1298, Le 6 Août 1996. Page 2.Rubrique culture
18. Suopajarvi 51995 3 the Vuotos dispute, « *a case study of local protest against the building of reservoir in finish Lapland* ». Contribution présentée à la réunion sous régionale du MOST à TROMS.
19. Svein jentoff, T, Nils Aarsaether et Abraham Hallenstred de l'université de Troms, « *la gestion locale des transformations technologiques et environnementales*», Rapport de la réunion sous-régionale sur le , « gestion des transformations sociales» Université de Troms- 30!31 Mars 1995
20. Kane Yahya, « *le GIE dans l'activité agricole* », Mémoire d'Etudes Approfondies en Droit Economique des Affaires, Université Gaston Berger de Saint Louis.

ANNEXES

QUESTIONNAIRE I

SECTION 1 : IDENTIFICATION

1. Statut de l'organisation : ASC- OJF- GIE – Association féminine – Association à thème de création et processus – Autres
2. Date de création et processus
3. Objectifs de l'organisation
4. Domaines d'intervention de l'organisation
5. Moyens dont dispose l'organisation
6. Quelles sont les structures de l'organisation
7. L'organisation est-elle affiliée à une autre ? A quel fin ?

SECTION 2 : ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

1. Disposez-vous d'un plan d'activités ? Un programme ?
2. Si oui quels en sont les objectifs
3. Quels sont les types d'activités que vous menez ?
 - Economiques
 - Socio-éducatives
 - Sportives/culturelles
4. Quelles sont les modalités de réalisation de ces activités
 - Moyens propres
 - Subventions
 - Crédits
 - Dons
 - Compétence individuelle
 - Autres
5. Quelles sont les ressources de l'organisation ?
 - Financières
 - Matérielles
6. Comment les ressources ont-elles été acquises ?
 - Ressources mobilisées par : les membres, la commune, appui extérieur

7. Comment adhère-t-on à l'organisation ?

- Droit d'adhésion
- Système de cotisation

8. L'organisation dispose-t-elle d'une épargne ?

SECTION 3 : RELATION ORGANISATION/SOCIETE

1. L'organisation a-t-elle des priorités ?
2. Dans quels domaines ? Est-ce en fonction des programmes ? En rapport avec les opportunités d'accès aux ressources, ou bien en rapport aux besoins de l'organisation
3. Menez-vous des actions de développement ?
4. ces actions ont-elles une grande envergure ?
5. concernent-elles la promotion des membres ou le développement de la communauté
6. quel rôle joue votre organisation au niveau local ?
 - en rapport avec les autorités politiques
 - La municipalité
 - Les ONG et autre partenaires au développement ?
7. Est-ce que votre organisation s'intéresse à la politique ?
8. L'organisation s'occupe-t-elle seulement des intérêts des membres ?
9. Dans vos programmes, y a-t-il des besoins spécifiques au jeunes ? Pourquoi ?
Lesquels ?

SECTION 4 : DIFFICULTES ET BESOINS DE L'ORGANISATION

1. Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez ?

➤ ***Internes à l'organisation***

- ❖ Problèmes de leadership
- ❖ Mauvaise circulation de l'information
- ❖ Défauts organisationnels
- ❖ Problème de compétence
- ❖ Absence de motivation
- ❖ Externes a l'organisation

- ❖ Absence de relation avec des partenaires au développement ?
- ❖ Manque de subvention
- ❖ Inaccessibilité au système financier
- ❖ Manque de moyens pour mener de grandes actions

2- Quelles sont vos besoins prioritaires ?

➤ **Externes à l'organisation**

- ❖ Gestion, marketing
- ❖ Formation
- ❖ Financement
- ❖ Soutien moral
- ❖ Autres

QUESTIONNAIRE II

SECTION I : IDENTIFICATION

2. Age :
3. Situation professionnelle
4. Niveau d'étude
5. Situation matrimoniale

SECTION II : RAP ET SOCIETE

1. Pourquoi avoir choisi d'entrer dans le mouvement hip-hop ?
2. Ce mouvement a-t-il un impact sur vous par rapport à votre réalité sociale ?
3. A-t-il un impact sur votre engagement social ?
4. Il y a-t-il une relation entre ce que vous chantez , vos textes et votre vécu social ou celui de ceux qui vous entourent ?
5. Est ce votre propre situation qui vous inspire ou c'est que de la fiction ?
6. quels sont les thèmes les plus souvent véhiculés ?
7. Ne croyez-vous pas que le rap n'est qu'un phénomène de mode et qu'il ne va pas perdurer ?
8. Avec votre entrée dans le mouvement, quelle a été la nature de vos relations avec vos parents et amis ?
9. Est ce le look qui fait le rappeur ?
10. Voyez – vous un lien quelconque entre le rap et la religion ?
11. Avez- vous fait l'école coranique/
12. Est- ce qu'il y a une association dans votre quartier ? Si oui quel genre de relations entretenez-vous avec elle ?

SECTION III : RAP COMME MOYEN

1. Ne seriez-vous pas à la recherche d'une certaine identité ?
2. Pensez-vous que le rap puisse aboutir sur l'émergence d'une société civile juvénile ?
3. Peut- on noter une différence d'un groupe à l'autre ?
4. Etes vous sensibles à la crise qui sévit au SENEGAL ?
5. Le rap est-il une source de revenu pour vous ? comment ?
6. Vous vous limitez seulement au rap ou vous activez vous dans d'autres domaines ?avez d'autres projets ?
7. Comment sont conçus vos textes ? individuellement , avec l'aide d'une tierce ?